L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1100 - VENDREDI 11 FÉVRIER 2011 — 2 €

www.agribourgogne.fr — ISSN 1776-0224



▶ Sommaire



Congrès de la FNB *p 12-13*
Prix et revenu des éleveurs au cœur des débats

P 04 **Actualité** Côte d'Or
Assemblée générale du Gab 21: Les productions Bio attirent de nouveaux partenaires

P 06 **Actualité** Nièvre
AG du Gabni: L'élan bio se poursuit dans la Nièvre

P 08 **Actualité** Yonne
Assemblée générale des Jeunes Agriculteurs: Communiquer «positif» !

P 14 **Vie** Syndicale
Formation FDSEA de l'Yonne: En finir avec le trac !

P 16 **Firmes&** Machinisme
Nouveaux moteurs, nouveau carburant: Adaptons notre conduite !

P 18 **Filières** Cultures
Zones humides: Prendre les devants en matière d'environnement

P 20 **Filières** Élevage
Lait: L'Yonne refuse de «passer par la Lorraine»

▶ Journée régionale «*Renouvellement des générations*» le 18 février

RGA: Un défi pour l'avenir



Crédit photo: Stéphane LEITENBERGER

C'est le grand défi des générations futures et il doit être relevé sans attendre. Parce que le maintien de l'activité agricole est capital, socialement et économiquement. Parce que c'est en installant de jeunes agriculteurs qu'on luttera le plus efficacement contre l'exode rural et que l'on œuvrera en faveur d'un aménagement du territoire équilibré. Les JA en ont fait leur cheval de bataille et la journée régionale du renouvellement des générations qu'ils organisent le 18 février à Sombernon, en Côte d'Or, intéresse tous ceux qui veulent transmettre leur exploitation dans les meilleures conditions. *Pages 10-11*

GROUPE BUCHEZ
Corbigny Tél. 03 86 20 17 38 • Moulins Engilbert Tél. 03 86 84 31 33 • Luzy Tél. 03 86 30 05 63 • Bazolles Tél. 03 86 38 97 00

▷ DISTRIBUTEUR D'ENGRAIS AXIS®



KUHN

▷ Très haut débit d'écoulement (500 kg/mn)
▷ Ergonomie fantastique
▷ Épandage anti-limaces
▷ Distribution CDA®: aucun effet de dose
▷ Capacité jusqu'à 4000 l.
▷ Épandage 12 à 50 m.
▷ Option pesée en continu

STOCK DISPONIBLE >

La Forêt d'Othe
BÂTIMENTS BOIS ADAPTÉS AUX PROFESSIONS AGRICOLES
• LAMELLÉ - COLLÉ • TRADITIONNEL • CHARPENTES BOIS
• MAISONS INDIVIDUELLES •
• OSSATURE BOIS •



ZONE D'ACTIVITÉ LIMITÉE À L'YONNE ET L'AUBE

DEVIS ET PREMIÈRE ÉTUDE GRATUITS
BÂTIMENT CLEFS EN MAIN
pour production électrique: étude et pose de centrales photovolaïques

www.laforet-dothe.fr
LA FORÊT D'OTHE - 89570 Turny - 03 86 35 29 52

l'Agenda

Côte d'Or

Charolais Vente de reproducteurs à Pouilly

La station d'évaluation de Créancey située au Pôle Agricole de Pouilly en Auxois(21) organise une vente avec boitiers électroniques de futurs reproducteurs charolais inscrits au HBC le vendredi **18 février** à 14h au hall d'exposition (animaux visibles à partir de 10h et démonstrations de boitiers électroniques). Garanties sanitaires : Tuberculose, Brucellose, Leucose et IBR. Vaccinés FCO T1, T8. Test spermatogénèse. Restauration, buvette sous hall chauffé. Les performances des reproducteurs sont disponibles sur internet : http://www.stationevaluation21.com. Renseignements : 03 80 90 89 09 ou 03 80 90 68 75

FDSEA Formations

"Devenir employeur" (2 jours) les **17 et 22 février** à Dijon, "Rémunérer autrement" : le 25 février à Beaune, "Préparer sa retraite dès maintenant" : le **10 mars** à Dijon, "J'ai un projet vente directe": le 17 mars à Dijon, "Découvrir Oscar" : le **22 février ou le 10 mars** (lieu à préciser), "De la détection à l'indemnisation des dégâts de gibier" : le **24 février** (lieu à déterminer).

MSA : Instants santé à Nolay

Un bilan de santé est offert par la MSA à tous les adhérents de 25 à 74 ans. Ces bilans de santé sont gratuits pour tous les assurés et les ayant droits de la Mutualité sociale agricole. Pour le canton de Nolay, les Instants santé se dérouleront du **21 au 25 mars**, au Centre social, 1, rue du Dr Lavirotte, à Nolay (21340), de 7h30 à 11h30.
Vous avez dû recevoir dernièrement un imprimé d'inscription. Vous devez le retourner au plus vite à l'aide de l'enveloppe timbrée jointe

Assemblées générales Groupama

Les prochaines assemblées générales des caisses locales Groupama auront lieu le **22 février** pour la caisse de Pontailler (18h30 au restaurant le Pecou à Perrigny), le **24 février** pour la caisse Beaune/Ruffey/Corton (18h30 au Novotel de Beaune) et le **25 février** pour la caisse d'Auxonne (18h30 à la salle des fêtes d'Auxonne).

Formation éleveur infirmier Ovin

Formation éleveur infirmier Ovin le **21 avril**. Les personnes intéressés peuvent prendre contact dès maintenant avec Virginie Pabiou GDS21 au 03 80 68 67 35 ou 06 09 14 55 07. Plus de détails vous seront communiqué ultérieurement.

Nièvre

Gercela Journées commerciales

Le Gercela organise ses journées commerciales du **28 février au 5 mars**. Ce sont des portes ouvertes dans les élevages où des animaux de toutes catégories sont disponibles à la vente et à prix libres. Renseignements et liste d'animaux à vendre au 03 86 58 16 03 ou au 03 86 21 08 60 ou par mail à gercela@orange.fr.

AQPS Assemblée générale le 11 février

L'Assemblée générale annuelle du Syndicat AQPS de la Nièvre se tiendra le vendredi **11 février** à 18h30 au haras de Cercy-la-Tour.

Herd Book Charolais Vente de reproducteurs «vêlages faciles»

Le Herd Book Charolais organise sa vente de 62 reproducteurs à vêlages faciles sélectionnés au niveau national et évalués durant plusieurs mois à la station d'évaluation du Marault. Cette vente aux enchères électroniques aura lieu jeudi **17 février**, avec une présentation des animaux dès 9 heures et les enchères sur le ring à partir de 14 heures. Visite possible des animaux les mercredi après-midi. Contact: 03 86 21 08 60.

Certiphyto formations en février

La Chambre d'agriculture organise des sessions en vue de l'obtention du Certiphyto par la voie D. Le **17 février** à Clamecy, et les **16 et 24 février** à Corbigny, de 9 heures à 17h30. La participation est gratuite (hors repas) pour les agriculteurs à jour de leurs cotisations au fonds VIVEA. Un chèque de 50 euros est demandé à l'inscription, avant le 21 janvier, qui sera rendu à l'issue du stage. Contacts: Bénédicte Bracq au 03 86 93 04 01 ou Emmanuel Bonnin au 06 08 62 85 30.

FormationSécuriser ses prix de vente

La Chambre d'agriculture de la Nièvre propose une nouvelle formation thématique en grandes cultures, qui vous propose d'appréhender de manière opérationnelle l'utilisation des marchés à terme et de mieux comprendre les nouveaux contrats de vos organismes stockeurs. Elle aura lieu, le jeudi **17 février** et le mardi **22 février,** à Nevers ou Cosne-sur-Loire (à la Chambre d'agriculture). Contact : Sandrine Delannoy au 03 86 93 40 62.

Formations «gérer son temps» et «reconnaître les mauvaises herbes»

La Chambre d'agriculture de la Nièvre organise prochainement deux nouvelles sessions de formation, l'une sur «gérer son temps», la seconde sur «la reconnaissance des mauvaises herbes et des maladies en cultures». La première aura lieu les **18 et 23 février** puis le **25 mars**. Contact: Bénédicte Bracq au 03 96 93 04 01 ou Marie-Solange Durand au 03 86 93 40 32. La seconde formation se déroulera le 1er **mars** et le **17 mai**. Le lieu reste à déterminer (secteur nord-ouest de la Nièvre). Contact: Emmanuel Bonnin au 06 08 62 85 30 ou Michaël Geloen au 06 72 20 37 08.

Conférence

L'association Camosine organise une conférence de M Jean-Louis Balleret intitulée «survivre à la campagne au XIXème siècle », samedi **12 février** à 16h au 21 rue Gustave Mathieu à Nevers.

Prix de revient culture

La Chambre d'agriculture organise une formation en deux demi-journées sur le "prix de revient culture", à Nevers, les mardis **15 février et 3 mars** de 14h à 17h30. Cette session est ouverte aux agriculteurs ayant une bonne connaissance de leurs chiffres. Parmi les contenus, figurent le rappel de la méthode de calcul du prix de revient à partir d'indicateurs choisis, les calculs de prix de revient à partir des chiffres des participants et la comparaison avec des chiffres de groupe. Sandrine Delannoy, conseillère grandes cultures, animera les sessions. Tarif: 50E par participant pour les ressortissants du fonds Vivea à jour de cotisation. Contact: Laurence Evers au 03 86 93 40 36.

Yonne

Conseil électif Section des Anciens exploitants

Le Conseil d'administration électif de la section des Anciens exploitants à la FDSEA de l'Yonne se déroulera mardi **1er mars**, au restaurant «Sainte Nitasse», route de Chablis à Auxerre, à partir de 9h30. En fin de matinée, intervention de Gérard Clemencelle de Groupama, sur le thème des «risques couverts par l'assurance - recours conseils tribunaux paritaires»
Possibilité de déjeuner sur place. Prix du repas 16€ par personne
Inscription avant le 21 février dernier délai au 03 86 49 48 20

Partir du bon pied dans son élevage allaitant

La Chambre d'agriculture de l'Yonne propose une formation d'une journée, le jeudi **24 mars**, dans l'Avallonnais. Au programme, le matin : l'intérêt du parage en élevage allaitant, connaître les problèmes de boiterie et les détecter, les outils et les méthodes de parage. L'après-midi, démonstrations en élevage. Renseignements et inscriptions auprès de Catherine Bonin au 03 86 34 23 41
Email : c.bonin@yonne.chambagri.fr

45ème Foire de St Léger Vauban

Le Samedi **26 février** se déroulera la 45ème édition de la Foire de St-Léger Vauban. Tous les éleveurs intésessés doivent s'incrire au : 03 86 32 24 29 en précisant leur numéro de cheptel ainsi que la catégorie et le nombre d'animaux présents. Tout autre exposant peut également s'inscrire à ce même numéro ou par mail : maisondeschamps@akeonet .com

Permanence Pôle expertise et prospective juridique, CFE, Aménagement foncier et rural

Prochaines permanences à :
Sens : à la Mairie, au 2e étage, lundi **21 février** de 9h à 12h.
Auxerre : en nos bureaux, où nos conseillers juridiques vous reçoivent uniquement sur rendez-vous, en téléphonant au 03 86 94 22 22.

Apecita Permanence

La prochaine permanence mensuelle de l'Apecitq se tiendra mardi **15 février** à la Chambre d'agriculture, 14 bis rue Guynemer à Auxerre. Pour rencontrer la déléguée régionale, prendre rendez-vous à la Chambre d'agriculture auprès de Jocelyne Foutoyet, tél 03 86 94 22 11

Adema Formation en février

Quelques places encore disponibles à la formation Adema qui débutera mi février.
Cette formation, première du genre, est réservée aux demandeurs d'emploi pour leur permettre d'acquérir rapidement de nouvelles compétences en agriculture. D'une durée d'un mois, elle se déroule à la fois en Centre de formation et sur des exploitations, permettant aux stagiaires d'appréhender les connaissances nécessaires et les savoirs techniques de base.
Renseignements et inscriptions auprès de France Lahutte au 03 86 49 48 16
Email : france.lahutte@fdsea89.fr

MSA Instants santé pour le canton de d'Auxerre

La Caisse régionale MSA de Bourgogne propose un bilan de santé gratuit à tous ses assurés et ayants droits du canton d'Auxerre âgés de 25 à 74 ans, du **lundi 7 au vendredi 11 mars** de 7h30 à 11h 30. Pour en permettre la bonne organisation, retournez au plus vite l'imprimé d'inscription reçu, à l'aide de l'enveloppe pré timbrée jointe.

Cialyn Les rendez-vous de février à Charmoy

- Mercredi **16 février** : Station d'évaluation de Charmoy : vente aux enchères.
- Mercredi **23 février** : Station d'évaluation de Charmoy: vente aux enchères.

Nouveaux horaires des guichets à la préfecture

Les guichets des cartes grises seront ouverts au public les : Lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h à 12h30. Mercredis de 9h à 12h et de 13h30 à 16h. Les guichets du service des étrangers seront fermés les mercredis toute la journée au lieu de lundi. Les autres guichets restent ouverts tous les jours aux horaires habituels, du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h30 à 16h

Créer et mettre à jour son site web

Le CFPPA d'Auxerre la Brosse propose une formation de cinq jours pour créer et mettre à jour son site web les lundis **7, 14 et 21 mars, jeudi 31 mars et lundi 4 avril**. Au programme : savoir mettre en pratique une méthode pour réaliser un site web. Les étapes : projet, phase d'écriture, retouche d'images, mise en ligne et référencement.
Renseignements et inscriptions auprès de : Gilles Berdal ou Corinne Landrier (Pôle informatique), au 03 86 94 60 20 - Fax 03 86 94 60 21 - Email : gilles.berdal@educagri.fr



l'infoàsuivre

Dijon Céréales veut relancer Point Chaud

Le groupe agroalimentaire Elancia (anciennement Panidor Point Chaud), basé à Gevrey-Chambertin, a été placé en liquidation judicaire début janvier. L'unité de production de Gevrey a été reprise par la société la Gerbe Savoyarde (Haute-Savoie), mais celle-ci n'a pu être remise en activité à ce jour et le personnel a été licencié.
Le groupe Dijon Céréales, à travers sa filiale Dijon Céréales Meunerie, s'est porté acquéreur de la holding qui possède la marque «*Point Chaud*» et regroupe les magasins à l'enseigne du même nom. Cette franchise compte quatre magasins sur l'agglomération dijonnaise et un à Chalon-sur-Saône. Elle chapeaute également un réseau d'une vingtaine de franchises sur la grande moitié Est de la France.
Dijon Céréales souhaite redynamiser cette enseigne, avec un objectif de 80 à 100 magasins d'ici 5 ans. Ce serait l'opportunité, pour le groupe coopératif, de nouveaux débouchés pour sa filiale de meunerie… et pour les blés de ses adhérents.

▶ En bref

LAIT : alerte de la FNPL sur d'éventuels contrats

La FRPL Grand Est conteste le calendrier imposé par le ministre de l'Agriculture en matière de contractualisation. Elle constate en effet que les producteurs n'ont pas le temps nécessaire pour constituer les organisations de producteurs (OP) indispensable à la conduite d'une négociation et d'une rédaction de contrats équilibrés. Elle recommande donc aux producteurs d'attendre une expertise professionnelle des contrats.
Le fait d'exiger au travers de la loi la fourniture d'un contrat avant le 1er avril prochain en annonçant la parution des textes nécessaire à la constitution des OP pour la fin de l'année, c'est inverser le calendrier et confondre vitesse et précipitation.
En conséquence la FRPL Grand Est demande au ministre de rétablir le bon ordre des choses en repoussant l'obligation de contrats au-delà de la parution des textes sur les OP.
Dans l'attente elle invite les producteurs à la plus grande prudence.
Elle leur demande de lui transmettre, ainsi qu'à leur fédération départementale, toute proposition de contrat qui pourrait leur être remise, et bien sûr de refuser toute signature dans l'attente des indispensables rencontres qui doivent avoir lieu à ce sujet avec les entreprises.

Fusion entre l'Institut technique du chanvre et le Cetiom

L'Institut technique du chanvre (ITC) et le Centre technique interprofessionnel des oléagineux métropolitains (Cetiom) fusionnent pour mieux répondre aux enjeux de la diversification des productions et de la valorisation de la biomasse.
Le Cetiom se voit ainsi investi de la responsabilité de la mise en œuvre des actions de recherche agronomique sur le chanvre industriel, avec l'accord du ministère de l'Agriculture. Ces actions seront élaborées avec l'interprofession Interchanvre, qui les financera aux côtés des fonds Casdar.
Conséquence d'un précédent accord au sein de l'interprofession, Interchanvre peut désormais percevoir des cotisations pour le financement d'actions et notamment le soutien des actions de recherche agronomique. Cette fusion devrait permettre de mieux répondre à l'accroissement de la demande de chanvre, dans l'industrie notamment pour la production de bio-matériaux.

▶ En image



Le SIA 2011 aura lieu du 19 au 27 février 2011. Une nocturne aura lieu le vendredi 25 février jusqu'à 23 heures. Cette édition sera aussi l'occasion de célébrer la 120e édition du Concours général agricole. Près de 650 000 visiteurs sont attendus, comme l'an passé.

▶ Intervention *Jean-Michel Shaeffer*

Installation

«Apprendre à jouer ensemble»

Jean-Michel Schaeffer, nouveau président des JA a fait une intervention remarquée au congrès de la FNB le 3 février à Autun.



Son intervention lors du Congrès de la FNB à Autun a été particulièrement remarquée. Jean-Michel Schaeffer, nouveau président de JA National, sans notes et avec un talent d'orateur certain, a brillamment exposé la problématique «jeunes» dans un contexte peu favorable . Le principal défi, c'est celui de la pyramide des âges. D'ici dix ans, 60% des éleveurs vont partir à la retraite et 6% des éleveurs aujourd'hui ont moins de 35 ans.
Si la pyramide des âges peut jouer en leur faveur, les jeunes candidats à l'installation se trouvent confrontés à un contexte économique qui contrarie les projets et décourage les bonnes volontés. Les repreneurs ne manquent pas mais les conditions de la reprise d'une exploitation sont difficiles, et de nouveaux handicaps jalonnent un peu plus chaque année ce parcours du combattant qui demande de la ténacité et des moyens. Les structures à céder exigent beaucoup de capitaux et ces reprises sont de plus en plus souvent considérées comme des investissements à risque dans le contexte actuel de l'élevage et de la volatilité des prix et des marchés.
Les JA revendiquent un accès au crédit plus facile, mais les banques restent assez frileuses face à ces investissements, à la durée d'amortissement et à la faible rentabilité actuelle. Les jeunes installés sont aussi plus fragiles que les éleveurs plus âgés, dont les structures ont bâti leur développement et assuré leur rentabilité dans des années plus favorables.
Pour sortir de la crise et de l'impasse, Jean-Michel Schaeffer en appelle au rassemblement : «*Il faut qu'on soit ensemble, les Italiens appliquent la recette, les Allemands aussi, mais les Français se dispersent*». La recette des JA aujourd'hui commente-t-il «*c'est un plan d'action qui permette d'aller de l'avant*» car «*comme pour le foot, on a de très bons joueurs, mais ils ne savent pas jouer ensemble*». Dont acte. Le défi pour 2015 c'est bien de faciliter l'installation des jeunes et pour cela le président des JA entend proposer «*une stratégie et une tactique*».

RIFFAULT S.A.
Z.A. Le Champ Mâle - Rue Gay Lussac
58640 VARENNES-VAUZELLES
Tel. 03 86 38 01 55
Fax 03 86 38 20 93
Z.A. Les Distraits - Rue Fénélon
18390 SAINT-GERMAIN-DU-PUY
Tel. 02 48 24 37 13
Fax 03 48 65 20 49
Filet brise-vent
Tunnel d'élevage
Tunnel de stockage

GAMBEY
Depuis 1/2 siècle au service de vos projets
CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES
Charpente - Couverture - Bardage - Serrurerie
71470 SAINTE-CROIX - 03 85 74 80 12

CER France

Campagne 2010 : des résultats en hausse

Les projections pour 2010 des résultats des exploitations montrent globalement un retour au niveau de performances enregistrées en 2008.

La progression, qui concerne chacun des principaux systèmes de production, est portée par une conjoncture plus favorable. Celle-ci est marquée par la diminution générale des coûts de production combinée à la remontée du cours des cultures de vente et, dans une moindre mesure du lait. Seuls les cours de la viande bovine restent stationnaires, voire légèrement baissiers pour les jeunes bovins.

Charges opérationnelles : un palier est franchi

En 2010, les systèmes de production dotés d'une sole significative en cultures de vente voient le coût des engrais continuer de se réduire d'environ un tiers par rapport au plus haut enregistré en 2009 : -80 à -100€ /ha selon les régions (Plateau langrois, Plaine dijonnaise, Graylois). Toutefois, un palier est atteint et le coût des engrais est désormais supérieur de 15 à 20% à son niveau historique de 2007 (soit + 10 à + 30€/ha).

La même tendance affecte dans une moindre mesure le coût des phytosanitaires : -10 à -20€/ha par rapport au plus haut de 2008 ; + 5 à + 10% / historique de 2007. Globalement, la barre des 160€/ha est atteinte, voire franchie.

Après la baisse significative de 2009 (-20 à -30% / 2008), le coût des aliments s'est à nouveau infléchi sur 2010 dans des proportions toutefois limitées : -3 à -4%. Même si leur marge brute retrouve des couleurs - +20%, soit le niveau de 2007- les systèmes laitiers connaissent une reprise limitée et probablement éphémère compte-tenu de l'évolution des cours des céréales. Le coût alimentaire des systèmes viande franchit un palier de l'ordre de +8 à +10% par rapport à 2007(10 à 15€/UGB) *«rognant»* une marge brute déjà limitée par des cours en berne.

Charges de structure : pause provisoire

La diminution des cotisations sociales liées aux médiocres résultats de 2009 a pour effet de contenir le niveau des charges de structure dont la hausse est de 1,5 à 2% selon les systèmes. Le coût des carburants s'est stabilisé alors que le niveau des amortissements s'accroît (+ 10% à + 15% selon les systèmes) compte-tenu des investissements réalisés avec la conjoncture favorable de 2007 et 2008.

Résultat courant, excédent brut d'exploitation : progression générale

Sous l'effet de la reprise des cours des principales productions, le résultat courant (revenu agricole) et l'Excédent Brut d'Exploitation sont en hausse plus ou moins marquée pour tous les systèmes de production :

- Grandes cultures : augmentation forte étroitement liée aux cours du marché. Entre Plateau langrois et Plaine dijonnaise – Graylois, le résultat courant oscille entre 90 et 220€/ha et l'EBE ressort entre 260 et 460€/ha.
- Systèmes laitiers : La spécialisation plus ou moins importante des exploitations varie selon l'importance de la surface des cultures de vente et la localisation des exploitations (Plateau, Plaine, Région herbagère). Pour les systèmes très spécialisés - moins de 20% de cultures de vente - le résultat courant atteint 230€/ha et l'EBE 500€/ha (n-1 : 60 et 335). En polyculture-lait Plateau, les deux critères atteignent respectivement 80 et 380€/ha (n-1 : -55 et 235) et en polyculture-lait Plaine, ils ressortent à 220 et 530€/ha (n-1 : 0 et 300).
- Systèmes viande : La variété des systèmes est très importante selon l'orientation (maigre ou gras), la localisation et la présence plus ou moins importante de cultures de vente. Pour les systèmes les plus spécialisés de l'Auxois - leur surface fourragère représente au moins 80% de la SAU - le résultat courant et l'EBE 2010 se stabilisent respectivement à 70€/ha et 270€/ha.

AGNÈS KLOPFER-MADINIER, CONSEILLÈRE D'ENTREPRISE (CER FRANCE)

Carte Moisson: Offre téléphonie mobile

La FDSEA21 s'associe avec SFR Business Team pour offrir à ses adhérents des tarifs exceptionnels en téléphonie mobile.

Deux options vous sont proposées:

• Engagement de 24 mois: abonnement 9,85 € HT/mois. Communications illimitées à 0,055 € HT/minute

• Engagement de 36 mois: abonnement 9,85 € HT/mois. Communications illimitées à 0,05 € HT/minute

Offre réservée exclusivement aux adhérents FDSEA



Assemblée générale du Gab 21

Les productions Bio attirent de nouveaux partenaires

Beau fixe sur l'assemblée générale du GAB 21 qui s'est déroulée le 7 février à Sombernon. Soleil dehors et chaleur à l'intérieur, puisque les Agrobiologistes de Côte d'Or ont fait une fois de plus salle comble. Des convertis, bien sûr, de plus ou moins longue date et quelques agriculteurs qui s'informent avant de sauter le pas de la bio.

C'est peu dire que la bio a le vent en poupe en Côte d'Or, alors qu'on y enregistre une centaine de conversions en deux ans, cinquante en 2009 et autant en 2010. Dont une forte proportion de domaines viticoles, ce qui porte à 11,4% la proportion du vignoble côte d'orien converti en AB. Dans les autres productions, huit exploitations de grandes cultures ont rejoint le mouvement, treize éleveurs, dont 8 laitiers, ont fait le même choix, ainsi que deux exploitations de maraîchage et deux producteurs de plantes médicinales. Sur le département, 12 300 ha sont désormais conduits en bio ou en parcours de conversion, soit une augmentation de plus de 20% par rapport à 2009 (2,7% de la SAU).

Garantir les prix et le revenu

Bernard Krempp, président du GAB 21, tout en appréciant ces bons résultats a quand même insisté sur la nécessité de rester ferme sur le revenu des producteurs. C'était d'ailleurs tout le thème de l'après-midi de réflexion qui s'articulait autour d'une question : Quelles filières et quels débouchés pour garantir le revenu des producteurs bio ? Les surfaces se développent, les volumes aussi, la demande est forte mais la question des débouchés reste posée. Par conviction le bio table sur les marchés de proximité et là beaucoup reste à faire. Plusieurs initiatives de filières ont été présentées, certaines plus ou moins avancées que d'autres. Mais toutes montrent comme l'a souligné Bernard Krempp, que les filières conventionnelles s'impliquent de plus en plus dans la bio.

Ce fut particulièrement évident pour les céréales. Avec des retours d'expérience convaincants sur l'introduction quotidienne du pain bio dans la restauration des maternelles et écoles élémentaires de la ville de Dijon. 9% du budget de denrées alimentaires de la cuisine générale de la ville de Dijon sont actuellement consacrés à l'achat de produits bio (pain, produits laitiers, lentilles, semoule, pain d'épices et sorbets confectionnés à partir de fruits bio), à budget constant. La chargée de restauration Agnès Legrand, précise cependant que la marge de manoeuvre reste étroite et qu'au-delà de 10% il serait nécessaire de revoir le budget, afin d'absorber le surcoût.

Michel Laderach de Dijon Céréales a ensuite présenté l'avancement du projet de moulin bio sur le site d'Aiserey. Un projet d'envergure qui rassemble de nombreux partenaires et qui aura un impact certain sur le territoire et la SAU, car les besoins en céréales bio sont importants et sans commune mesure avec la réalité de la production actuelle. En Bourgogne Franche-Comté et dans un rayon de 150 kms du moulin, il va falloir produire 15 000 tonnes de blé bio et trouver des débouchés pour toutes les productions associées à une rotation des cultures plus complexe à gérer. Pour la filière légumes, l'exemple vient de l'Est avec la présentation d'une SARL de producteurs associés qui s'est constituée autour de la vente de paniers bio aux salariés des entreprises de la région de Colmar. En Côte d'Or, le développement de marchés de masse avec les collectivité territoriales passera nécessairement par la concrétisation d'un projet collectif de légumerie et la capacité des producteurs à répondre à une demande très *«formatée»*.

Lait : des débouchés et un prix *«porteurs»*

La filière viande bovine a connu aussi ces dernières années une évolution notable avec l'association des Eleveurs bio de Bourgogne au groupe Global. Des essais sont actuellement menés avec le soutien du Conseil régional afin de favoriser l'introduction de viande bio en restauration collective. Trois lycées, à Mâcon, Dijon et Cluny, sont engagés dans la démarche. En lait, l'ouverture de la collecte Biolait sur la région a été déterminante. 34 élevages sont désormais collectés en Bourgogne, avec des débouchés jugés *«porteurs»*. Porteur aussi le prix producteur, puisqu'il s'établit pour 2010 sensiblement au même niveau qu'en 2009, soit 429€/1000 l, pour le prix de base. Le représentant du Conseil régional, André Lefebvre, a conclu en insistant sur le fait que l'Agriculture biologique est un acteur majeur dans la reconquête de la qualité de l'eau. Sur les points de captage en particulier les pratiques bio maintiennent l'acte de production et évitent les friches. Une solution comme une autre pour introduire une part de bio, dans des espaces où l'agriculture conventionnelle trouve plus difficilement sa place. **A-M. KLEIN**



Michel Laderach (au premier plan) de Dijon Céréales est venu faire le point de l'avancement du projet de moulin bio de grande capacité à Aiserey.

Visite d'exploitation

Un bâtiment deux fois moins cher

Les traditionnelles portes-ouvertes bâtiments se déroulent cette semaine en Côte d'Or. Mardi, une visite d'exploitation a tout particulièrement attiré l'attention....



Damien Dupaquier (30 ans, canton de Pouilly, 70 vaches allaitantes) a réalisé beaucoup d'économies sur la main d'œuvre, le choix des tôles, le tubulaire et la charpente. Le coût de la place de la vache s'élève à 1 200 euros.

Un jeune agriculteur de l'Auxois vient de proposer la visite de son exploitation à l'occasion des portes-ouvertes bâtiments, organisées par la Chambre d'agriculture, le GDS, Conseil élevage Côte d'Or et le syndicat d'élevage ovin. Damien Dupaquier, 30 ans, est éleveur à Essey dans le canton de Pouilly-en-Auxois. Le coût de son bâtiment terminé il y a un peu moins de 3 ans est assez impressionnant. Alors qu'une place pour vache revient la plupart du temps à plus ou moins 2 500 euros, une place chez Damien Dupaquier revient à 1 200 euros.

Beaucoup d'auto-construction

«*C'est assez exceptionnel, mais ce montant doit être conditionné aux heures que l'éleveur a passées sur son exploitation*» signale Vincent Doal, conseiller bâtiments à la Chambre d'agriculture de Côte d'Or, «*l'autoconstruction a été considérable*». Le jeune éleveur a effectivement passé beaucoup de temps dans son bâtiment. Damien Dupaquier s'est notamment servi de ses trois années d'expérience en tant que couvreur pour installer les différentes tôles de son bâtiment. «*La main d'œuvre, c'est près de la moitié du coût d'un bâtiment*» précise Vincent Doal, «*en ce sens, tout le monde ne peut pas se permettre de réaliser ce type d'économie*».

Une structure d'occasion

Pour atteindre ce montant de 1 200 euros la place (avant subventions), Damien Dupaquier a réalisé d'autres gains. On peut citer la structure du bâtiment qu'il a récupérée dans une usine près de Dijon. Le choix des matériaux ne s'arrête pas là. L'éleveur a opté pour de la tôle à moindre coût. «*Le prix de celle-ci allait du simple au triple*» se rappelle Damien Dupaquier qui a également recyclé des poteaux IPN afin de les utiliser pour le tubulaire.

Une bonne fonctionnalité

Les choix réalisés par Damien Dupaquier ont été guidés par un souci d'économie mais il est important de préciser que le bâtiment obtenu reste fonctionnel et performant. «*La fonctionnalité est là*» signale Vincent Doal, «*tout a été très bien réfléchi. Le bâtiment est bien orienté, la condensation est limitée, les surfaces par animal sont correctes, l'éleveur a opté pour le libre-service, le quai d'alimentation est très pratique pour le curage, la prophylaxie... Les conditions principales sont là*». Même si l'autoconstruction ne peut pas toujours être aussi importante, elle peut être une piste pour faire baisser le coût très élevé des bâtiments. «*Négocier*» les prix d'achats de matériaux est aussi fortement conseillé. AURÉLIEN GENEST

SARL GIACOMEL - AUXONNE (21)
46 AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE
TEL. 03 80 270 800

VOTRE NOUVEAU CONCESSIONNAIRE
SUD COTE D'OR - EST JURA



JCB AGRI

LA PUISSANCE D'UN LEADER

Chambre d'agriculture

Un bureau dédié aux éleveurs

Le dernier bureau de la Chambre d'agriculture de Côte d'Or s'est tenu lundi au pôle de Pouilly-en-Auxois. Un moyen de soutenir les systèmes allaitants qui ne sortent toujours pas de la crise.

Le bureau du mois de février de la Chambre d'agriculture s'est déroulé à Pouilly-en-Auxois et non pas à Dijon comme il est ordinairement coutume. Telle a été la volonté des membres et du président de la Chambre d'agriculture, conscients des difficultés rencontrées par le secteur de l'élevage. La Chambre se dit prête à poursuivre ses efforts pour sortir de la crise et réaffirme son soutien aux éleveurs. Les groupes de travail entrepris par Elise Pillant commencent par exemple à porter leurs fruits. D'autre part, les travaux réalisés sur la génétique dans le cadre de la station d'évaluation de Créancey ont été présentés par Florence Marquis et Jean-Pierre Godot. La date du 18 février, jour de la grande vente de reproducteurs charolais, véritable vitrine de la race, a été rappelée. Le travail réalisé conjointement entre professionnels et salariés de la Chambre s'avère très efficace à Pouilly et ceci a été salué lors de la réunion. Des baisses de financement au niveau national, pouvant remettre en cause le bon fonctionnement de la station, sont toutefois signalées.

800 bovins à Saulieu en 2012 ?

Jean-Pierre Fleury a ensuite présenté le projet d'une grande manifestation bovine à Saulieu l'an prochain. Celle-ci consisterait à coupler le traditionnel concours de boucherie porté par le comice agricole de Saulieu au concours national charolais 2012 porté par le Herd Book Charolais. Ce dernier est itinérant tous les deux ans et se déroule sur trois jours, comme le concours de boucherie sédélocien. Il s'agit d'une présentation de 500 à 550 reproducteurs venant d'une trentaine de départements. Une réunion s'est tenue le 31 janvier avec différents responsables de la filière. Le fait de coupler les deux manifestations charolaises permettrait de communiquer sur la filière de la sélection à la qualité de la viande, tout en donnant une dimension nationale et internationale à l'évènement. Le nombre de bovins présents pourrait atteindre les 800 unités.

L'environnement, également

Véronique Laville, membre élue de la Chambre d'agriculture qui assistera désormais à l'ensemble des bureaux de Chambre pour renforcer les réflexions environnementales et Anne Hermant ont abordé le contrat de Bassin Tille. Certaines de ses fiches-actions concernant la restauration du milieu aquatique et la gestion du risque inondation ou la gestion quantitative de la ressource peuvent avoir des impacts très importants sur les pratiques agricoles. La Chambre d'agriculture donne un avis favorable à la mise en place de ce contrat mais se dit attentive à l'évolution des dossiers pour lesquels elle demande à être constamment associée aux réflexions. Concernant l'évolution du dispositif Natura 2000, la Chambre d'agriculture, la FDSEA, les JA, le syndicat de la propriété agricole, le syndicat des propriétaires forestiers, le CRPF adressent un courrier à la Préfète pour exprimer leur «*extrême réticence*» face à «*ces nouvelles contraintes qui vont pénaliser nos activités économiques*».

AURÉLIEN GENEST



«*Il y a des gens qui travaillent et qui ne s'en sortent pas*» déplorait Dominique Chambrette, le président de la Chambre d'agriculture .

▶ **Zoom sur...**

Les participants au Salon de l'agriculture (19-27 février)

Bovins. Race brune (exposition) : Legta Semur/Châtillon, gaec Loosli (Chazeuil), gaec des Brumonts (Montmoyen), gaec Colson Estivalet (Moloy).
Race charolaise : gaec Baulot (Semur-en-Auxois).
Ovins. Race Ile-de-France : EARL Deschamps Jean-François (Poiseul-la-Ville), Demongeot Alain (Millery), **Suffolk :** EARL Poillot Benoît (Thoisy-la-Berchère), **Southdown :** EARL Parent Luc et Isabelle (Frôlois). **Chevaux de trait :** Aurélien Decean (Bierre-lès-Semur), Collette Bailly (Vesvre), EARL Bailly Fauvernier (Meursanges), EARL du Poisot (Perrigny-lès-Dijon), EARL Zwaenepoel (Raveau), Isabelle Pasdermadjian (Saulieu), Jean-Claude Cornelius (Sichamps), Josepha Daval (Bierre-lès-Semur), Maurice Rerolle (Semarey), Pierre Pasdermadjian (Saulieu).

Inauguration de la quatre voies au Sud de Nevers

Deux tronçons valent mieux qu'un

Il y avait la foule des grands jours, vendredi 4 février, sur la quatre voies déviant Moiry et Magny-Cours. L'ancien gardien de but des Bleus Fabien Barthez arrivant en Formule 1 et une quinzaine de vieux tacots ont symbolisé par l'image l'ouverture de ces deux tronçons de route tant attendus.



Les représentants de l'État et les élus régionaux entourent Anne Boquet, la nouvelle préfète de Région, pour sa première sortie officielle dans la Nièvre.

Pour sa première visite officielle dans la Nièvre en tant que préfète de région, Anne Boquet s'est félicitée que «*l'État soit salué par autant d'acteurs à la fois*». Il est vrai que les deux tronçons de la Nationale 7 à quatre voies, d'un montant global de 70 millions d'euros, ont été financés à 100% par lui pour le premier tronçon (déviation de Magny-Cours), et à 70% pour le second (déviation de Moiry). Le Conseil régional et le Conseil général se sont partagés les 30% restant concernant cette deuxième phase de travaux qui avait été inscrite dans les priorités du Plan de relance. Patrick Devedjian était venu visiter le chantier en juin dernier. La nouvelle route qui sillonne le sud de Nevers sur 9,650km rallie donc le sud du bourg de Moiry et a été ouverte le 18 janvier à la circulation. Plus «*qu'une inauguration, c'est une préfiguration du désenclavement de la Nièvre que doit permettre cet axe vers Clermont-Ferrand, Lyon et le Sud*» selon François Patriat. Michel Quinet, chef des transports à la DREAL, a confirmé que le financement de deux nouveaux tronçons (vers Saint-Pierre-le-Moûtier puis Chantenay-Saint-Imbert) est acté: 50% pour l'État et 50% pour les collectivités locales. Les premiers coups de pelleteuse ont commencé.

Retard accumulé

Au moment de couper le ruban, les autorités de l'État ainsi qu'un panel représentatif d'élus locaux et régionaux parmi lesquels François Patriat, Marcel Charmant et Martine Carrillon-Couvreur, se sont tous félicités d'avoir travaillé la main dans la main, même si certains ont regretté le retard accumulé pour cette ouverture. Le financement de la quatre voie de la RN7 avait été acté par Pierre Bérégovoy et Michel Delebarre en 1989 et devait aboutir en novembre 1998, a rappelé le président du Conseil général. Le destin du circuit de Formule 1 en aurait peut-être été bouleversé, s'est-il plu à redire, invitant Bernie Ecclestone, le président de la Fédération internationale automobile à reconsidérer l'opportunité d'une épreuve en France... et donc à Magny-Cours.

Fabien Barthez en vedette américaine

A défaut d'étape nationale du championnat de F1, Magny-Cours, où était célébrée l'inauguration vendredi dernier, se sera contenté d'une vedette américaine de choix : l'ancien gardien de but de l'Équipe de France 1998, grand amateur de sport automobile, est arrivé dans une F1 jaune deux places, précédant un long cortège d'une quinzaine de vieilles automobiles appartenant aux membres de l'Association des amateurs de véhicules anciens. Sur le nouveau ruban noir, le cortège se terminait par un des véhicules électriques conçu pour le Trophée Andros par l'entreprise Exagon de Magny-Cours. Un zoom sur l'innovation et la recherche qui figurent parmi les leviers que l'État entend développer pour la Nièvre, en attirant de nouvelles populations et donc, de nouvelles entreprises.

EMMANUEL COULOMBEIX

AG du Gabni

L'élan bio se poursuit dans la Nièvre

Le Groupement des Agrobiologistes de la Nièvre (Gabni) a tenu son assemblée générale mardi 8 février à Mont-et-Marré. L'occasion de faire le point sur l'augmentation des conversions en 2010 dans le département.



L'AG du Gabni s'est tenue mardi dernier à la salle des fêtes de Mont-et-Marré.

Les chiffres témoignent du même engouement, du même élan, pour le bio qui avait déjà été constaté un an avant. Les fermes adhérentes aussi bien que les surfaces déclarées ne cessent d'augmenter dans la Nièvre. En décembre 2010, il y avait 115 fermes (dont 75 en AB et 40 en conversion) dans la Nièvre, soit une augmentation de 3%. Le chiffre est significatif, tout comme celui des surfaces : 8 811 hectares, soit 6 081 en AB et 2 730 en conversion. Par rapport à décembre 2009, c'est une hausse de 23% de la SAU en biologique. C'est surtout près du double des chiffres de 2002. Si les surfaces en AB ne cessent de croître depuis 1993, celles en conversion avaient connu une certaine érosion depuis 1999 (un peu plus de 2 000 hectares), 2010 ayant enfin vu dépasser le niveau des 2 500 hectares. Le bio attire de plus en plus les agriculteurs, et notamment les éleveurs et les polyculteurs-éleveurs.

31 nouveaux producteurs

La Nièvre compte donc cette année 31 nouveaux producteurs: dix éleveurs, dix polyculteurs-éleveurs, quatre céréaliers, un viticulteur, un maraîcher, trois producteurs de plantes médicinales, un arboriculteur et un apiculteur. Trois fermes ont aussi arrêté de notifier leur activité en agriculture biologique, deux pour des raisons économiques (surcoût alimentaire non compensé par les aides au-delà des cinq années de contrat) et une par cessation d'activité. Selon le Gabni, qui fournit ses données statistiques à l'Observatoire régional de l'agriculture biologique en Bourgogne, ce sont les chiffres des surfaces qui sont les plus parlants. Sur les 2 730 hectares en conversion en 2010, 1 723 hectares le sont en première année de conversion donc nouvellement convertis. Dans le détail, cette SAU nouvelle se décompose en 507 hectares de cultures, 939 hectares de prairie permanente, 274 hectares de prairie temporaire, un hectare de d'arboriculture et trois hectares de plantes médicinales. L'engouement pour le bio se confirme donc bien, la SAU en bio atteignant dorénavant les 2,5% de la SAU nivernaise globale.

Sur la lancée ?

C'est le Plan Barnier de 2007, centré sur la relance de l'agriculture biologique, qui semble expliquer cette dynamique dans la Nièvre. D'autant que le contexte politique (Plan bio Horizon 2012, Plan Écophyto 2018, révision des directives nitrates, directive cadre sur l'eau...) et les cours fluctuants des marchés conventionnels encouragent un mode de production déjà assez proche de ce que pratiquent bon nombre d'agriculteurs nivernais, même sans certification. «*Voyant l'agriculture biologique comme une voie d'évolution possible pour leur système de production, près de 4% des exploitations professionnelles du département ont pris contact avec le Gabni durant les années 2009 et 2010*» témoigne Laurent Barle, son animateur. Des signes encourageants qui sont pourtant atténués devant les incertitudes nouvelles qu'expriment les Pouvoirs publics sur l'AB. «*Nous pouvons déjà affirmer que l'objectif fixé par le Plan Barnier (4% de SAU en 2012) ne sera pas atteint. Les révisions faites sur le dispositif de conversion ont quelque peu stoppé l'élan observé depuis 2009*» conclue-t-il. En effet, «*le basculement des aides sur le premier pilier de la PAC créé des incertitudes de financement et conduit à une diminution de leur montant. Les mesures agri-environnementales non-cumulables avec les aides bio sont en concurrence avec celles-ci et enfin le montant du crédit d'impôt favorable aux petites exploitations sera divisé par deux*». En 2011, le Gabni poursuivra-t-il sur sa lancée ?

EMMANUEL COULOMBEIX



«Mon troupeau»

1 600 visites individualisées sur trois ans dans la Nièvre

C'est une opération coup de poing. Suite à une décision politique des élus de la Chambre, fin 2010, le tableau de bord «*Mon troupeau*» est rendu accessible gratuitement à chaque éleveur qui fait ses déclarations à l'EDE. Un moyen pour chacun d'évaluer son positionnement par rapport à des groupes de référence, des marges d'amélioration de la conduite du troupeau et des solutions à y apporter.



Mon troupeau était un document papier payant. C'est dorénavant un outil gratuit accessible depuis internet par chaque éleveur nivernais qui réalise au moins 20 vêlages par an.

Le courrier de la Chambre d'agriculture est arrivé dans les exploitations de la Nièvre en fin de semaine dernière. Signé d'Éric Bertrand et de Didier Ramet, il avertit chaque éleveur nivernais (+ de 20 vêlages par an) qu'il a désormais accès gratuitement, par internet, aux ressources du dispositif «*Mon troupeau*» et lui indique les code d'accès et mot de passe individuels qui lui permettent de se connecter sur le site de la Chambre. Ce tableau de bord individuel est issu de la valorisation des données déclarées à l'EDE, telles que le nombre de vêlages, les périodes de vêlage, les périodes de ventes et de sorties, la productivité soit un ensemble d'indicateurs pratiques en lien avec l'efficacité économique du troupeau. Ces informations, véritable photographie de l'élevage sur les trois années précédentes (2009-2008-2007), sont ensuite croisées avec les données commerciales (450 000 ventes en zones allaitantes, marchés, groupements...) et les données issues des références du système. La Chambre offre donc gratuitement un profil d'exploitation à chaque éleveur qui peut ainsi se positionner en comparaison avec un groupe d'éleveurs bourguignons dont les systèmes lui ressemble. Et de dégager un diagnostic sur les leviers à mettre en oeuvre pour améliorer les résultats comparatifs.

Ces éléments seront le prétexte à un travail d'évaluation supplémentaire avec les techniciens de la Chambre d'agriculture. Mon troupeau, un outil qui avait du mal à séduire les éleveurs lorsqu'il était payant, se veut une base de travail des professionnels. «*Les élus ont décidé de ne pas le ranger dans les tiroirs*» explique Pierre Balique, le directeur de la Chambre d'agriculture, «*conscients qu'il s'agit-là d'un moyen de répondre aux nécessaires adaptations des éleveurs à leur environnement et aux perspectives économiques*».

Visites individualisées

Ce courrier et cette consultation internet ne sont en fait qu'un préalable à une analyse plus en profondeur. Depuis la réception du courrier, chacun est invité à prendre rendez-vous avec son technicien pour approfondir le diagnostic et envisager de nouveaux leviers. La Chambre a ainsi prévu, avec la douzaine de conseillers qui attendent les éleveurs, d'organiser des visites individualisées dans chacune des 1 600 exploitations concernées d'ici trois ans. A raison d'environ 500 par an. S'il n'y a pas d'éléments dans «*Mon troupeau*» sur la rentabilité économique de chacun, l'outil permet en revanche une véritable photographie de la conduite technique du troupeau. Et par rapport aux données croisées, le positionnement s'avère utile pour entamer une réflexion sur les améliorations possibles (reproduction, alimentation, système fourrager, ambiance des bâtiments, cohérence du système de production...), lesquelles feront l'objet de l'expertise des techniciens croisée avec, évidemment, le regard de l'intérieur de l'éleveur.

EMMANUEL COULOMBEIX

Contact: Magali Fourier au 03 86 93 40 60.

▶ repères

Une équipe de conseillers à votre écoute

Depuis l'envoi du courrier de la Chambre d'agriculture proposant le dispositif aux éleveurs, C'est Magalie Fourier qui centralise les contacts téléphoniques. Et prend les rendez-vous. Les éleveurs qui auront consulté leur tableau de bord peuvent en effet solliciter une visite de leur technicien habituel, pour un entretien individualisé d'environ une heure et qui permet de renforcer le diagnostic et de chercher des pistes d'amélioration. L'équipe de la Chambre d'agriculture (avec l'Odasea et Bovins croissance) est sur le pied de guerre pour répondre aux demandes. Selon les secteurs, Magalie orientera les éleveurs vers Agathe Gruet, Jean-Louis Bridier, Christian Bourge, Frédérique Marceau, Jacky Roudier, Béatrice Bourdon, Philippe Jaillard, Jean-Paul Pouillot, Danièle Orhant, Christèle Veau, Sandrine Delannoy et les techniciens de Bovins croissance Amélie Brisson, Christophe Dagouneau, Cyril Collin et Jérôme Poingt. L'ensemble des 1 600 éleveurs nivernais concernés devrait avoir été visité d'ici trois ans.









Accéder directement aux activités de première transformation du Groupe AXEREAL

Augmentation de capital de Pasiphaé
Souscription du 7 février au 31 mars 2011

PASIPHAE, Société Anonyme dont l'objet consiste en la gestion de sa participation dans la société ARIANE, ouvre son capital à de nouveaux producteurs qui souhaiteraient, comme les 1 500 actionnaires agriculteurs actuels, investir directement dans les activités de première transformation du Groupe Axéréal.*

ARIANE, filiale de l'union des coopératives Agralys et Epis-Centre, fédère les activités de transformation du Groupe Axéréal dans les domaines de la Malterie, de la Meunerie, de la Nutrition Animale et de la Trituration.

ARIANE connaît un développement régulier depuis plus de 15 ans qui lui assure des positions pertinentes dans ses trois principaux métiers.

Dans le cadre de la libéralisation et de la mondialisation des marchés, l'investissement dans la transformation reste un axe stratégique prioritaire pour Axéréal qui s'est concrétisé une nouvelle fois en 2010 par le rachat du malteur Greencore.

Devenir actionnaire de PASIPHAE c'est à titre collectif contribuer à assurer le débouché des productions de nos régions et, à titre personnel, la possibilité de s'associer directement à la création de richesses supplémentaires en fonction des résultats et des développements d'ARIANE.

ARIANE qui a accru ses résultats au cours de ces dix dernières années, entame une nouvelle phase de développement dans le nouveau cadre d'Axéréal.

Pour obtenir des informations complémentaires sur l'augmentation de capital de PASIPHAE, contactez le :
- 02 37 97 59 73 ou le 02 37 97 57 27 pour Agralys et ses filiales
- 02 48 21 83 11 pour Epis-Centre et ses filiales

**Cette augmentation de capital est réservée :*
aux adhérents de la coopérative Agralys,aux adhérents de la coopérative Epis-Centre, à la coopérative Agralys, à la coopérative Epis-Centre, à l'Union de coopératives Axéréal et aux agriculteurs ayant une relation commerciale avec les sociétés de négoce adhérentes à l'UCA Axéréal. Seules ces personnes pourront souscrire à la présente augmentation de capital.

***NOTA** : Les performances passées ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances futures. L'investisseur ne bénéficie d'aucune garantie du capital investi et pourrait perdre tout ou partie des sommes qu'il aurait investies dans les actions de PASIPHAE.*
Cette opération s'inscrit dans le cadre de la dérogation prévue à l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier ; elle ne constitue donc pas une offre au public et ne donnera pas lieu à l'établissement d'un prospectus visé par l'Autorité des Marchés Financiers.

Assemblée générale des Jeunes Agriculteurs

Communiquer «*positif*» !

Les Jeunes Agriculteurs de l'Yonne ont choisi cette année d'axer les débats de leur assemblée générale sur le thème de la communication. L'occasion pour les différents intervenants à la table ronde, de rappeler toute l'importance à témoigner en la matière d'une «*positive attitude*» vis-à-vis du grand public et des médias.



Au micro, Emmanuel Simonnet, président des Jeunes Agriculteurs de l'Yonne.

Participation à l'opération «*Nature Capitale*» sur les Champs-Élysées, au congrès FNSEA à Auxerre, organisation de la fête régionale de l'agriculture à Sementron…, l'année 2010 aura été riche en manifestations diverses pour les JA de l'Yonne. Sans compter les actions mises en place tout au long de l'année pour la défense des filières, notamment en secteur vaches allaitantes : opérations stickage en grandes surfaces, rencontres avec des dirigeants de coopératives, avec le Groupe Schiever… Les résultats obtenus suite au blocage des abattoirs Bigard en novembre dernier ont laissé un goût d'amertume. Responsable Groupe viandes à JA 89, Sylvain Péchery prévient : «*la prochaine fois, l'appel à mobilisation sera plus dur !*» Les repas distribués dans les collectivités, notamment sur Auxerre, représentent plus de 3 000 repas par jour, la viande servie étant à 90% importée. Peut-être l'opportunité, comme le souligne le président des JA de l'Yonne, Emmanuel Simonnet, de «*revaloriser nos produits par une contractualisation au niveau local, tout en continuant à communiquer pour mieux éduquer le consommateur*».

Concernant le secteur laitier, la restructuration annoncée en bassins régionaux inquiète, notamment pour ce qui est de la redistribution de quotas, comme le rappelle Mickael Arnoult : «*un JA nouvellement installé dans l'Yonne, se voyait attribuer 40 000 litres par an et pouvait espérer 150 000 l au bout de 3 ans. Qu'en sera-t-il demain avec les nouvelles règles d'attribution de quotas ?*». Un point positif toutefois, celui du nombre d'installations, passant de 42 en 2009 à 49 jeunes installés en 2010, soit une augmentation de 15%. Un chiffre à l'encontre des autres départements français qui pour la plupart enregistrent une baisse en la matière. Peut-être la conséquence de la diversification des productions icaunaises ?

Des charolais à l'AJA !

Constatant un «*fossé allant s'élargissant entre nous et le grand public*», alors même que les moyens de communication se multiplient, le président Simonnet s'interroge et lance les débats : «*quelle image véhicule un agriculteur du XXI*ème *siècle ?*». Pour lui répondre, Stéphane Saulce, président des JA Bourgogne Franche-Comté : «*on essaie de véhiculer une communication positive, mais c'est à chacun de nous de le faire au quotidien, en essayant de travailler proprement avec le souci des autres. Quand un agriculteur vide son fumier, en laisse partout sur la route sans nettoyer derrière, on peut dire que la communication est mal partie !*». Président à JA 88 et administrateur à JA national, Michael Moulin souligne pour sa part «*toute la difficulté à ne pas perdre très rapidement au moindre faux pas la confiance des consommateurs*», rappelant que «*les jeunes qui s'installeront demain seront dans l'obligation de communiquer sur leurs pratiques, sur leurs productions*».

Un point de vue partagé par le président de la Chambre d'agriculture de l'Yonne, Gilles Abry, pour qui : «*il ne faut pas oublier de communiquer derrière notre métier d'agriculteur, toute l'économie qu'on génère dans nos territoires ruraux*». Tous les champs d'action sont possibles pour cela et souvent peu onéreux. De rappeler ce match important joué par l'AJA à domicile, où des bovins charolais stationnaient aux portes du stade pour mettre en avant une filière locale !

«Vendre ce que l'on fait de manière positive !»

«*Soyez très terre à terre et oubliez tout charabia agricolo-agricole lorsque vous communiquez auprès du grand public !*». C'est le conseil promulgué par Jean-Jacques Montaudon, rédacteur en chef de France Bleu Auxerre, invité aux débats, pour qui : «*ce qui est intéressant pour les médias, c'est que des jeunes persistent à s'installer en dépit des problèmes du monde agricole*». Michael Moulin renchérit : «*49 jeunes nouvellement installés dans l'Yonne, il y a matière à dire ! Il faut savoir vendre les choses, vendre une idée, vendre ce que l'on fait, de manière positive*». La «*positive attitude*» ? «*Plus qu'une nécessité, une question de survie*», selon Gilles Abry, pour qui : «*si on n'est pas capable d'amplifier notre communication et de la positiver, demain on ne se souviendra plus de nous que la veille des élections !*». Tout aussi important aux yeux de Francis Letellier, président de la FDSEA de l'Yonne, le fait «*d'être encore plus présent à tous les niveaux de communication, qu'elle soit interne, locale ou nationale, pour mieux expliquer nos positions. Si on est pas là, d'autres se chargent de le faire à notre place !*». Cette remarque finale de Jean-Jacques Montaudon : «*être agriculteur, c'est un peu comme être journaliste, ce n'est pas un métier, c'est une passion ! Il faut avoir ça dans la peau…*». Tout est dit !

DOMINIQUE BERNERD

Bruno Lemaire bientôt dans l'Yonne… ?

C'est André Villiers, sénateur maire de Vézelay, qui a lancé le scoop : «*j'ai adressé une invitation au ministre de l'Agriculture à venir dans le département de l'Yonne le 26 février, à l'occasion de la foire annuelle de Saint Léger Vauban. Une commune qui œuvre de façon permanente avec beaucoup de ténacité, de succès, de mérite, dans un contexte difficile, pour la survivance de ce type d'animation. Je souhaite avec force, comme l'a fait Bruno Lemaire, quand il est venu à Autun, lors de l'AG de la fédération bovine, qu'il puisse venir dans l'Yonne prendre la température d'un département et d'une production aujourd'hui mis à mal. Il y a des salariés sans travail, mais les éleveurs sont aujourd'hui des travailleurs sans revenus. Que ce soit dans le département, mais aussi en Bourgogne comme à l'échelle nationale*».

Reste au ministre de l'Agriculture, peut-être échaudé par les sifflets entendus à Autun, à accepter l'invitation…


Parmi les personnalités présentes à l'assemblée générale : André Villiers, sénateur maire de Vézelay et conseiller général, ainsi qu'André Lefebvre, conseiller régional de Bourgogne.


Participaient à la table ronde : Michael Moulin, président JA 88 et administrateur JA national, Stéphane Saulce, président de JA Bourgogne Franche-Comté, Emmanuel Simonnet, président JA 89, Jean-Jacques Montaudon, rédacteur en chef à France Bleu Auxerre et Gilles Abry, président de la Chambre d'agriculture de l'Yonne (de gauche à droite).

Salon de l'Agriculture

L'Yonne et la Bourgogne en vitrine

Chaque année, le salon de l'agriculture donne l'occasion à ses visiteurs d'effectuer un voyage au cœur du terroir français. L'Yonne et les trois autres départements bourguignons seront encore bien présents, notamment au travers d'animations quotidiennes partagées.



A la santé de «*l'Yonne en Bourgogne !*» (Salon agriculture 2010).

A l'heure où le concept de repas gastronomique fait son entrée au patrimoine culturel immatériel de l'Unesco, la Bourgogne a plus que jamais son rang à tenir, notamment par la qualité de ses productions végétales, animales et culinaires. La région sera encore cette année au rendez-vous de la porte de Versailles, du 19 au 25 février prochain, pour cette véritable vitrine des terroirs qu'est le salon de l'agriculture.

L'espace Bourgogne innove cette année, avec la présence d'un espace cuisine agrandi, entouré de gradins où les visiteurs pourront s'asseoir et où des animations leur seront proposées autour d'un thème différent chaque jour. Le fruit du travail commun mené par les responsables diversification des quatre Chambres d'agriculture bourguignonnes, afin que chaque département de la région y soit représenté, au travers de ses filières et productions. Point d'orgue de la semaine, mercredi 23 février, pour la journée «*Bourgogne*», autour de l'AOC viande de Charolle. Seront notamment présents, des représentants de la société icaunaise «*Festins de Bourgogne*», pour une dégustation de «*plancha*» et de joue de bœuf mitonnée. Des représentants du monde agricole de chaque département bourguignon seront aussi du voyage pour participer aux différentes animations mises en place. A l'image du Gaec Desmoutiers-Breton, exploitants caprins et producteurs de fromages fermiers à Branches, près d'Auxerre, pour une démonstration de fabrication de fromage sur place. Un quizz quotidien ainsi que des animations culinaires concoctées par des Chefs cuisiniers des «*Logis de France*» sur le thème de la journée seront également proposés aux visiteurs.

Comme chaque année, le stand du Conseil général de l'Yonne donnera l'opportunité à toutes les appellations viticoles du département de présenter à tour de rôle leurs produits. Outre les viticulteurs, le réseau «*Bienvenue à la ferme*» ainsi que plusieurs offices de tourisme seront là pour témoigner des charmes du département. Sont attendus : Vézelay, Sens, Pays du Tonnerrois, Auxerre, Yonne tourisme, la Maison du Pays Coulangeois, Joigny, la Maison de la Puisaye et «*Entre Cure et Yonne*».

Deux illustres représentants de la gastronomie icaunaise défendront haut et fort toute la semaine, les couleurs du département : Roger Rabuat et ses foies gars et produits dérivés de canards, ainsi que l'entreprise avallonnaise des «*Macarons de Charloux*».

DOMINIQUE BERNERD



Repères

Thèmes des animations au fil de la semaine…

Samedi 18 février : journée pains et céréales - **Dimanche 20 février :** journée miel et apiculture - **Lundi 21 février :** journée petits fruits rouges - **Mardi 22 février :** journée autour de la viande - **Mercredi 23 février :** journée Bourgogne - **Jeudi 24 février :** journée fromages et lait - **Vendredi 25 février :** journée vins (viticulture et tonnellerie) - **Samedi 26 février :** journée AOC (volailles, produits laitiers etc…) - **Dimanche 27 février :** journée «*Bienvenue à la ferme*» (fermes découvertes et pédagogiques).

Orientation

Aider les jeunes à trouver leur voie

La 18ème édition du forum des métiers et des formations vient de se terminer. Trois jours durant, à Auxerrexpo, plusieurs milliers de jeunes collégiens ont pu faire un tour d'horizon des filières professionnelles et technologiques, parmi lesquelles, celles dédiées à l'agriculture et aux formations qui s'y rattachent.



L'aménagement paysager réalisé par les élèves du CFA de Champignelles et du lycée la Brosse.

Le choix d'un futur métier au sortir de la classe de 3ème n'est pas toujours aisé et depuis 18 ans, le salon Infory aide les collégiens du département dans leur orientation. Organisé par le Conseil général, l'Inspection académique et les Chambres consulaires, il regroupe les établissements de formation du département, privés ou publics, ainsi que d'autres départements limitrophes. Offrant ainsi une découverte des filières, que ce soit au travers de la formation initiale comme de la formation par alternance.

Des filières réparties en onze pôles, allant de «*l'alimentation hôtellerie et tourisme*» aux «*métiers d'art*», en passant par «*les sciences et technologies industrielles*», la «*santé et le social*» ou bien « l'économie et commerce ». Celui de «*l'agriculture et environnement*» regroupait, outre les trois Maisons Familiales et Rurales du département, l'ensemble des établissements publics d'enseignement agricole et les organismes de formation icaunais. L'occasion pour les élèves en 2ème année CAP Travaux paysagers et 1ère année Bac Pro Aménagement paysagers du CFA de Champignelles, en partenariat avec la classe de 2ème Nature Jardins et Forêts du lycée la Brosse, d'installer en direct sur le salon, un espace paysager particulièrement remarqué par les visiteurs. D'autres animations étaient au programme, comme l'exposition d'une mini ferme, des démonstrations de toilettage canin, de greffage de pressage d'huiles, réalisées par le réseau des MFR. Succès mérité également pour le «*pain perdu*» fabriqué par les élèves de «*Cuisine et restauration*» de Villevallier.

Pour Philippe Wattelier, responsable du lycée la Brosse : «*le succès d'un salon comme Infory n'est plus à démontrer. Bien souvent, les enfants viennent s'y renseigner et nous voyons quelques semaines plus tard leurs parents lors de nos journées portes ouvertes. En général, huit contacts sur dix pris au salon se concrétisent par une inscription*». Si parmi les élèves certains papillonnent de stand en stand, glanant brochures et renseignements, d'autres ont une idée déjà plus précise de leur avenir. Comme ce fils d'agriculteurs, aujourd'hui en 3ème, qui depuis la classe de 5ème vient s'informer chaque année pour suivre une formation lui permettant de travailler sur une exploitation agricole et prévient : «*vous me réservez une place !*».

DOMINIQUE BERNERD

UN MOYEN MODERNE ET RAPIDE POUR PUBLIER VOTRE ANNONCE LÉGALE DANS Terres de Bourgogne
legales@terres-de-bourgogne.net
Devis établi plus rapidement...
RENSEIGNEZ-VOUS AUPRÈS DE PATRICIA AU 03 80 78 90 42

Le RGA, un défi pour l'avenir



Jérémy Decerle, Responsable du Comité Régional Installation Professionnel

«Parce que l'agriculture est capitale pour les générations futures, les JA organisent partout en France la semaine du renouvellement des générations en agriculture du 14 au 18 février. Sous forme de rassemblements, d'articles de presse et d'actions diverses et variées, les Jeunes Agriculteurs comptent bien réaffirmer l'importance d'installer des jeunes en agriculture.
En un quart de siècle, la Bourgogne a perdu plus de la moitié de ses exploitations agricoles donc, quelque part, la moitié de ses agriculteurs. Face à ce chômage qui ne dit pas son nom, notre génération doit plus que jamais réactiver la seule alternative face à cet exode : l'installation. Les enjeux sont fondamentaux, pour l'Humanité d'abord ; sans agriculteur, qui nourrira la population qui croît à une vitesse record, 9 milliards d'habitants en 2050 ? Fondamental aussi pour le bien de notre espace rural, sa culture, son dynamisme et son économie bien sûr. Afin de répondre aux besoins d'aménagement du territoire, pour que continuent à vivre des écoles, des services, des emplois, des paysages et un certain équilibre ville-campagne, il est indéniable que la Profession doit travailler de manière à rendre le métier plus attractif, plus rémunérateur, tout en correspondant aux attentes de la société. Même si nous sommes prêts à relever le défi, nous manquons clairement de lisibilité par rapport aux politiques publiques françaises et européennes envers l'agriculture.
Comprenons-nous bien, les agriculteurs, mais plus particulièrement les jeunes agriculteurs, ne font pas l'aumône. Ils sont le maillon essentiel, le point de départ de la réponse à un besoin primaire, celui de l'alimentation. Nous souhaitons assurer notre mission dans les meilleures conditions pour notre région et notre pays».

L'installation agricole, une volonté !
Les JA, un moteur
Les partenaires du Programme Régional Installation : Etat, Conseil Régional de Bourgogne, Europe – Fonds Social Européen Chambres d'agriculture, FSEA, ADASEA, CERFrance, CUMA, CERD, SAFER, Gaec et Sociétés, MSA…

Préparer votre retraite, transmettre votre exploitation, rechercher un asso

Journée régionale renouvellement des g

Vous êtes agriculteur ? Vous êtes intéressé par les enjeux du renouvellement des générations ? Vous êtes ou allez être concerné par la transmission de votre exploitation ? Vous avez un projet d'installation ? Nous vous invitons à participer à la journée régionale renouvellement des générations en agriculture vendredi 18 février de 14h à 17h à la salle polyvalent de Sombernon.

Au programme : témoignages d'un agriculteur qui a transmis et a permis une installation du jeune qui a repris, d'un maire qui témoignera de la place de l'agriculture dans sa commune et d'un élu du Conseil régional de Bourgogne, débat, dégustation de produits issus de l'agriculture bourguignonne.

Présence des responsables des organisations professionnelle agricoles.

Renseignements : Jeunes Agriculteurs : Marie-Laure Gauvin 03 80 68 67 75 ou 71 Florian Bernard.

▶ Le point info transmission association

Des conseillers sont là pour vous accompagner dans votre réflexion et vos démarches.

Ils vous proposent de :

- **vous rencontrer pour formaliser votre projet de transmission / association, et vous aider à le mettre en œuvre (rendez-vous gratuit)**
- **réaliser avec vous un diagnostic de votre exploitation :**
 - **étudier les conditions de reprise,**
 - **définir les points forts et marges de manœuvre,**
 - **rédiger une offre attractive pour les candidats à l'installation ou association.**
- **vous aider à trouver un repreneur en vous proposant de vous inscrire au RDI (Répertoire Départ Installation) ou de participer aux journées d'échange cédants / repreneurs.**
- **vous communiquer les dates des réunions d'information et formation sur la transmission et la retraite.**

Contacts :
Côte d'Or 03 80 68 67 84 Alexis Parent
Nièvre 03 86 93 40 15 Carole Simon
Saône-et-Loire 03 85 29 57 39 Adasea
Yonne 03 86 94 21 95 Marc Abonnet

▶ Le répertoire départ installation (RDI)

Pour les cédants

Votre offre d'exploitation ou d'association sera communiquée via un site internet et une brochure régionale.
Le conseiller vous mettra en relation avec des candidats préalablement sélectionnés
Vous restez libre de votre choix et des modalités de transmission.

Pour les candidats

Vous recherchez une exploitation pour réaliser votre projet d'installation. Contactez le RDI de votre département qui vous proposera un entretien pour faire le point sur les critères de votre recherche. Le conseiller se chargera lui-même, si besoin, de diffuser votre inscription dans les départements de votre zone géographique de recherche. Les conseillers RDI vous proposeront alors des offres expertisées correspondant à vos souhaits, ces offres pouvant ne pas être en ligne sur le site.
http://www.repertoireinstallation.com/

Contacts :
Côte d'Or 03 80 68 67 85 Corine Garnier-Penning
Nièvre 03 86 93 40 15 Carole Simon
Saône-et-Loire 03 85 39 11 33 Gaël Pellenz
Yonne 03 86 94 21 95 Marc Abonnet

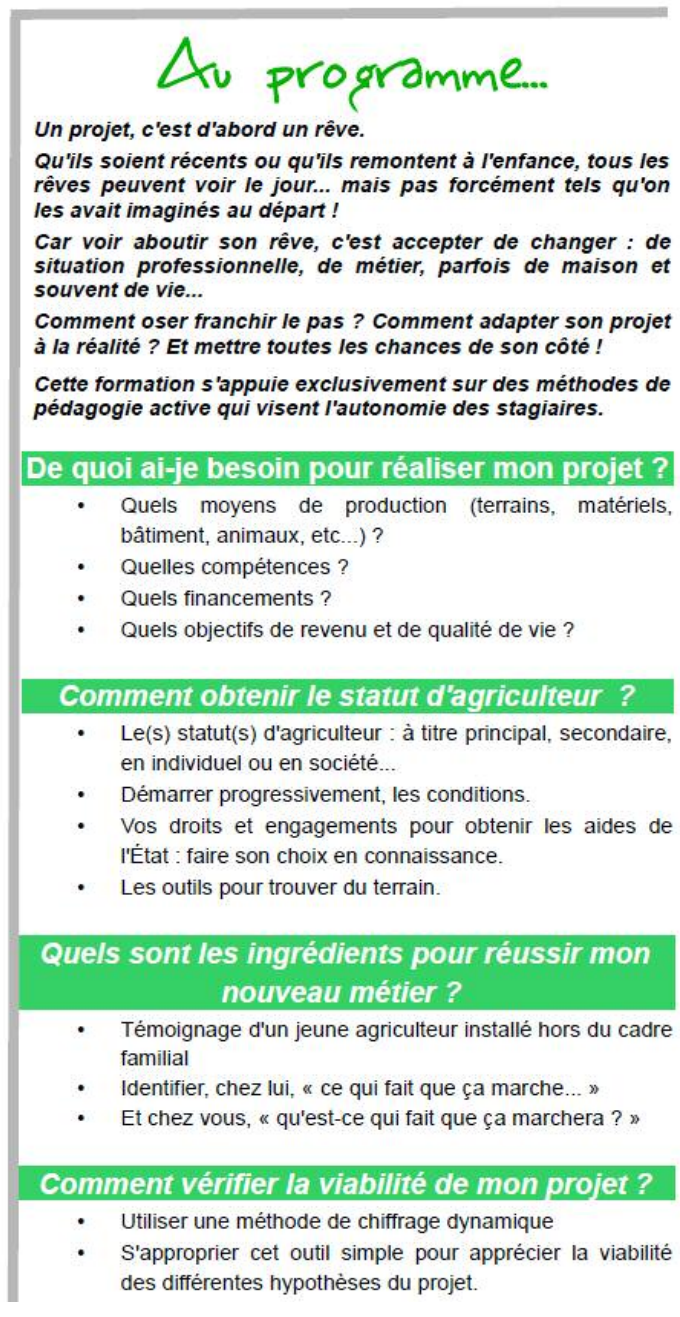


▶ Le point info installation

Vous rêvez de devenir agriculteur mais vous ne savez pas comment vous y prendre car vous n'avez pas de famille dans le métier ? Vous souhaitez reprendre la ferme de vos parents, ou d'un autre membre de votre famille ?
Contactez le Point Info Installation !
Un conseiller vous accueillera quel que soit votre projet, il vous accompagnera dans la construction de votre projet, il vous informera sur l'ensemble des démarches à la création / reprise d'entreprises agricoles, et il vous orientera si nécessaire vers des conseillers spécialisés (juristes, conseillers production, conseillers économiques…).

Contacts :
Côte d'Or 03 80 68 67 72 - Nièvre 03 86 93 40 38
Saône-et-Loire 06 37 23 61 99 - Yonne 03 86 94 21 99

Osez faire le pas !



Au programme...

Un projet, c'est d'abord un rêve.

Qu'ils soient récents ou qu'ils remontent à l'enfance, tous les rêves peuvent voir le jour... mais pas forcément tels qu'on les avait imaginés au départ !

Car voir aboutir son rêve, c'est accepter de changer : de situation professionnelle, de métier, parfois de maison et souvent de vie...

Comment oser franchir le pas ? Comment adapter son projet à la réalité ? Et mettre toutes les chances de son côté !

Cette formation s'appuie exclusivement sur des méthodes de pédagogie active qui visent l'autonomie des stagiaires.

De quoi ai-je besoin pour réaliser mon projet ?

- Quels moyens de production (terrains, matériels, bâtiment, animaux, etc...) ?
- Quelles compétences ?
- Quels financements ?
- Quels objectifs de revenu et de qualité de vie ?

Comment obtenir le statut d'agriculteur ?

- Le(s) statut(s) d'agriculteur : à titre principal, secondaire, en individuel ou en société...
- Démarrer progressivement, les conditions.
- Vos droits et engagements pour obtenir les aides de l'État : faire son choix en connaissance.
- Les outils pour trouver du terrain.

Quels sont les ingrédients pour réussir mon nouveau métier ?

- Témoignage d'un jeune agriculteur installé hors du cadre familial
- Identifier, chez lui, « ce qui fait que ça marche... »
- Et chez vous, « qu'est-ce qui fait que ça marchera ? »

Comment vérifier la viabilité de mon projet ?

- Utiliser une méthode de chiffrage dynamique
- S'approprier cet outil simple pour apprécier la viabilité des différentes hypothèses du projet.

Dates :

- Session 1 : 15/02, 01/03 et 08/03/2011
- Session 2 : 21/06, 28/06 et 05/07/2011

Lieu : Fontaines (71) près de Chalon sur Saône

Contact : Christine Laugâa au 03 85 29 56 96

cié...

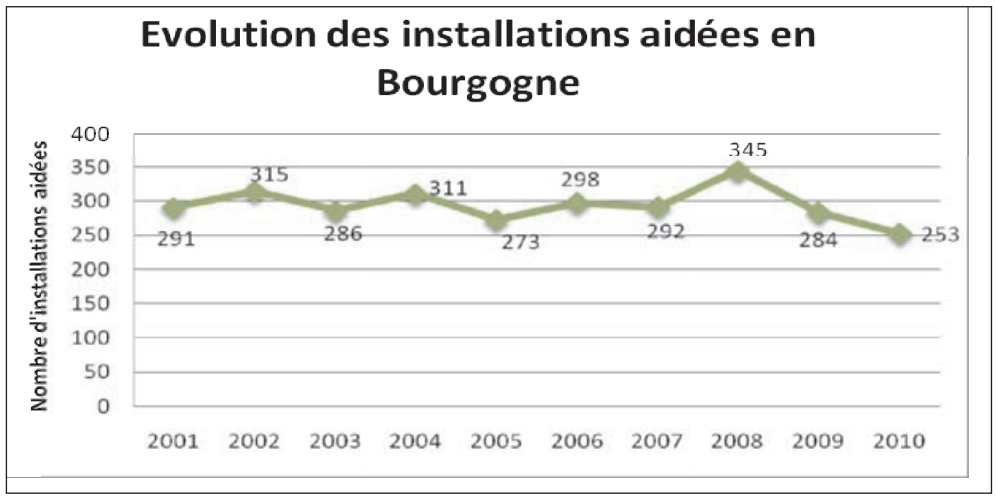
énérations le 18 février à Sombernon (21)

Les installations en Bourgogne

Chaque année en Bourgogne, environ 300 jeunes créent ou reprennent une exploitation agricole en Bourgogne, en bénéficiant d'aides de l'État.

DEPARTEMENT	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	*2010*
Côte d'Or	92	89	84	89	73	85	69	108	75	*73*
Nièvre	33	34	37	55	47	50	61	54	41	*40*
Saône et Loire	105	119	122	117	105	123	112	134	126	*92*
Yonne	61	73	43	50	48	40	50	49	42	*49*
Total régional par année	**291**	**315**	**286**	**311**	**273**	**298**	**292**	**345**	**284**	***254***

source Adasea



Environ 20% s'installent hors du cadre familial (personnes n'ayant pas de famille dans l'agriculture ou s'installant à plus de 50km de l'exploitation de leurs parents), en bénéficiant en plus d'aides du Conseil régional de Bourgogne.

Portrait d'un jeune agriculteur

Fabrice Genin, du CDJA à JA national

Ses parents ne sont pas agriculteurs mais il s'est tout de même lancé dans le secteur qu'il a toujours aimé. Voici le parcours de Fabrice Genin, jeune agriculteur côte d'orien, aujourd'hui membre du conseil d'administration de la structure nationale des JA.



Fabrice Genin habite Marsannay-le-Bois dans le canton d'Is-sur-Tille. Ce jeune agriculteur de 33 ans fait partie de JA national depuis le mois de juin dernier. Spécialisé en productions végétales (colza, blé, orge, moutarde, tournesol, lin, pois), Fabrice a la particularité de ne pas être issu du secteur agricole. *«J'ai toujours eu le goût du métier, dès mon plus jeune âge, même si mes parents ne sont pas agriculteurs»* raconte Fabrice. Les travaux agricoles, il les découvre à l'âge de 16 ans en allant travailler un été chez Christophe Monot, l'un de ses amis. *«Je m'apprêtais à rentrer au lycée agricole»* précise Fabrice, *«avec Christophe, on s'est très bien entendu et on a eu envie de construire un projet commun»*. Fabrice sort du lycée de Quetigny en 1998 après avoir obtenu un bac STAE et un BTS productions végétales. La ferme de Christophe Monot n'est hélas pas assez grande pour accueillir immédiatement Fabrice. Ce dernier devra attendre l'année 2005 pour devenir agriculteur : *«j'ai enfin pu saisir une opportunité, une ferme s'est libérée à Bellefond près de Dijon. Christophe et moi sommes aujourd'hui associés»* explique Fabrice Genin, qui était facteur depuis l'année 1998.

En remplacement de Samuel Maréchal

S'il devient agriculteur seulement en 2005, Fabrice Genin a déjà intégré le réseau des JA depuis cinq années en occupant le poste de président du CDJA de Dijon (aujourd'hui JA de Dijon). Interrogé sur ses motivations à rejoindre le syndicat, Fabrice répond que ce fut un bon moyen d'intégrer ce milieu professionnel et de comprendre son fonctionnement: *«je n'étais pas du milieu agricole ! Si ce n'est pas toi qui fait la démarche d'aller vers les autres et de te faire connaître, tu n'existes pas. En plus, il était important pour moi de bien connaître le fonctionnement de cette profession»*. En 2006, Fabrice entre au conseil d'administration départemental en tant qu'administrateur stagiaire. En 2008, il honore un second mandat en devenant vice-président du réseau. Il représente également les JA21 au conseil d'administration de la structure Bourgogne France-Comté. Fabrice Genin monte encore d'une marche en juin 2010. Les JA de Bourgogne Franche-Comté, présents au congrès JA de Perpignan, voient vacants deux de leurs trois postes nationaux. Le Côte d'orien Samuel Maréchal cède notamment sa place. Fabrice Genin se présente alors. Élu membre du conseil d'administration comme 40 autres JA du pays, Fabrice est aujourd'hui responsable du groupe des énergies renouvelables et administrateur associé sur les groupes Pac, grandes cultures et environnement de JA national.

Monopolisé deux jours par semaine

Cette fois-ci, les motivations de Fabrice à adhérer au syndicat ont évolué et ne sont plus les mêmes. Celles-ci ne se résument plus aux simples faits de s'intégrer et de découvrir la profession. *«Pourquoi intégrer JA national ? J'ai envie de défendre le métier, certaines idées et valeurs. Il faut maintenir un tissu d'agriculteurs assez important sur le terrain, favoriser l'installation et l'engagement. Pour ce dernier point, mieux vaut être acteur de l'évolution des choses plutôt que de les subir»* signale Fabrice qui évoque également l'intérêt personnel de s'impliquer, de voir d'autres personnes et d'autres problématiques que celles rencontrées au sein de son exploitation. Aujourd'hui, son poste à JA national le monopolise en moyenne deux jours par semaine. *«Nous avons des bureaux à Paris. Je participe à des réunions internes JA et à des représentations dans d'autres OPA»* explique le Côte d'Orien. Pour conclure, Fabrice Genin répond à deux questions : la première sur sa vision de la Côte d'Or, la deuxième, sur les voeux qu'il formulerait aux JA pour 2011: *«La Côte d'Or a la chance d'avoir des productions variées. Si aujourd'hui cette diversité s'apparente davantage à une division, je pense que le département a tout intérêt à en faire un atout. La spécialisation entraîne des risques aux niveaux économiques et environnementaux. La diversité est une bonne chose pour gérer les risques de fluctuation des prix. Bassins allaitant et céréalier : on aurait tout intérêt à trouver des ponts et des liens pour faire ensemble des bénéfices. En ce qui concerne mes vœux pour la nouvelle année, je souhaite que notre réseau ait de l'optimisme et de l'engagement. Il faut croire en notre métier et ne pas avoir peur des changements. Et c'est par l'engagement que nous garderons nos valeurs»*.

AURÉLIEN GENEST

▶ Installation

PRI info

Côte d'Or

Recherche exploitation en polyculture-élevage

Homme de 27 ans, possédant un cursus scolaire agricole, recherche une exploitation en polyculture-élevage sur le département, avec une préférence pour le Nord Côte d'Or. Personne qui a une certaine expérience dans le milieu agricole (4 à 5 années de salariat). La surface recherchée est comprise entre 100 et 250 ha. Il est prêt à étudier toutes propositions de reprise individuelle ou en association afin de mener à bien son projet. Pour plus d'informations, contactez Alexis Parent au 03.80.68.67.84 (n°offre 21110003).

Nièvre

LA PAQ – Dispositif de formation

La Plate-forme d'accompagnement à la qualification (PAQ) est un dispositif de formation, initié et financé par le Conseil régional de Bourgogne et le FSE, qui permet aux personnes sans activité et sans qualification professionnelle ou avec une qualification obsolète d'obtenir une qualification professionnelle. Cette formation propose un parcours individualisé en centre de formation et en entreprise, un accompagnement renforcé et ouvre aux droits à la rémunération du stagiaire de la formation professionnelle. Pour plus d'informations, vous pouvez contacter Julie Portebœuf au CFPPA du Morvan à Château-Chinon au 03.86.79.49.30.

Yonne

Futurs retraités, la Dica est une obligation

Deux ans avant l'âge théorique de votre retraite, en tant que chef d'exploitation, vous avez reçu via la MSA, une Déclaration d'Intention de Cessation d'Activité.18 mois au plus tard avant la date prévisionnelle de votre cessation d'activité, vous devez renvoyer ce document Cerfa à la Chambre d'agriculture (missions Odasea), que vous ayez un repreneur identifié ou pas. Pour de plus amples informations, contactez Marc Abonnet au 03.86.94.21.95.

Congrès de la FNB à Autun

Prix et revenu des éleveurs au cœur

Prix, revenu, marché export, cotations, Pac … tous ces sujets ont été mis sur la table au congrès de la Fédération nationale bovine, les 2 et 3 février, à Autun. Xavier Beulin, président de la FNSEA, et Bruno Le Maire ont partagé les débats avec les éleveurs. Hué comme applaudi, Bruno Le Maire a annoncé le versement par anticipation du solde de la PMTVA.

C'est à la fin du congrès de la Fédération nationale bovine (FNB), le 3 février à Autun que Bruno Le Maire a apporté quelques réponses aux demandes des éleveurs et surtout a pris position dans les échanges intrafilières sur le prix à la production. Il a ainsi clairement dénoncé le refus des industriels de faire monter les prix à la production en élevage bovin. *«Certains industriels jouent le jeu, d'autres non. Et s'il faut publiquement expliquer quels industriels ne jouent pas le jeu, je le ferai»*, s'est-il exclamé. Il précise que les *«coopératives ne sont pas toujours celles qui jouent le mieux, avec vous, le jeu pour faire remonter les prix»*. Effectivement, à lire le titre de la présentation de Philippe Chotteau, chef du département économie à l'Institut de l'élevage, Les cours du bœuf flambent partout… sauf en Europe, il y a de quoi se poser des questions en matière de prix de la viande. Dans ce sens, Pierre Chevalier, président de la FNB, soutenu par Xavier Beulin, président de la FNSEA, a clairement insisté sur l'opportunité d'un GIE export, dénonçant l'attitude du groupe Bigard qui refuse de chercher des marchés à l'international. Pour le groupe, cela signifierait démanteler et remettre en cause le fonctionnement de son marché et probablement son hégémonie.

Favoriser l'export à tout prix

Pour Jean-Pierre Fleury, secrétaire général de la FNB, *«une volonté gouvernementale»* est indispensable pour *«aller chercher des marchés à l'export»*. Bruno Le Maire lui répondra en rappelant tous les efforts faits en faveur du déblocage de nouveaux débouchés exports (Russie, Turquie, Egypte, Liban…). Il annonce d'ailleurs la signature d'un nouveau certificat sanitaire le 1er février avec l'Algérie, supprimant la vaccination FCO obligatoire des vaches mères. De plus, il déclare que *«l'État reconnaîtra officiellement la vaccination»* FCO faite par les éleveurs. Dans ce sens et afin de faciliter les vaccinations contre la FCO qui pourraient mettre à mal bon nombre d'échanges internationaux, Bruno Le Maire devrait rencontrer prochainement les laboratoires afin d'obtenir une explication sur la récente multiplication par 3 ou 4 du prix du vaccin.

Machine à classer et réforme des cotations

Sur le sujet de la machine à classer, il n'hésite pas à parler *«de sanctions nécessaires»* si la généralisation de cette machine dans les abattoirs de plus de 3000 t n'a pas été effectuée avant le 31 janvier. Cette généralisation avait été demandée par le ministre dans une feuille de route, acceptée par toute la filière le 9 novembre dernier. La refonte des cotations faisait également partie de cette feuille de route. *«Nous avons un système de cotation archaïque qui date des années 50»*, proclame Bruno Le Maire. Il a donc mis en place un comité, rassemblant les acteurs de la filière dont FranceAgriMer, qui devrait débuter en avril.

Bâtiments, photovoltaïque et méthanisation

«Nous maintiendrons les crédits bâtiments pour la modernisation des élevages», a-t-il affirmé quant à la problématique de la compétitivité. Les nouveaux bâtiments doivent être réfléchis afin de diminuer les coûts. De plus, il faut tenir compte d'une éventuelle insertion dans ses bâtiments de systèmes de production d'énergie (photovoltaïque ou méthanisation). La conclusion du groupe de travail de prospective est unanime là-dessus et parle d'*«un véritable plan bâtiment élevage»*. Bruno Le Maire ajoute qu'en termes de production d'énergie, *«nous devons augmenter les tarifs du biogaz en France»*. Côté photovoltaïque, Xavier Beulin s'était exclamé dans son discours de la veille : *«Si l'on gérait nos entreprises comme on a géré le dossier photovoltaïque au ministère, il y a longtemps que l'on serait en faillite, c'est scandaleux !»*.



Prix, revenus, marchés, exports... autant de sujet qui ont occupé les débats lors de c

PAC et OMC sur le tapis

Concernant la PAC, Bruno Le Maire a rejoint les propos de Xavier Beulin : *«Nous aurons fait du bon boulot si l'on garde le même budget»*. Mais, pour le ministre, *«maintenir ce budget, cela ne suffit pas. Nous devons faire en sorte que l'équilibre entre le 1er et le 2e pilier soit maintenu»*. Il se montre plus ferme encore en parlant du zonage des régions à handicap naturel puisque la révision devra être faite *«non pas en*

Les acquis et les annonces

De ce congrès sans langue de bois, se dégagent un certain nombre d'acquis et quelques annonces dont les éleveurs attendent qu'elles soient rapidement suivies d'effets.



- **Le ministre a annoncé le versement (dès le 4 février) du solde de la part nationale de la PMTVA (65 millions d'euros pour 88 000 éleveurs). Le15 mars, la part communautaire sera versée à son tour, trois mois avant la date habituelle.**
- **Un contrôle de l'installation des machines à classer sera organisé pour vérifier que les abattoirs de plus de 3000t ont bien respecté leur obligation de s'équiper. Ces machines représentent un gage d'équité et de transparence sur l'ensemble du territoire national.**
- **Un nouveau certificat sanitaire vient d'être signé avec l'Algérie, ce qui permet de débloquer ce marché en développement.**
- **Engagement ferme du ministre à soutenir la constitution d'un GIE Export, et sur le territoire national, à appuyer les hausse du prix de la viande à la consommation.**
- **Rencontre prévue avec les laboratoires pour faire baisser le prix du vaccin FCO.**
- **Cotations : volonté de faire évoluer "un système archaïque qui date des années 1950" avec comme objectifs : "la transparence, l'équité, la vérité sur les prix".**
- **Audit de la compétitivité des abattoirs français annoncé pour la fin du mois de juin.**
- **Bruno Le Maire soutient la démarche de contractualisation souhaitée par l'interprofession , il veut "que l'interprofession se mette d'accord sur un contrat type, sinon le gouvernement interviendra".**
- **Maintien des crédits bâtiments affectés à la modernisation des élevages. Mais les éleveurs attendent plus et la FNB demande une refonte totale du système et un nouveau plan bâtiments d'élevage qui intègre la production énergétique et permette de limiter les coûts de fonctionnement (sur la paille en particulier).**
- **Le ministre souhaite une augmentation des tarifs du biogaz.**
- **Sur la PAC Bruno Le Maire pèsera afin que l'équilibre entre le 1er et le 2ème pilier soit maintenu.**
- **A l'OMC "pas question qu'un accord entre l'Union européenne et le Mercosur se fasse sur le dos des éleveurs", c'est un engagement ferme du ministre, reste à savoir comment il pourra être tenu.**

Face au désarroi des éleveurs

Des réponses très consensuelles

Le malade est dans un état très critique et son pronostic vital est engagé. C'est le constat partagé par tous les participants aux congrès de la FNB et la raison pour laquelle les représentants politiques réunis à l'occasion d'une table ronde se sont accordés sur un certain nombre de remèdes, en dehors de tout esprit «boutique».



François Patriat (sénateur, président du Conseil régional) François Sauvadet (Député, président du Conseil général de Côte d'Or), un membre de la commission européenne, M. Del Pozo Ramos, M. Anciaux (sénateur), Pascal Ferey (FNSEA), Jean-Pierre Fleury (secrétaire général de la FNB) et Benoît Aurière (Jeunes agriculteurs), participaient à une table ronde organisées dans le cadre du Congrès FNB.

François Sauvadet, président du Conseil général de Côte d'Or, a résumé l'impression générale en qualifiant la situation «*d'intenable*». Il est donc indispensable «*de continuer à soutenir ce secteur et à s'engager sur la réorganisation foncière et le développement des circuits courts*», a-t-il martelé. Un engagement partagé par François Patriat, président du Conseil régional de Bourgogne. Autre remède «*la contractualisation*», mais sur ce point, a reconnu M. Anciaux, le constat est loin d'être partagé par tous les parties intéressées. Cette voie reste difficile à ouvrir et Pascal Ferey a insisté sur le fait que la contractualisation, importante certes, «*représentait une solution parmi d'autres, car il fallait aussi combattre en urgence le manque de transparence de la grande distribution*», quitte à ce que le législateur intervienne pour régler ce problème.

François Patriat en a appelé à revenir aux fondamentaux de la PAC, pour «*un juste échange plutôt qu'un libre échange*». Et précisément, au plan européen, on est loin du juste échange, comme l'a souligné Pascal Ferey, pointant les distorsions de concurrences entre l'Allemagne et la France. Une même réglementation européenne, mais une interprétation nationale qui plombe les résultats et la capacité de développement des exploitations françaises. «*Il y a trop de réglementations pour qu'elle soit juste*» à force «*d'empiler sans nettoyer, la réglementation devient illisible*», contre-productive et inefficace par bien des points. Sans oublier, a insisté François Patriat le coût des normes, pour ceux qui les subissent et pour la collectivité tout entière. Là encore la France et son souci constant de *«laver plus blanc»* se met en situation de fragilité. En relevant l'importance de ce constat partagé, Jean-Pierre Fleury a rejeté l'argument «*trop facile*» du manque de compétitivité de nos élevages. *«En matière de compétitivité, les éleveurs ont fait le maximum, c'est maintenant aux Pouvoirs publics et à la filière de faire les efforts nécessaires»*. Et Pascal Ferey de conclure : «*l'élevage n'a pas besoin de comparaisons, il a besoin de décisions, il nous faut des engagements»*. Car sur le terrain, les organisateurs du congrès l'ont bien compris, «*c'est l'urgence qui prime !*».

AMK

des débats



ce congrès.

fonction de ce que souhaite la Commission mais en fonction de ce que souhaite la France». Pour finir, il s'exclame : *«Je refuse catégoriquement la conclusion d'un accord entre l'Union européenne et le Mercosur qui se ferait sur le dos des éleveurs. Ce serait injuste moralement et suicidaire économiquement»*. Pierre Chevalier a donc eu réponse à son discours, presque point par point, mais certains sujets n'auront tout de même pas été abordés comme la réutilisation des graisses animales dans l'alimentation du bétail ou la pérennité des tests ESB.

ED

Délégation nivernaise

"Des promesses mais on attend des résultats"!

Les Nivernais sont venus nombreux, en voisins, au Congrès de la FNB à Autun. Réactions à chaud.

Les Nivernais se sont déplacés en masse au Congrès de la FNB: neuf délégués le mercredi lors des groupes de travail, une vingtaine le lendemain pour la clôture. Interrogés à chaud, à l'issue du discours du ministre, quelques délégués nivernais n'ont pas caché leur scepticisme quant aux annonces faites par le ministre de l'Agriculture.

- Marie-Bernard Benoit, de nouveau élu administrateur national de la FNB: *"Nous avons compris que le ministre a pris pleinement conscience des problématiques de l'élevage. Il a assimilé les données du problème et a l'air de les prendre en main. Avec lui, tout semble facile mais on en verra la concrétisation dans quelques mois. Est-ce que les mesures seront suffisanest pour responsabiliser tous les acteurs de la filière"?*

- Éric Bertrand, président de la Chambre d'agriculture de la Nièvre: *"Le ministre a l'air de comprendre mais cela ne suffit pas. Il y a un très gros problème de revenu et je n'ai pas vu une solution même si il y avait des ouvertures dans son intervention. Il faut les 60 centimes d'augmentation mais où les prend-on? Où trouver des marges de manoeuvre? La contractualisation entre productions animales et productions végétales et la réduction des charges? En 2010, elles n'ont fait qu'augmenter sans le moindre espoir de diminution»*.

- Jean-Pierre Condamine, président de la FDSEA 58: *"Des promesses, des promesses... mais quid de la suite? La hausse des prix à la consommation est une piste parmi d'autres pour contenir les charges mais il faut craindre que cette hausse, ne serve qu'à payer l'augmentation des charges"*.

- Francis Maenhout, secrétaire général de la FDSEA 58: *"Ce sont beaucoup de promesses et de belles paroles mais on jugera aux résultats. Il y a quelques années, nous devions recevoir des aides d'urgence, on les attend toujours"...*

- Marcel Cottin, éleveur charolais et président de la section ovine de la FDSEA 58: *"La hausse de prix à la consommation, pourquoi pas? Mais ce n'est peut-être pas la seule solution. Cette hausse pourrait entraîner une baisse de la demande de la part de consommateurs qui font de plus en plus attention à leur budget alimentaire. Même si c'est très dur, il ne faut pas non plus que nous passions pour plus miséreux que les autres! C'est aussi de notre responsabilité morale d'afficher un profil avenant, quelles que soient les difficultés liées à la crise"*.

- Michel Loison, vice-président de la Chambre d'agriculture et de la FDSEA58: *"Il faut être bien pauvre pour ne rien promettre. C'est dire si le ministre est bien pauvre! La hausse des prix est un passage obligatoire. Mais nous raisonnons à l'envers car ce sont les intermédiaires qui vont garder la marge»*.

- Didier Ramet, vice-président de la section bovine 58: *"Il faut nécessairement que la hausse de 60 cts redescende aux producteurs et vienne rééquilibrer la hausse des coûts de production"*!

PROPOS RECUEILLIS PAR EMMANUEL COULOMBEIX

Retour de congrès

Il faut ajuster les discours aux actes

Le Congrès est passé, les problèmes de l'élevage restent. Quels enseignements peut-on en tirer par rapport aux attentes très concrètes des éleveurs ?

Quelques jours après la clôture des débats, quels enseignements peut-on tirer d'un congrès placé sous le signe de la gravité et de l'urgence ? Un constat d'abord, dressé par le secrétaire général de la FNB, Jean-Pierre Fleury : *«le congrès a le mérite d'avoir été une force de proposition responsable»*, mais *«le temps est compté»*. Les prochaines semaines vont être déterminantes et les éleveurs sauront alors si le message de détresse et la détermination à aboutir qu'ils ont manifestés pendant deux jours, ont vraiment été pris à leur juste mesure. *«Dans les semaines à venir»* confirme le secrétaire général de la FNB, *«il va falloir que les espoirs nés dans le sillage du discours du ministre se trouvent satisfaits»*.

L'avancement des paiements ne suffit pas

La *«feuille de route»* est partagée, toutefois, la notion d'urgence n'a certainement pas la même acuité sur le terrain ou dans les bureaux ministériels. Le ministre a tenu un langage de vérité, mais il n'est pas sûr qu'il ait convaincu tous ceux qui l'ont écouté, certains propos ayant un air de *«déjà entendu»*. Au détour des conversations c'est ce qui marque le plus, cette lassitude face aux engagements et aux promesses, sans que les mesures prises suffisent à régler les problèmes de fond. Et surtout insiste Jean-Pierre Fleury *«nous n'avons aucune réponse à court terme au problème de trésorerie. L'avancement des paiements ne suffit»*. Comme l'a martelé le président de la FNB, Pierre Chevalier, quand les éleveurs ne peuvent plus vivre normalement de leur activité, ce n'est plus le nombre de vaches ou de jeunes bovins engraissés qui compte, la vraie question c'est *«la rémunération de l'activité elle-même»*. Et sur la question du prix, les responsables de la FNB sont unanimes : il faut que tout le monde prenne ses responsabilités, *«les acteur de l'aval ne pourront pas éternellement s'abriter derrière les marchés»*. D'autant que dans la situation actuelle, un coup d'oeil chez les voisins européens montre qu'il y a bel et bien une exception française. En cause une offre atomisée, *«le manque de synergies des organisations de producteurs»* et un système de cotation que le ministre lui-même a qualifié *«d'archaïque»*.

«Du prix!» avant tout...

Sur cette question du prix, Jean-Pierre Fleury renchérit, les synergies quand elles existent ne soutiennent pas suffisamment le produit issu des élevages. *«Le discours convenu c'est "Viens chez moi tu auras du service", mais ce qu'il nous faut c'est plutôt "Viens chez moi tu auras du prix!"»*. Ce changement passe par *«la volonté de se regrouper en créant des plates-formes communes sur des produits désignés»*. Tous s'accordent sur la création d'un GIE Export, conscients que le marché intérieur ne suffit pas, le président de l'Interprofession bovine, Dominique Langlois en est même *«un fervent partisan»*. Reste maintenant, pour tous comme pour le ministre «à ajuster les discours aux actes» et à avancer.

Sur les prix d'abord, *«les entreprises vont être chargées de répercuter les hausses de prix et les éleveurs vont devoir exercer leur droit de regard pour surveiller les hausses qui sont demandées»*. Et là le secrétaire général de la FNB insiste sur le nécessaire rattrapage des deux dernières années ET sur la compensation de la hausse des matières premières. Le chiffre de 10% d'augmentation des prix à la consommation a été avancé, mais pour que le compte soit bon, Jean-Pierre Fleury revendique pour les éleveurs une rallonge de *«5% destinée à compenser la hausse des matières premières. Ces 15% d'augmentation du prix consommateur aboutiraient à une augmentation de 0,85 €/kg du prix payé au producteur»*.

Tout le monde s'accorde à reconnaître que l'élevage subit une mutation importante, au plus mauvais moment et dans les pires conditions d'acceptabilité pour les éleveurs. Toutes les ressources nécessaires pour faire face à ce changement d'époque ne viendront pas uniquement de l'extérieur, il faudra aussi en trouver au sein de la filière pour *«tirer l'élevage vers le haut»*. Une filière qui manque encore selon le secrétaire général de la FNB *«de maturité»*, mais qui va devoir grandir vite si elle veut éviter le suicide collectif.

ANNE-MARIE KLEIN

Vos élus à la FNB

Ils sont six, nouveaux élus ou réélus, représentants les éleveurs de la région Bourgogne à la Fédération nationale bovine. Trois d'entre eux sont élus au bureau de l'organisation professionnelle.



• Jean-Pierre Fleury (21), éleveur à Saint-Martin de la Mer, commune du Morvan, canton de Saulieu. Membre du bureau, secrétaire général de la FNB, président d'Interbev Bourgogne et président de l'EDE 21.



• Emmanuel Bernard (58), naisseur-engraisseur sur la commune de Cercy-la-Tour (canton de Fours dans le Sud Nivernais). Membre du bureau de la FNB, secrétaire général de la FRB, vice-président d'Interbev Bourgogne, représentant des éleveurs à la commission des cotations Bourgogne Franche-Comté et président de la section bovine FDSEA 58.



• Marie-Bernard Benoist (58), naisseur-engraisseur à Alluy, commune du Centre Nivernais sur le canton de Châtillon-en-Bazois. Administrateur FNB, administrateur Interbev Bourgogne, vice-président de la section 58.



• Christian Bajard, naisseur-engraiseur à Saint-Symphorien-des-Bois(71), président de la section bovine de la FDSEA, membre du conseil d'administration de la FDSEA, membre du bureau de Global.



• Michel Joly, naisseur-engraisseur en Gaec à Monthelon (71). Membre du bureau de la section bovine de la FDSEA et administrateur de la FDSEA. Adhérent à Charolais Horizon.

• Jean-Philippe Nivot, naisseur-engraisseur en EARL à Saint-Firmin (71). Membre du bureau de la section bovine.

En bref

La FNB demande à Bruno Le Maire des mesures publiques d'urgence

La FNB demande à Bruno Le Maire des mesures d'aides publiques si les prix bas persistent.

«Si les prix à la production des bovins finis et ceux des animaux maigres, en forte baisse actuellement, ne progressent pas à très court terme, les Pouvoirs publics devront alors impérativement mettre en œuvre des mesures d'aides publiques ciblées sur l'élevage bovin viande».

Cette réflexion de la Fédération nationale bovine (FNB), exprimée dans un communiqué de presse le 8 février, est accompagnée d'une mise en garde à l'intention du ministre de l'Agriculture. Les éleveurs reviendraient sur le terrain si le message n'était pas entendu.

FDSEA 21

Un salarié à temps partagé...

Vous êtes débordé mais pas au point d'embaucher un plein temps ? Pourquoi ne pas envisager un salarié qui partagera son temps entre plusieurs exploitations ?

Recourir au temps partagé c'est se doter de la bonne personne, au bon moment ! A l'heure où l'on parle beaucoup de la flexi-sécurité, le groupement d'employeurs (GE) peut être une solution intéressante : un salarié d'un GE partage son temps de travail entre plusieurs employeurs et est directement salarié par le GE avec lequel il ou elle signe un contrat de travail.

«Un GE reconstitue des emplois en CDI temps plein. Il apporte sécurité et pérennité de l'emploi pour le salarié. Pour les entreprises, il permet de répondre à des besoins de compétences à temps partiel (en production, en secrétariat…) mais aussi à des besoins saisonniers» explique Gaëlle Bertrand, animatrice emploi à la FDSEA 21.

Depuis près de deux ans, la FDSEA 21 travaille à la mise en place et au développement de plusieurs groupements d'employeurs. C'est ainsi que plusieurs groupements d'employeurs dits *«classiques»* ont vu le jour. Ces derniers regroupent 2 à 3 agriculteurs qui mutualisent leurs besoins, montent une association et embauchent en commun, gardant à leur charge la gestion administrative du groupement.

Plusieurs projets pour des groupements d'employeurs à échelle départementale.

Deux grands projets occupent aujourd'hui la FDSEA 21

Le premier est la mise en place d'un groupement d'employeurs à échelle départementale. Il se basera sur le même principe de fonctionnement qu'un groupement classique, en partageant les compétences de salariés qualifiés. L'avantage pour les adhérents sera l'externalisation complète de la charge administrative que ce soit vis-à-vis du recrutement, de la gestion des contrats, des fiches de paie qu'au niveau de la facturation et de la comptabilité inhérente au groupement.

Le deuxième grand projet, en gestation depuis l'an dernier est un groupement tourné vers l'avenir de nos exploitations. Il s'agit d'un groupement d'employeurs d'insertion et de qualification dont l'objectif principal est de former des salariés qualifiés pour demain. Basé sur l'emploi partagé de salariés en contrat de professionnalisation, le GEIQ aura pour vocation de former des actifs agricoles compétents pour répondre aux besoins de main d'œuvre à venir dans les exploitations.

COMMUNIQUÉ FDSEA 21



Pour toute question concernant ces groupements d'employeurs ou pour vous faire connaître en tant qu'adhérent potentiel, n'hésitez pas à contacter Gaëlle Bertrand au 03 80 68 67 67.



Formation FDSEA de l'Yonne

En finir avec le trac !

Qui ne s'est jamais senti stressé à l'idée de prendre la parole en public… ? Pour y remédier, la FDSEA de l'Yonne organise une formation de deux jours sur le thème *«intervenir avec aisance en public»*, animée par Juliette Steimer, comédienne de métier.

Dans un contexte où la communication est devenue reine, nombreux sont les agriculteurs qui, pour des raisons professionnelles, sont amenés à prendre la parole en public, soit en lisant un discours, soit pour une intervention orale préparée ou improvisée dans une réunion ou un débat. Les mains moites, le verbe hésitant, le stress…, pas toujours facile pour certains, de s'exprimer avec aisance ! C'est à leur attention, que la FDSEA de l'Yonne organise une formation de 2 jours les 15 et 16 février prochain.

Comédienne de profession, Juliette Steimer intervient depuis une dizaine d'années auprès de professionnels agricoles. Conçu pour des groupes de 5 à 10 personnes, le stage s'appuie sur des techniques empruntées aux exercices théâtraux. Objectif : rester maître de sa voix et valoriser son discours en l'adaptant à sa propre personnalité.



Faire que la prise de parole en public ne soit plus vécue comme un moment de stress.

Une formation basée sur le ludique

Quel public visez-vous au travers de cette formation ?

Juliette Steimer : *«toute personne amenée de par son métier à prendre la parole devant un public. Aujourd'hui, de plus en plus d'agriculteurs souhaitent acquérir des outils pour mieux communiquer sur leur métier, donner une image le mettant en valeur, une image d'empathie vis-à-vis du grand public. Et on travaille en ce sens».*

Quelles sont les grandes lignes de cette formation ?

«La pratique de la prise de parole en public. Maîtrise de soi, de l'appréhension de l'expression orale devant un groupe de personnes quel qu'il soit. Apprendre également à mieux maîtriser ses émotions, ses appréhensions, son trac… Le but étant de permettre également à l'agriculteur de mieux se connaître soi même afin de mieux parler de soi. Le grand public a aujourd'hui encore une image un peu faussée des réalités économiques et des techniques culturales auxquelles sont confrontés les exploitants. D'où l'importance à bien communiquer là-dessus».

Dans la pratique, comment ça se passe ?

«Ces deux jours sont répartis de telle sorte qu'on aborde plusieurs thèmes : une aisance physique autour d'exercices basés sur la voix, mais aussi le regard, la gestuelle, toutes ces données non verbales qui existent et apportent beaucoup à l'image. Ensuite, on travaille sur l'organisation de la prise de parole en elle-même à partir de simulations et situations, que ce soit au travers de jeux de rôles, d'articles de journaux ou de son expérience personnelle. Cela fait 10 ans que je travaille avec le monde agricole et ma façon de fonctionner est basée essentiellement sur le ludique, à partir d'exercices très vivants, laissant peu de place à la théorie».

C'est une formation conçue pour combien de personnes ?

«En règle générale, des groupes de 8 à 12 personnes, mais il m'est arrivé d'animer des sessions avec seulement 4 personnes. Le principe du stage s'appuie sur un travail en groupe et sur un suivi individuel. Si la formation est générale, l'application est particulière à chacun, tout individu fonctionnant différemment. Ce qui est important à mes yeux, c'est que chacun reparte avec une conscience plus précise de lui-même, de sa façon de faire, de fonctionner, de parler, face à un public».

▶ Stage

«Intervenir avec aisance en public»

Mardi 15 février de 9 h 30 à 17 h 30 et mercredi 16 février, de 9 h à 16 h

Lieu : Aérodrome Auxerre-Branches

Renseignements : 03 86 49 48 10

▶ En bref

Notification du portefeuille et paiement des DPU 2010 – Prenez contact avec votre FDSEA

Suite à l'envoi par l'administration de la notification du portefeuille de DPU 2010 le mois dernier, de très nombreux appels nous sont parvenus afin de comprendre non seulement la composition du portefeuille de DPU mais également de comprendre le montant réellement perçu par les exploitants. En effet, suite à la première notification d'avril 2010, qui faisait état de la dotation à incorporer au portefeuille de DPU détenu jusqu'en 2009 par l'exploitant, plusieurs événements ont pu intervenir et modifier le montant global à incorporer dans le portefeuille de DPU (dotations issues des programmes réserves et programmes spécifiques, application de la clause de gains exceptionnels … etc) d'où un décalage parfois important entre le montant initialement annoncé et le montant final incorporé.

De même, en raison de l'application d'un stabilisateur de 96,05 % sur l'enveloppe allouée aux DPU et du prélèvement de la modulation, le montant payé aux producteurs, et récapitulé dans vos comptes-rendus de paiement, ne correspond pas à celui qui a été notifié par l'administration. Face à une telle pagaille, la FDSEA est intervenue pour qu'un compte-rendu clair et explicite puise permettre à chacun d'y voir un peu plus clair quant à sa PAC et contrôler que ce qui lui est du ait bel et bien été pris en compte. Malgré tout, et en cas de doute, nous vous incitons fortement à vous rapprocher des services de votre FDSEA.

S.L – FDSEA 58

FDSEA de la Nièvre

Rétrospective syndicale 2010 *suite et fin*

Dernier volet de la rétrospective 2010 de l'action syndicale de la FDSEA de la Nièvre.



Septembre/octobre Une rentrée chargée

Septembre n'aura pas échappé à la règle et aura vu la FDSEA intervenir sur de multiples dossiers. En plein marasme sur le prix de la viande bovine et alors que les charges d'exploitation ne cessent de croître, la FDSEA et les JA entament, à l'appel de la FNB, de la FNSEA et des JA, une action de longue durée visant à obtenir une hausse essentielle des prix de la viande. Les équipes cantonales investissent alors les GMS pour des opérations de stickage des viandes d'import et pour récupérer les factures d'achat des distributeurs, afin de faire la lumière sur les marges que chacun des maillons de la filière s'attribue au détriment des prix à la production. Le constat est sans équivoque : 30 à 35% des marges pris par chaque opérateur d'aval (abatteurs, transformateurs, distributeurs) et les miettes aux producteurs. Malgré les discours, les éleveurs restent l'unique variable d'ajustement. Ce constat conduit les équipes syndicales à faire pression sur les commissions de cotations où, en l'espace de deux mois, les cotations sur les jeunes bovins et les vaches suivent une évolution favorable sans pour autant que les acheteurs ne répercutent celle-ci dans les cours de ferme. Un scandale dont l'État, par son inaction, semble se porter garant. Il est grand temps de durcir l'action : le blocage de Cuiseaux se prépare et le bras de fer avec l'aval de la filière continue.

Dans le même temps, la FDSEA engage une discussion avec le Conseil général de la Nièvre pour favoriser la consommation de viande locale dans les écoles et collèges nivernais. Les JA, avec l'appui du Préfet, rencontrent Carrefour et son directeur national «*viande*», Alain Basquin, et la section bovine de la FDSEA rencontre Schiever ainsi que les responsables de groupements Bourguignons.

En parallèle, le travail de la FDSEA sur le dossier «*environnement*» continue. Suite à l'action du 1er juin 2010, cinq réunions sont organisées sur le terrain pour permettre aux adhérents de vérifier les projets de classement des cours d'eau de l'administration sur les bassins versants de la Canne, de la Colâtre, du Sauzay, du Nohain et du Beuvron. La FDSEA intervient également sur le problématique dossier des dégâts de gibiers, où nous obtenons la mise en place d'un groupe de travail sous tutelle du préfet. S'en suivent trois réunions qui permettront d'aboutir prochainement à la mise en place de mesures visant à réduire l'excès de population de sangliers, entretenu par certains et nuisant au rendement économique d'un grand nombre d'exploitations de grandes cultures et d'élevages.

Novembre/décembre L'orage gronde sur la filière bovine et porcine

En dépit des coups de semonces lancés par les sections d'élevages FNB et FNP de la FNSEA, les opérateurs de la filière ne bougent pas et les prix sont au plus bas. Seule une mobilisation coordonnée par la FNB, la FNP, la FNSEA et les JA s'élèvent contre les pratiques de la filière et le consentement des Pouvoirs publics. Les engraisseurs réclament une nette revalorisation du prix à la production. Cette situation est intolérable et affecte également les naisseurs. La Nièvre, avec la Bourgogne, part à l'assaut des établissements Bigard à Cuiseaux. Une mobilisation exemplaire... Bigard revient à la table des négociations, un premier pas insuffisant pour la FNB et la FNSEA et un rapport de forces qui, malgré la difficulté, devra perdurer en 2011.

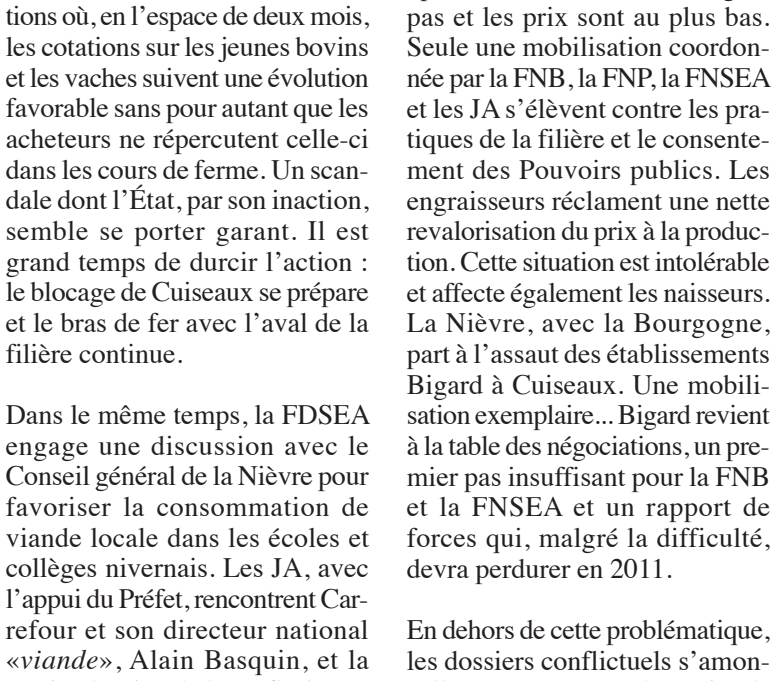
En dehors de cette problématique, les dossiers conflictuels s'amoncellent : émergence du projet de zonage Natura 2000 avec 41 000 ha gelés en Sud Morvan et 30 000 dans les Amognes. Dans le même temps, suite à l'intervention du Préfet et avec l'appui du député Christian Paul, le dossier épineux du défrichement trouve une issue favorable. Malgré tout, une question se doit d'être posée : la Nièvre, déjà verte, deviendra-t-elle une réserve «*écolo*» ? La FDSEA et les JA se battent. Seul un syndicat fort peut agir. C'est lemessage transmis lors des réunions électives de novembre et décembre 2010 pour que l'agriculture et l'élevage nivernais se développent dans l'intérêt économique et social de tous les ruraux.

2010 s'achève et chacun espère que 2011 nous permettra de retrouver un revenu décent au plus vite.

FDSEA 58



La FDSEA intervient également sur le problématique dossier des dégâts de gibiers



Les équipes cantonales investissent les rayons boucherie des GMS



Nouveaux moteurs, nouveau carburant

Adaptons notre conduite !

Nouveaux moteurs, nouveau carburant… En ce début d'année 2011, l'actualité ne manque pas pour le machinisme agricole. Pour beaucoup d'agriculteurs toutefois, des éclaircissements sont nécessaires. Franck Loriot, de la FRCuma, revient en détails sur ces sujets et invite chacun à adapter sa conduite.

L'air de rien, ces dernières années ont été le théâtre d'évolutions considérables sur les moteurs diesel et leurs incidences en terme de conduite ont été majeures, notamment pour les moteurs du domaine agricole dont la principale fonction n'est pas uniquement de tirer son propre poids à vitesse constante. En effet, il y a à peine dix ans, la majorité des propriétaires de tracteurs mettaient dans leurs moteurs du fioul rouge classique (voire du fioul grand froid), étant équipés quasiment exclusivement de pompes à injection mécanique. Ainsi, d'une manière générale, la meilleure façon d'économiser le carburant consistait alors à réduire les gaz en mettant un ou deux rapports supérieurs pour avoir le même débit de chantier. On pouvait ainsi espérer, suivant les cas et en partant du postulat que le moteur est en bon état, diminuer sa consommation d'environ 1 à 2 litres/heure. Quant au stockage du carburant, on se posait peu de questions : les circuits des tracteurs n'étaient pas trop sensibles et on comptait sur des filtres de 5 à 30 microns de maille.

Et puis...

Depuis est arrivée une multitude d'évolutions technologiques plus ou moins importantes pour être en phase avec la réglementation des émissions polluantes des moteurs agricoles. Citons pêle-mêle une liste non-exhaustive des nouveaux équipements montés sur nos mécaniques modernes :

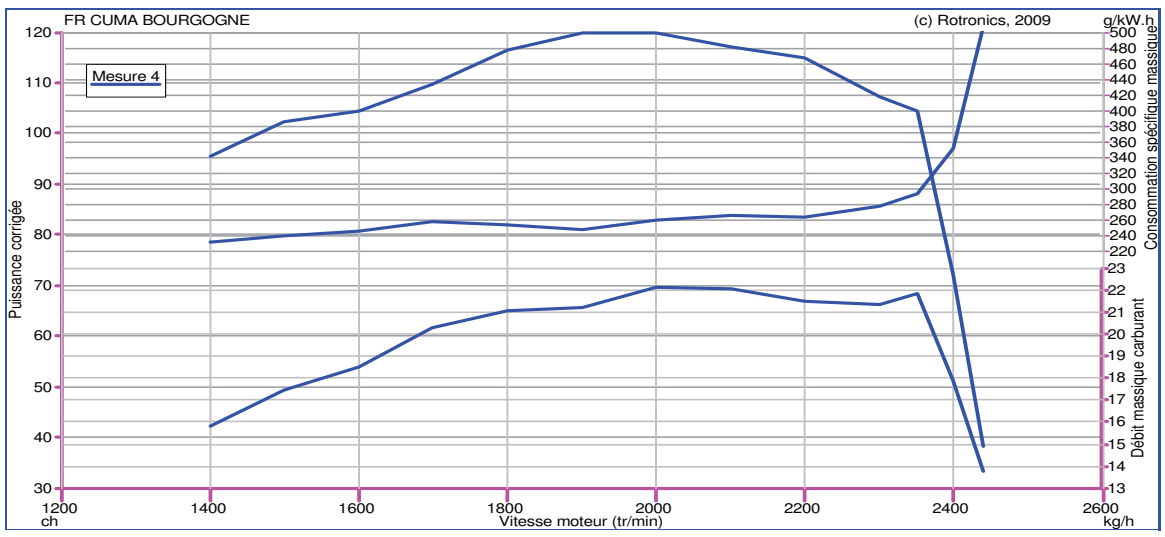
- la régulation électronique de l'injection ;
- le système d'injection à rampe commune (*«Common rail»*) et haute pression d'injection ;
- le turbo-compresseur régulé en pression grâce à une Waste-gate (vanne de décharge) ;
- le turbo-compresseur à géométrie variable (contrôlant la pression donc le débit d'air à tous les régimes et charges moteur, via une commande électrique gérée électroniquement) ;
- la vanne EGR, permettant la réintroduction d'une partie des gaz d'échappement dans l'admission, de manière à diminuer le taux d'oxygène et donc *«étouffer»* le moteur pour limiter ses émissions polluantes ;
- le dispositif généralement appelé *«Boost»*, faisant augmenter la puissance dans certaines conditions d'utilisation du moteur, en augmentant le débit d'injection. Dispositif censé dans certains cas, augmenter la rentabilité de travail ;
- les multiples normes de puissance, parmi lesquelles il est bien difficile de se repérer ;
- l'intercooler, dont la seule mission est de refroidir les gaz d'échappement ;
- la généralisation des moteurs à quatre soupapes par cylindre facilitant le volume d'air injecté dans les cylindres ;
- le diamètre de filtration 2 microns (un cheveu fait 60 microns de diamètre, coupez le donc en trente pour avoir la maille de votre filtre... !).

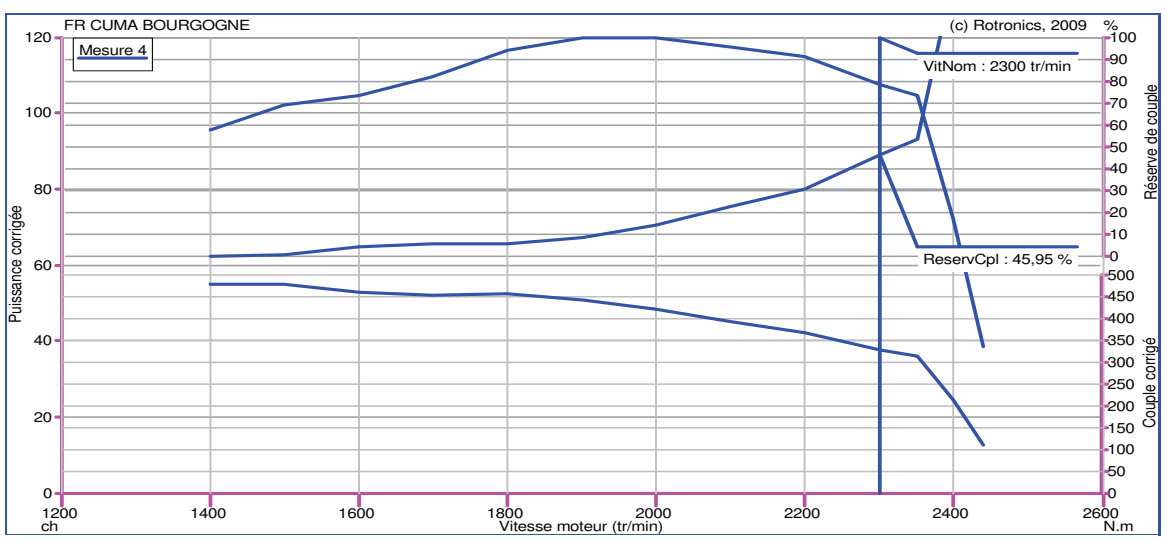


Sans compter l'évolution des automatismes de boîte à vitesse ou encore l'arrivée massive des boîtes à variation continue.
Tous ces changements font que, même si le fonctionnement de base est bien suivi par les chauffeurs, il n'en reste pas moins que quelques adaptions de conduite et quelques précautions d'entretien rigoureux peuvent être intéressantes, au titre du coût de revient du tracteur et bien entendu, à la consommation/hectare de celui-ci.

Côté pratique...

Prenons un exemple avec différentes variables pour voir s'il y a





▶ Impact de la consommation de carburant :

Conduite sur routes de bennes et tracteurs - synthèse des résultats d'essais

Objectifs : visualiser l'impact de la consommation de carburant selon le mode de conduite, le type de réglage (différence de consommation pour un même travail)

Essais 1 – conduite optimale (passage de références)

Remarque : conduite essayant de combiner un maximum de rendement en temps tout en essayant de conduire de manière économique, en s'appuyant sur les courbes issues du passage au banc d'essai moteur

Temps	Volume de fioul consommé	Consommation à l'heure
7min15	1.81 litres (l)	14.9 l/h

Essais 2 – conduite « à fond »

Remarque : conduite privilégiant un débit de chantier maximum, sans se préoccuper de l'aspect consommation

Temps	Volume de fioul consommé	Consommation à l'heure
6min55	2.02 litres (l)	
moins 4,5%	*plus 10,5%*	17,5 l/h

Essais 3 – conduite à 25 km/he au couple

Remarque : conduite visant à rouler à 25 km/h, en ne brusquant pas le tracteur (conduite "au couple") à des régimes situés entre 1500 et 1800 tr/min, conduite théoriquement économique

Temps	Volume de fioul consommé	Consommation à l'heure
9min28	1.91 litres (l)	
plus 23,5 %	*plus 5%*	12,5 l/h

Essais 4 – conduite optimum boost actif

Remarque : même conditions que la variante 1 mais avec le boost du constructeur activé, seulement le gain de temps est minime (0,07%) alors que la consommation pour ce trajet augmente de 8%.

Temps	Volume de fioul consommé	Consommation à l'heure
7min12	1.965 l	
moins 0.07%	*plus 7,9%*	15,6 l/h

Essais 5 – conduite à 25 km/he optimum

Remarque : conduite visant à rouler à 25 km/h, mais au régime de consommation spécifique du tracteur idéal (1900 tr/min), doit être économique mais le moteur est très peu souvent chargé (comme une conduite à vide quasiment), il fonctionne donc majoritairement dans sa zone de coupure et de ce fait le rendement est mauvais.

Temps	Volume de fioul consommé	Consommation à l'heure
9min17	1.96 l	
plus 22%	*plus 7,7%*	12,66 l/h

Essais 6 – conduite optimum sans masse

Remarque : même conditions que la variante 1 sauf que la masse avant de 800 kg est enlevée, simulant un tracteur qui aurait ses masses toute l'année ou un chargeur qui n'est jamais démonté (bien entendu ce chiffre est à prendre compte si le chargeur ne sert pas de contre-poids au tracteur avec un outil arrière porté, par exemple un 90 ch 4 roues motrices avec une faneuse de 6m30.

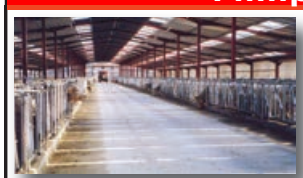
Temps	Volume de fioul consommé	Consommation à l'heure
7min02	1.77 l	
moins 3%	*moins 2,3%*	15.09 l/h

Essais 7 – conduite optimum sans benne

Remarque : chiffres du passage à vide pour un régime de conduite se situant aux alentours de 1900 tr/min comme dans la variante 1.

Temps	Volume de fioul consommé	Consommation à l'heure
6min25	1.475 l	
moins 12%	*moins 18,5%*	13,79 l/h

METAL CONSTRUCTION
Philippe SIMONNET



• Bâtiments Agricoles et Industriels
• Bardage bois
• Panneaux préfabriqués
• Aménagement intérieur

58000 Saint Eloi
Tel : 03 86 57 24 57 - Portable : 06 76 45 76 48 Fax : 03 86 36 58 29
philippe.simonnet6@wanadoo.fr

gain de consommation. Voici les résultats d'essais menés par la Fédération régionale des Cuma de Bourgogne (FRCuma) sur un tracteur de 120 chevaux, attelé à une benne chargée en sable. Les différentes variantes de conduite furent réalisées sur le même parcours le même jour pour comparer les choses de manière objective.
Le tracteur concerné est récent, bénéficiant de la technologie à rampe commune d'injection et d'un boost qui vient rajouter de la puissance, lequel peut être désactivé.

Ce tracteur était conduit pour les essais à partir des courbes de puissance et de consommation, via le passage au banc d'essai moteur de la FRCuma (voir courbe ci-jointe). On peut donc remarquer que si ce tracteur a une consommation quasiment identique à 1 900 tours/minute (tr/mn) ou à 2 200 tr/mn, il a en revanche plus de puissance à 1 900 tr/mn qu'à 2 200 tr/mn ; la valorisation du moteur est donc supérieure de 7% si l'on conduit à 1 900tr/mn plutôt qu'à un régime supérieur à 2 000 tr/mn. Ceci est la théorie du banc d'essai. Mise en pratique sur la route, on obtient un différentiel de 10,5% entre les deux situations pré-citées (voir document page précédente *«Impact de la consommation de carburant»*).

L'autre surprise a été de constater que, dans un autre cas, l'essai avec *«boost»* n'a amélioré le temps de parcours que d'1% à peine alors même que la consommation faisait un bond de 8% ! Et cela en dépit du fait que le *«boost»* apporte une vingtaine de chevaux supplémentaires au tracteur. Mieux vaut donc le désactiver si on a le choix.

Pour conclure, même s'il y avait d'autres variables à tester, on peut déjà dire que pour conduire son tracteur de manière économique, il convient de trouver le meilleur régime moteur de valorisation du carburant et lui demander le maximum de débit de chantier - en optimisant la boîte à vitesses - pour avoir la consommation la plus faible pour un chantier donné.

La précision de l'électronique

On constate de gros écarts, encore plus importants que pour l'exemple pré-cité. Ainsi, les tracteurs de nouvelle génération peuvent avoir, à 100 tr/mn près, 3 à 4 litres/heure (l/h) d'écart de consommation, pour une puissance quasiment équivalente. Si l'on se trompe de régime, l'addition peut être lourde en fin d'année : 2 l/h sur 600 heures de fonctionnement induisent une sur-consommation de pas moins de 1 200 litres de gazole par an...

D'autre part, la variation de puissance par rapport à la puissance annoncée est non négligeable puisque elle ne correspond pas, et ce dans la moitié des cas, présentant des écarts de plus ou moins 10% par rapport à la puissance théorique du constructeur
Le passage au banc d'essai moteur est intéressant à ce titre puisqu'il permet de savoir précisément où se trouve la puissance et quel est le meilleur régime pour se préserver d'une consommation importante.

La conduite économique

à la demande d'utilisateurs, des journées pour économiser le carburant ont réuni une centaine d'agriculteurs en Saône-et-Loire et en Côte-d'Or en 2010 pour compléter les journées de passage au banc d'essai. Le principe est le suivant : passage des tracteurs au banc d'essai de la FRCuma (ouvert à tous les agriculteurs, mais aussi aux concessionnaires) réunissant huit tracteurs par jour sur un même site (exploitation, concessionnaire, coopérative), suivi - si vous le décidez - d'une journée de formation théorique organisée en partenariat avec la chambre d'agriculture sur les fonctionnements des nouveaux moteurs, leurs critères de choix. Ensuite, les différentes qualités de carburant sont abordées et présentées, de même que les différents types d'huile, la filtration et les leviers de conduite économique. Pour terminer, chaque participant se voit remettre sa courbe avec les conseils éventuels de réglage, et les plages de régime optimum de votre moteur.
Pour tous renseignements sur les journées qui seront organisées dans votre département, prenez contact avec votre FDCuma ou la Chambre d'agriculture.

Franck Loriot,
Conseiller machinisme,
FRCuma Bourgogne

▶ Contacts

• Côte-d'Or : **Guillaume Dumonet tél. 03.80.28.81.20.**
• Nièvre : **étienne Bourgy ; tél. 03.86.93.40.25.**
• Saône-et-Loire : **Françoise Dela tél. 03.85.29.57.00.**
• Yonne : **Richard Wylleman tél. 03.86.94.22.22.**
• Bourgogne : **Franck Loriot tél. 06.25.00.71.48**

▶ Synthèse des résultats du banc d'essai moteur

220 Diagnostics réalisés dont 143 ayant une référence (65%)



9,2 ans d'âge moyen
3508 Heures moyennes
389 Heures moyennes /an

Répartition par marque

Marques	Pourcentage
JOHN DEERE	20 %
MASSEY FERGUSON	17 %
NEW HOLLAND	13 %
CASE IH	10 %
DEUTZ FAHR, FENDT	9 %
CLAAS	5 %
RENAULT	6 %
VALTRA	3 %
FORD	2 %
FIATAGRI, NEW HOLLAND FIAT, NEW HOLLAND FORD, SAME, STEYR	1 %
LAMBORGHINI, LANDINI, MC CORMICK	Inf à 1 %

Répartition par puissance

Puissance	Nombre	Pourcentage
> 50 et ≤ 80 CV	32	15.3
> 80 et ≤ 100 CV	36	17.2
> 100 et ≤ 120 CV	39	18.7
> 120 et ≤ 150 CV	45	21.5
> 150 et ≤ 200 CV	49	23.4
> 200	8	3.8

35,9 % entre à 80 et 120 CV

27, 2 % SUP à 150 CV

Débit de pompe

- 71,9 % ont un débit de pompe >5 % à celui annoncé par le constructeur avec un maxi à 88,46 %
- 59 % ont un débit de pompe >10 % à celui annoncé par le constructeur
- 6,5 % ont un débit de pompe insuffisant avec un mini à -35,86 %
- 21,6 % ont un débit de pompe correct par rapport à la normale

Consommation Spécifique (CS)



- 64,7 % ont un bon ou très bon rendement moteur
- 35,3 % ont un rendement moteur dégradé et ne valorisent donc pas bien leur carburant. Lié sans doute à « l'utilisation

Puissance Maximale

- 36,9 % ne développe pas la puissance annoncée par le constructeur avec un mini à -42,04 %
- 40,4 % développe la puissance annoncée par le constructeur (entre 0 et +10%)
- 22,7 % développe plus de 10% de la puissance annoncée par le constructeur avec un maxi à 75,07 %

Etat des injecteurs	41
Calage pompe	10
Avance automatique	1
Réglages jeu soupapes	6

Gain de consommation

En considérant qu'un tracteur est utilisé au mieux à 50% de charge en moyenne sur l'année, il est donc possible d'économiser 2,2 l/he soit pour une utilisation moyenne annuelle de 389 heures, 856 litres annuellement.

Débit / Puissance

39,6 % ont un débit 5% supérieur à la normale sans développer de puissance supplémentaire!
20,9 % ont un débit 5% supérieur à à la normale et valorisent ce carburant en puissance.

▶ Nouveau carburant

L'évolution des normes anti-pollution –et parallèlement celle des moteurs– fait que le fuel domestique ne correspond actuellement plus en terme de taux de soufre et ne correspond plus techniquement aux moteurs. C'est pourquoi le Gazole non routier (GNR) fait son apparition. Son utilisation dans les tracteurs agricoles sera en effet obligatoire à compter du 1er novembre 2011. Voici quelques questions/réponses pour vous aider dans la démarche.

Pourquoi le gazole non routier ?

- Diminuer le taux de soufre dans les carburants, le soufre étant un lubrifiant des éléments d'injection mais aussi un polluant, notamment les suies (fumées) ;
- répondre aux exigences des constructeurs qui développent des moteurs demandant du gazole EN590 (blanc), bien plus pauvre en teneur en eau et sédiments ; moteurs qui sont développés de la sorte pour répondre aux normes anti-pollution et où la garantie peut être remise en question avec l'utilisation de fioul.

De quelle couleur sera-t-il ?

- Il sera rouge clair comme certains constructeurs actuels développant du fioul de qualité supérieure (FQS).

Sera-t-il possible de continuer à mettre du rouge classique dans les moteurs de nouvelle génération ?

Non, cela sera interdit, de plus dans les moteurs de nouvelle génération (tier 4 à partir de janvier 2011), le système de recyclage des gaz fera que si l'on met du rouge classique avec un fort taux de soufre, les filtres à particules et autres catalyseurs seront très vite dégradés et mettront le tracteur en sécurité.

Quels seront ses modes de conservation ?

Ce fioul est composé jusqu'à 7% de bio-diesel (dérivé de colza, tournesol, palme), ce qui le rend un peu plus instable à la conservation. Néanmoins un stockage à l'abri de l'humidité et de la lumière est la clé de la réussite et un stockage de 6 mois à un an est possible.
Attention cependant, ce carburant est type «*Été*» en été et «*Additivé*» pour résister au gel l'hiver, soyez vigilant pour votre stockage à l'approche de l'hiver (une réserve d'un an livrée en été ne sera pas exploitable l'hiver car le carburant figera).

Dois-je changer ma cuve ?

Au-delà de l'aspect réglementaire (cuve double paroi ou bac de rétention), si l'on décide de ne pas investir, l'étape obligatoire reste le nettoyage de cuve pour enlever la mélasse contenue dans le fond de cuve. De plus, les impuretés agglomérées sur les parois internes de la cuve seraient décollées par ce nouveau carburant plus agressif. Pour un nettoyage de cuve, renseignez-vous auprès de votre revendeur de carburant.
Si toutefois votre cuve est récente, et que vous l'avez toujours remplie avec du fioul de qualité supérieure (Total fioul premier ou BP superfioul), le taux de salissures dans ce carburant étant le même que le gazole blanc (très inférieur au fioul classique même à celui dit "supérieur"), vous n'êtes pas obligé de nettoyer. Un nettoyage tous les dix ans est recommandé ensuite.

Et son prix ?

Normalement, le coût de production du gazole et du fioul étant sensiblement identique, son prix ne devrait pas trop bouger, et il sera plus stable tout au long de l'année.

Est-ce risqué pour mes moteurs d'ancienne génération ?

Non, car le soufre –qui était un lubrifiant pour les injecteurs notamment– sera remplacé par des additifs de lubrifiance comme dans le gazole blanc depuis un certain temps.

Quand dois-je le mettre et pour quels matériels ?

À partir du 1er novembre 2011 pour les tracteurs agricoles et forestiers.
Néanmoins, le produit est disponible dès ce début d'année 2011. Et il paraît plus prudent d'anticiper le basculement de carburant, ne serait-ce que pour organiser de bonnes conditions de stockage.

Si un seul véhicule a plusieurs sources d'alimentation, plusieurs gazoles différents ?

Admettons un véhicule alimenté par plusieurs agriculteurs, qui ne changeront pas leur gazole en même temps, le fioul précédent est miscible avec le gazole non routier, à l'exception d'un véhicule qui serait acheté en début 2011 aux normes tier 4 et utilisant la technologie SCR, avec additif Ad Blue, le fioul est proscrit car trop riche en soufre, qui dégraderait très vite le catalyseur du tracteur.

Zones humides

Prendre les devants en matière d'environnement

Un travail mené par le syndicat du bassin versant de la Vouge a permis de cibler au mieux les zones humides et les secteurs à enjeux sur son territoire. La Chambre d'agriculture salue la démarche.



Un espace est considéré comme humide si ses sols ou sa végétation correspondent à une liste bien précise, en lien avec un arrêté ministériel datant du 1er octobre 2009.



«Nous n'avons pas encore connaissance de tous les éléments» commente Pierre Coquillet, *«avec l'étude du SBV qui se termine, nous savons à quoi nous en tenir. Ce sont des mesures qui peuvent nous aider à l'avenir».*

Le bassin versant de la Vouge concerne 58 communes du Sud dijonnais. Une étude de localisation de ses zones humides, zones dites essentielles pour le bon fonctionnement des hydrosystèmes, est en train de s'achever. Le syndicat du bassin de la Vouge (SBV) est à l'origine de cette étude. Un arrêté ministériel datant de 2009, modifiant les critères de définition et de délimitation des zones humides, a incité le SBV à entreprendre ce travail. Pierre Coquillet, vice-président du syndicat du bassin de la Vouge et responsable de la commission environnement à la Chambre d'agriculture de Côte d'Or, a récemment présenté cette étude aux membres de la Chambre d'agriculture. Grâce à de nombreux sondages de sol, l'étude a permis d'apporter des connaissances précieuses. Satisfaction pour le secteur agricole : l'approche a permis de cibler au plus juste les secteurs à enjeux et ainsi éviter de *«classer en zones humides»* de grandes zones de cultures qui auraient pu l'être d'après les cartes pédologiques. Quelques parcelles agricoles restent toutefois concernées par la démarche.

Précurseurs dans la démarche

Rappelons le contexte : une politique de sauvegarde des zones humides est dans l'air du temps. Des contraintes réglementaires seraient à prévoir dans les prochains mois ou prochaines années. Interdiction de drainer, d'appliquer tel ou tel herbicide, fongicide, insecticide... *«Nous n'avons pas encore connaissance de tous les éléments»* avoue Pierre Coquillet, *«mais avec l'étude du SBV qui se termine, nous savons à quoi nous en tenir. Ce sont des mesures concrètes qui peuvent nous aider à l'avenir»*. Pour cet agriculteur domicilié à Barges, il est important que le secteur agricole prenne une part importante dans les décisions touchant à l'environnement. *«La Chambre d'agriculture est favorable à la mise en place d'actions en faveur de l'environnement, à condition que celles-ci ne nuisent pas à l'économie agricole. Il faut également que ces actions servent à quelque chose, il n'est pas question de faire de l'environnement pour faire de l'environnement... Nous demandons que toutes les décisions environnementales se basent sur des données chiffrables»*. Pierre Coquillet indique qu'une étude sur les zones humides va prochainement être menée par la Chambre d'agriculture. Celle-ci se fera à l'aide de parcelles témoins sur lesquelles on procèdera à différentes restrictions, dans le but d'évaluer les impacts des zones humides sur la biodiversité et les impacts de restrictions agricoles sur l'économie. Les membres de la Chambre d'agriculture ont salué la méthode mise en œuvre du SBV. Une inquiétude persiste néanmoins sur les conséquences liées à la réglementation des zones humides, notamment vis-à-vis du drainage.

AURÉLIEN GENEST

Environnement

Une nouvelle réglementation départementale pour l'Yonne

Nouvelle réglementation départementale concernant l'utilisation des pesticides à proximité des points d'eau.

L'arrêté ministériel du 12 septembre 2006 relatif à la mise sur le marché et à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques (pesticides), définit les conditions d'application de ces produits et interdit leur utilisation à proximité immédiate des points d'eau.
Cette interdiction s'appuie sur le concept de *«zones non traitées»* correspondant à une distance minimum à respecter, spécifique à chaque produit, inscrite sur l'étiquette et au minimum égale à 5 m, pour traiter à proximité des *«points d'eau»*.
L'arrêté ministériel prévoit que ces *«points d'eau»* correspondent aux cours d'eau, plans d'eau, fossés et points d'eau permanents ou intermittents figurant sur les cartes de l'Institut Géographique National (IGN).
L'arrêté préfectoral du 20 décembre 2010 décline au niveau local, la réglementation qui s'impose à tous les utilisateurs potentiels de pesticides dans notre département, en adaptant la liste des points d'eau concernés.
Ainsi, il liste tout d'abord la zone non traitée et les points d'eau concernés :
- cours d'eau figurant sur un atlas cartographique
- plans d'eau
- mares ou étangs inscrits sur les cartes IGN
- forages, puits, lavoirs
L'arrêté préfectoral ainsi que l'atlas des cours d'eau est disponible auprès de toutes les mairies du département ainsi que sur les sites Internet de la préfecture de l'Yonne : www.yonne.gouv.fr et de la Direction Départementale des Territoires : www.yonne.equipement-agriculture.gouv.fr

L'interdiction de traitement s'applique également mais de manière moins stricte dans et sur les berges du réseau hydrographique destiné à collecter les eaux pluviales, de ruissellement, ou les eaux des drainages agricoles
Par ailleurs, les traitements ou déversements de produits phytopharmaceutiques sur des avaloirs, caniveaux et bouches d'égouts sont désormais proscrits afin de préserver les espaces imperméables en lien direct avec les cours d'eau par ruissellement.
Une campagne de communication visant à sensibiliser les citoyens sur cette nouvelle réglementation sera menée au cours du premier semestre 2011. Ainsi, des plaquettes d'information seront disponibles en mairies, un panneau d'information figurera dans tous les points de vente et de distribution, ainsi que dans les centres d'application de produits phytopharmaceutiques.
Enfin ces dispositions réglementaires donneront lieu à des contrôles de la part des services de l'État dès 2011.

DDT DE L'YONNE

Axéréal

L'agriculteur face à la volatilité des marchés céréaliers

La sécheresse en Russie, les inondations en Australie : Voilà deux acteurs majeurs sur la scène internationale du blé tendre touchés de plein fouet par des intempéries climatiques d'une rare violence.

La conséquence est directe sur les marchés des grains. Le prix du blé tendre grimpe de 100 €/t en l'espace d'un mois. Toutefois, la violence de cette hausse s'accompagne en 2011 d'un nouveau paramètre : une extrême volatilité des prix … Ce qui était différent en 2007 ! Ainsi, depuis l'été dernier, la variation journalière du prix de la tonne de blé tendre (entre le plus haut et le plus bas de la séance) peut parfois atteindre plus de 20 € !

Cette volatilité attire de *«nouveaux joueurs»*… les financiers. Ces derniers se sont en effet rabattus sur les matières premières agricoles après la crise des subprimes. Ils amènent de nouveaux indices et sortent le marché du traditionnel équilibre offre/demande.

Dans un environnement aussi volatil et incertain, la recherche de l'optimisation de la marge doit, par nécessité, intégrer ce nouveau risque. La nervosité du marché ne doit, pour autant, pas venir perturber les choix de commercialisation.
Quelles méthodes de fixation du prix selon son aversion au risque? Quand vendre ?

L'utilisation du marché à terme est-elle une réponse ?

Il n'existe pas de recette miracle pour *«lutter»* contre la variation des prix. L'utilisation du marché à terme est souvent plébiscité. Mais cela ne s'improvise pas.

L'agriculteur doit en comprendre le fonctionnement, les risques et les coûts avant de s'y aventurer. Nombre d'agriculteurs se retrouvent démunis face aux marchés à terme car ces derniers ne peuvent pas répondre à eux seuls à la gestion des risques d'une exploitation agricole en système céréalier.

Exemple, l'intervention des fonds financiers provoque un écart important entre le marché physique et le marché à terme. Faut-il créer un marché à terme de la prime ? Qu'est que cela signifie ?

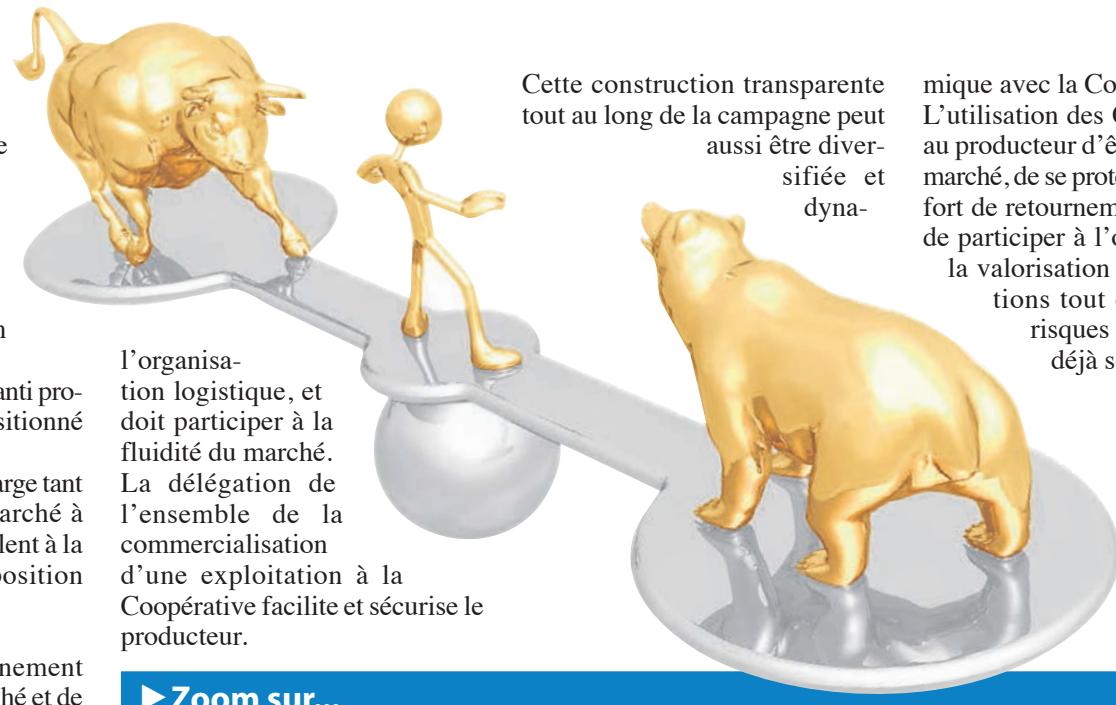
Un Compte Marché Financier pour l'exploitation agricole

Certains producteurs réfléchissent à l'ouverture d'un compte marché à terme pour l'exploitation. C'est possible, mais cette réflexion doit s'intégrer dans une définition globale des risques de l'exploitation. Est-il pour le producteur plus risqué de bien commercialiser ou de bien produire ?
Un compte marché à terme c'est avant tout :
- Financer auprès de sa banque une nouvelle ligne de crédit dédiée.
- Payer les frais de courtage pour chaque opération négociée.
- Financer un dépôt de garanti proportionnel au volume positionné sur le marché à terme.
- Financer les appels de marge tant que la position sur le marché à terme est ouverte (équivalent à la perte théorique de la position ouverte).
- Payer une formation
- Consommer quotidiennement du temps de suivi du marché et de la position du compte.

Les violentes fluctuations de prix provoquent d'importants appels de marges (parfois > 100 €/t) et dépôts de garanti (= 20 €/t). C'est incontestablement une augmentation des besoins en trésorerie, l'un des points faible de l'entreprise agricole.

Commercialiser sa production ne peut pas être un acte isolé

La gestion du risque marché dans une exploitation ne se limite pas à la fixation du prix. Elle doit nécessairement intégrer le risque de production, le risque Qualité, l'organisation logistique, et doit participer à la fluidité du marché. La délégation de l'ensemble de la commercialisation d'une exploitation à la Coopérative facilite et sécurise le producteur.



Cette construction transparente tout au long de la campagne peut aussi être diversifiée et dynamique avec la Coopérative.
L'utilisation des Options permet au producteur d'être acteur sur le marché, de se protéger d'un risque fort de retournement de marché, de participer à l'optimisation de la valorisation de ces productions tout en limitant les risques que nous avons déjà soulignés.

DENIS COURZADET

▶ Zoom sur...

La Formation … Club Axe Marchés

Axereal forme les Agriculteurs à la découverte des marchés et à leur utilisation dans un cadre toujours sécurisé. Anticiper, Analyser, Gérer et Traiter l'information. Décider . . . Ne pas regretter ! ! !
C'est dans cette optique qu'Axéréal organise des réunions régulières sur les marchés. Baptisés *«Club AxéMarchés»*, ils sont animés par un spécialiste *«Marchés»* accompagné du responsable de région.
Les *«clubs AxéMarchés»* constituent un lieu d'échange privilégié entre les agriculteurs sur les marchés, l'évolution de la gestion du risque marché dans le temps associé à la performance des outils commerciaux mis à la disposition de chacun.
Plusieurs thèmes y sont traités tels que l'analyse des marchés, la logistique, l'impact des parités monétaires et des décisions politiques, le contexte mondial mais aussi régional, le fonctionnement d'un marché à terme, les options…
Ils sont accessibles à tous les Adhérents quelle que soit leur sensibilité de commercialisation (déléguée ou individuelle) AxéMarché reste proche de l'exploitation et du producteur dans son analyse. Le leitmotiv du club est la gestion du risque optimisé en parfaite cohérence avec la politique commerciale de la Coopérative.
Le rythme des réunions est décidé par les participants à hauteur de 3 ou 4 par campagne.
L'échange y est important. Il permet de conforter sa propre analyse, de comprendre et d'assumer ses choix de commercialisation…



Éleveurs laitiers

L'Yonne refuse de «passer par la Lorraine»

Le rattachement du département au bassin Grand Est inquiète les producteurs laitiers de l'Yonne qui privilégient un rapprochement avec le bassin Centre. Ils sont rejoints dans leur démarche par l'Aube, la Marne et la Seine et Marne.

La décision du ministère de gérer dorénavant les quotas au sein de *«bassins laitiers»* et non plus à l'intérieur de chaque département comme c'était le cas depuis vingt ans, conduirait les producteurs de l'Yonne à se voir rattachés à la zone *«Grand Est»*. A ce jour, les volumes libérés par les exploitants arrêtant leur production laitière étaient redistribués prioritairement aux JA et pour conforter d'autres exploitations. Qu'en sera-t-il demain pour un département à *«faible densité»* comme l'Yonne, une fois le projet entériné ? Principale crainte des éleveurs : *«perdre le litrage libéré au profit de départements du Grand Est ayant une moyenne par exploitation inférieure, avec le risque de voir leurs quotas laitiers aspirés par des zones plus spécialisées et plus concentrées»*.

Une réunion de concertation s'est tenue le 1er février dernier au lycée agricole d'Auxerre la Brosse, associant, outre le département de l'Yonne, des représentants des producteurs de la Marne, de l'Aube et de la Seine et Marne. Objectif : décider d'une démarche commune afin de manifester leur volonté à ce que l'ensemble de ces départements rejoigne le bassin *«Centre»*. Une région jugée par les participants à la réunion, comme plus représentative de la physionomie de leurs exploitations.

Un courrier adressé au ministère et à la FNPL

Pour Jean-Claude Pette, président de la FDPL Seine et Marne : *«notre département compte 80 producteurs pour 34 millions de litres à l'année et une moyenne de 580 000 litres de quotas. Le risque avec cette réforme, compte tenu d'une répartition des exploitations très hétérogène sur le département, est qu'à chaque fois que l'on perdra des producteurs, on perdra un peu plus l'intérêt de la collecte»*. Le département de l'Yonne a la particularité de compter trois usines de transformation sur son territoire et pour Nadine Darlot, présidente de la section lait au département et à la région Bourgogne : *«notre volonté est de nous rapprocher d'un bassin qui nous ressemble de par sa physionomie, afin de continuer à donner des perspectives à nos producteurs et conserver un dynamique laitière. Moins de litrages dans l'Yonne et c'est le risque de voir la fermeture de certaines entreprises, à l'image de ce qui s'est passé chez Paul Renard, du fait d'une densité laitière diminuée»*. Le département de l'Aube s'engage également dans la démarche. Pour son représentant, Denis Hunin : *«notre volonté de rejoindre la région Centre est réelle. Aujourd'hui, les fondations du pont sont créées avec l'Yonne, on va pouvoir passer dessus !»*

Suite à la réunion, il a été décidé qu'un courrier commun serait adressé au ministère et à la FNPL, réclamant pour les départements signataires leur rattachement au bassin Centre. Pour l'Yonne, il sera signé conjointement par Francis Letellier, président de la FDSEA départementale et Emmanuel Simonnet, président des JA de l'Yonne.

DOMINIQUE BERNERD



Autour de la table, des représentants de la section lait à la FDSEA de l'Yonne, de JA 89, des départements de l'Aube, de la Marne et de la Seine et Marne. Etait présent également, Jean Leconte, directeur de la FRSEA Bourgogne.

Inauguration d'un nouveau poulailler à Arconcey (21)

L'Auxois prend des plumes

Après les cantons de Vitteaux et Saulieu, Pouilly-en-Auxois «accueille» un bâtiment volaille nouvelle génération.



Jérôme Millanvoye (à gauche) avec un salarié de service de remplacement, devant le bâtiment de 1260 m².

Un troisième bâtiment *«nouvelle génération»* vient d'être inauguré en peu de temps dans l'Auxois, cette fois-ci à Arconcey près de Pouilly. Jérôme Millanvoye et Anne Gregeois, 38 et 39 ans, ont organisé une petite réception afin de fêter la fin des travaux. Ils en ont également profité pour remercier toutes les personnes ayant participé à la construction. Leur nouvelle installation recevra pas moins de 27 500 poussins dès lundi. Après un an de réflexion et une première mise en contact avec les établissements Sirugue, les deux agriculteurs, parents d'une petite Jeanne depuis quelques jours, se sont lancés dans une filière volaille qui semble séduire de plus en plus.

Un revenu rapide

«Anne souhaitait s'installer dans le monde agricole» raconte Jérôme Millanvoye, *«son installation est basée sur deux ateliers. Tout d'abord les chevaux : nous proposerons l'an prochain des balades et une mise en pension d'animaux. Et puis, afin d'avoir un revenu assez rapide, Anne a voulu se lancer dans la volaille»*. Jérôme Millanvoye se rappelle: *«toutes les personnes qui nous ont parlé de cette filière semblent enchantées, ça nous a rassuré!»* Après une visite de la filière organisée par les établissements Sirugue (visites de l'abattoir, de bâtiments en Saône-et-Loire et dans la Bresse), les éleveurs du canton pollien se sont finalement orientés en poulets standards, plutôt qu'en label, après avoir envisagé l'inverse dans un premier temps : *«Pour le label, il fallait une surface que nous n'avions pas. Après tout, les poulets standards représentent les trois quarts d'un marché qui est en pleine croissance. Cette orientation correspond à la demande du marché, le consommateur veut acheter une viande pas chère. Autre avantage, je trouve que la filière volaille est très bien cadrée»*.

Près de 300 000 euros

En ce qui concerne l'aspect financier, *«il est vrai que ça peut faire peur»* avoue Jérôme Millanvoye. Le coût de la réalisation s'élève aux environs de 250 000€. A ce montant déjà conséquent, viennent s'ajouter d'autres frais. Dans le cas de Jérôme Millanvoye, il y a le terrassement et tous les *«à-côtés»* qui se chiffrent à près de 40 000 euros. Le coût total de l'installation avoisinerait donc les 300 000 euros. *«Oui, c'est une petite ferme à lui tout seul, ce bâtiment»* avoue Jérôme Millanvoye qui a notamment rencontré des difficultés de *«faux niveau»* pouvant atteindre 2,5 mètres. Côté subventions, le Conseil général et le Conseil régional ont été bien présents en voulant favoriser le bien-être animal et les économies d'énergie. *«Il y a notamment des échangeurs d'air, c'est une sorte de VMC double flux comme dans les maisons»* ajoute Jérôme Millanvoye, *«ça nous fait gagner beaucoup sur le gaz. Il y a aussi des lumières nouvelle génération»*. Le bâtiment est entièrement automatisé, notamment sur les postes alimentation. Le poids des animaux est évalué automatiquement, les rations sont calculées puis les animaux sont servis. L'éleveur suit *«en direct»* leur croissance. *«En contrepartie, il y a un gros travail de surveillance»* nuance Jérôme Millanvoye, en l'absence de sa compagne, s'occupant de la petite Jeanne, née début janvier.

Au moins 1000 euros par mois

Les 27 500 poussins resteront à Arconcey durant 45 jours avant de partir à l'abattoir. Selon la demande du marché, des dindes pourraient faire un séjour à Arconcey vers la fin d'année, le bâtiment peut effectivement les recevoir. Côté technique, les éleveurs tenteront de se faire rapidement «la main» dans cette production qu'ils ne connaissent pas encore très bien. Dans tous les cas, un technicien de LDC viendra régulièrement aider Anne Grégeois. Les contacts avec Jean-François Lallemant et sa compagne, ayant inauguré leur bâtiment l'été dernier dans le canton de Vitteaux, seront également très utiles. Jean-François, un des amis de Jérôme, n'aurait que de bons échos à transmettre au couple d'Arconcey, aussi bien au niveau du travail que de l'aspect économique. L'objectif initial de 1000 à 1200€ nets par mois, avant impôts et avant MSA, aurait même tendance à être dépassé depuis six mois.

AURÉLIEN GENEST

▶ Zoom sur...

Une bonne intégration pour les femmes?

Selon le directeur de LDC, les meilleures performances enregistrées dans ces bâtiments nouvelle génération sont constatées dans le cas d'une gestion féminine. *«Les femmes auraient un meilleur œil sur l'élevage et seraient plus attentionnées»* signale Jérôme Millanvoye, s'étant entretenu avec le directeur. La filière volaille aurait donc plusieurs atouts pour intégrer les femmes en agriculture, les deux seules exigences physiques restant l'arrivée et le départ des animaux pour lesquels *«plusieurs bras»* sont nécessaires. Aujourd'hui, Anne s'occupe de la petite Jeanne et le couple se réjouit du service de remplacement. Jérôme a le droit à 12 jours pour motif de paternité, et Anne a le droit à 120 jours. Le jeune Julien, 20 ans, est là pour effectuer le travail d'Anne sur l'exploitation. Un très bon service qui ne coûte au couple que 12 euros par jour.

Station d'évaluation à Créancey (21)

Trente-six bovins à la vente le 18 février

Le tri définitif avant la vente de reproducteurs a été effectué à la station d'évaluation de Côte d'Or. Au final c'est trente-six jeunes reproducteurs Charolais qui ont été sélectionnés pour la traditionnelle vente aux enchères.

Une comparaison dans les mêmes conditions d'élevage

En station, l'objectif est toujours identique : sur un même site, dans les même conditions, évaluer et qualifier les jeunes reproducteurs sur leurs aptitudes bouchères, mesurées à partir de la croissance, de la capacité d'ingestion et de leur morphologie (développement musculaire et squelettique). Le schéma de conduite des animaux en station d'évaluation est défini par un protocole de contrôle et d'évaluation génétique validé par l'Inra et l'Institut de l'élevage.

Diffusion de la meilleure génétique

Les animaux bien qu'ayant été alimentés sur la base d'une ration de 1 400g/j (objectif fixé par l'INRA et l'Institut de l'Élevage aux stations d'évaluation charolaises) ont réalisé une croissance de 1 500g/j traduisant le fort potentiel de croissance du lot sélectionné par la commission de choix.

Celle-ci a fait son dernier tri en se basant sur :

- Les résultats d'évaluation des animaux : calculés à partir des performances des veaux réalisés en station mais prenant en compte également les données sur ascendance,
- L'aspect morphologique des animaux : cette appréciation morphologique s'accompagne d'une attention particulière sur les aplombs. En effet ces animaux entrés en station depuis cinq mois ne sont pas mis dans des conditions optimum pour préserver d'excellentes qualités sur les aplombs. La station ayant pour rôle de diffuser les meilleurs reproducteurs destinés à la monte naturelle est intransigeante sur ce poste-là.

CA21

Une évaluation de qualité

En fin de contrôle, les animaux sont pointés par un binôme Institut Élevage – Herd Book Charolais. Le technicien du Herd Book Charolais qualifie les meilleurs en leur décernant le titre de «*Reproducteur Jeune Recommandé*» (RJR). Les indices de valeur génétique sont calculés pour le potentiel de croissance, le développement musculaire, le développement squelettique, la facilité de naissance et les qualités de race.
Pour un animal donné, la valeur de ces indices prend également en compte les informations connues sur l'ascendance (parents, grands-parents) les apparentés (frères, demi-frères) évalués en station au cours des années antérieures.

Un maximum de garanties…

Choisir en station c'est raisonner son choix sur des critères objectifs, c'est s'entourer du maximum de garanties dans une direction choisie ; en un mot, c'est choisir un «*reproducteur à ses mesures*» pour garantir l'amélioration génétique de son cheptel.

En plus de la valeur génétique, c'est des garanties sur :

- **l'origine** : vérification de la compatibilité génétique,

- **le sanitaire** : qualification IBR et indemne de BVD, vacciné FCO,

- **la reproduction** : avec contrôle de l'appareil reproducteur est réalisé dans certaine station.

Les indices de valeur génétique

CRste (potentiel de Croissance en Station)	**DMste** (potentiel de Croissance en Station)	**DSste** (Développement Squelettique en Station)	**AFste** (Aptitudes Fonctionnelles en Station)	**IMOCR** (Index de synthèse de morphologie et croissance en Station)
102,4	101,7	101,5	100,9	103,2

▶ **Zoom sur...**

Le Gaec du Tilleul (89)



Localisé à Guillon dans l'Yonne, à la limite la Côte d'Or, le Gaec du Tilleul sera présent à la vente de Créancey pour la quatrième année consécutive. Tout commence en 2008 : André Balacé vient «*par curiosité*» à ce rendez-vous charolais. L'éleveur n'achète pas d'animal cette année-là mais regrette de ne pas s'être davantage renseigné sur les reproducteurs présents. Un animal lui plaisait particulièrement. Ce n'est que partie remise, André Balacé revient en 2009 et investit dans un jeune reproducteur. Celui-ci obtient un deuxième prix à Avallon et saillit une cinquantaine de vaches par monte naturelle. Très satisfait des résultats, André remet ça en 2010 et rachète un taureau de grande qualité, le plus cher de la dernière vente (4 950 euros). «*Sur du long terme, c'est plus que rentable*» signale l'éleveur yonnais, «*l'avenir de l'élevage passe par la génétique. Sans elle, nous n'avancerons pas et les stations jouent un rôle très important*». Le charolais donne pleine satisfaction : «*Ecrivain*» remporte un deuxième prix à Cournon, a déjà sailli à 24 reprises et une quarantaine de vaches seront prochainement inséminées. Pour la vente du 18 février, le Gaec du Tilleul endossera une casquette de «*vendeur*». Un jeune reproducteur sera proposé à la vente. «*Tout le monde doit y mettre du sien*» commente André Balacé, ravi de voir l'évolution morphologique de son veau depuis son entrée dans la station.

AG

UN MOYEN SIMPLE ET RAPIDE POUR PUBLIER VOTRE ANNONCE LÉGALE DANS Terres de Bourgogne



Transmettez votre texte par courrier électronique

legales@terres-de-bourgogne.net

Un devis sera établi rapidement

RENSEIGNEZ-VOUS AUPRÈS DE PATRICIA AU 03 80 78 90 42

STATIONS D'ÉVALUATION

Pour trouver votre reproducteur charolais inscrit HBC adapté à vos besoins



Investissez dans la génétique

Ventes aux enchères de 10h à 17h

Pouilly-en-Auxois : Vendredi 18 février 2011
www.stationevaluation21.com

Jalogny : Vendredi 25 février 2011
www.sl.chambagri.fr

Contact : florence.marquis@cote-dor.chambagri.fr - Tél : 03 80 90 68 75

Pages réalisées par Terres de Bourgogne, avec le concours des quotidiens. Les marchés et La Dépêche. Toute reproductions et communication interdites

Céréales

BLÉ TENDRE — RÉCOLTE 2010

N: Nominal; C: Camion; TC: Train Complet; P: Péniche; A: Acheteur; V: Vendeur; OA: Option Acheteur; OV: Option Vendeur. BPMF: blé panifiable meunerie française
Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

Récolte 2010: Prix base juillet, majorations commerciales mensuelles non comprises (sauf en avoine et indications contraires) de 6,05 du 1er au 15 février pour toutes céréales.

Rendu	Spécifications	Échéance	€/t	Observations
Aube/Yonne	76/220/11%	fév-juin	261,00	T C
Saône-et-Loire	76/220/11%	INC		C
Sud Côte d'Or	BPMF 220/11%	5 de fév.	270,00 à 272,00	T C
Nord Côte d'Or	BPMF 220/11%	5 de fév.	266,00	V C

BLÉ DUR — RÉCOLTE 2010

Sud-Est	normes export	fév-avril	305,00 à 310,00	V C

ORGE DE MOUTURE — RÉCOLTE 2010

Sud Côte d'Or	65-66kg/hl	6 de janv.	215,00	V C
Aube/Yonne	63-64kg/hl	fév.-juin	208,00 à 210,00	N C nature
Saône et Loire	64-65kg/hl	inc		C

MAÏS — RÉCOLTE 2010

Sud Côte d'Or		5 de fév	223,00	T C
Saône et Loire				
Aube/Yonne		fév.juin	225,00	N C

AVOINE noire — RÉCOLTE 2010

Sud Côte d'Or	50kg/hl	fév -mars	200,00	A C	-
Saône et Loire					
Yonne	50-51kg/hl	INC		C	

Céréales France (disponible ou rapproché) 04 FÉVRIER

Blé fourrager Départ Eure-et-Loir NR : INC.; Blé meunier Départ Eure-et-Loir : 2253,00; Blé standard Rendu Rouen janv-mars : 265,00; Orge de Mouture Rendu Rouen janv-mars : 210,00; Orge de Mouture Dép. E.-et-Loir (janv-mars): 208,00; Maïs FOB Rhin (janv-juin) :230,00; Tournesol Rendu Saint-Nazaire : 512,00; Pois Départ Eure-et-Loir: 262,00; Colza Rendu Rouen (dispo) :503,00 ; Colza FOB Moselle (fevr/MATIF) :483,00.

Pailles et fourrages 08 FÉVRIER

Paille de blé :
Centre-Bassin parisien
A titre indicatif
Balle rectangulaire (départ champ) 300-400 kg :80 E/t. Balles pickup (départ champ) 25kg :inc.
Nord-Est Balles de 20-25 kg à l'abri, région Dunkerque, Nord Pas de Calais, Somme : inc. Grosses balles rectangulaires de 300-400 kg départ champs : 75 à 80 E/t. Balles rondes en 1,20 m de diamètre : inc.

Foin de prairie :
Massif central Loiret, Seine-et-Marne, balles pickup 25 kg : inc. 200 à 300 kg balles rectangulaires (sous abri) : 140 E/t. balles rondes : 110 E/t.
Nord-Est Petite balle de 20 kg de bonne qualité, balle pickup 20 kg: inc.balles rectangulaires (sous abri) :inc.

Luzerne :
Centre-Bassin parisien
A titre indicatif
1ère coupe : inc., balles rondes1e coupe :inc., petits ballots

Alimentation animale 02 FÉVRIER

Tourteaux de soja 48% pellets Montoir : 335
Poudre de lait écrémé spray dispo.: 2 530
Lactosérum : 900
Babeurre sans norme : 2 410
Huile de coprah raffinée : 1 910
Huile de palme raffinée : 1 110
Luzerne déshydratée 18% : NC
Pulpes de betterave Marne : NC
Sons Pellets : 165
Farines de poissons Amérique du sud (65%) : NC
Moyenne pondérée 12 dernières semaines
- Lactosérum doux : S.05 : 736

Viande ovine

CORBIGNY Sicagemac 31 janvier

Ovins: 45	Prix moyen par animal	Prix moyen par kilo
Agneaux gras	95-119	2,08-2,64
Brebis	20-95	0,40-1,33

LA RARETE DE L'OFFRE ENTRAINE UNE VENTE RAPIDE À DES COURS FERMES.
PROCHAIN MARCHÉ : 14 FÉVRIER.

MOULINS ENGILBERT - NON COMMUNIQUÉ
Amenés 395-
Apports de saison. AGNEAUX : marchandise plus ordinaire, les besoins sont limités. Les prix sont à nouveau en baisse, sauf en bons, qui sont reconduits. Début de sortie des laitons. BREBIS/BELIERS : meilleure demande en bonne marchandise.
PROCHAIN MARCHÉ : NC.

	E	U	R	O
Brebis	0,97 à 1,12 (80 à 85)	0,57 à 0,97 (35 à 89€)	0,30 à 0,57 (15 à 75 €)	-
Béliers (70 à 115 €)	**Chèvres** (18 à 20€)			
Agneaux maigres 45 à 83 € (1,95 à 2,40)				
Agneaux gras -38 kg (79 à 91 €)	-	2,25 à 2,60	2,19 à 2,25	-
Agneaux gras 38 à 44 kg (92 à 115€)	-	2,36 à 2,90	2,10 à 2,36	-
Agneaux gras 44 à 50 kg (97 à 128€)	-	2,40 à 2,72	2,11 à 2,40	-
Agneaux laitons - 38 kg	-	2,70 à 2,90	-	-
Agneaux laitons 38 à 44 kg	-	2,80 à 3,00	-	-

EFFECTIFS Agneaux: 250- **Brebis**: 128 - **Béliers**: 17 - **Caprin**: - www.sicafome.fr

SANCOINS 02 FÉVRIER

Amenés 324, dont 105 agneaux, pas d'agneaux d'embouche, 207 brebis et 12 béliers.
Les ventes sont toujours calmes en agneaux. Les cours sont reconduits. Les agneaux gris sont pénalisés. Bonne demande en brebis. Tarifs stables.
A la pièce : Brebis suitées inc. Béliers de réforme 68,00-110,00-85,00 (=). Agneaux d'embouche 60,00-85,00-75,00 (=).
Au kg : Agneaux laitons 16-19 kg U 5,70-6,10-5,95 (=); R 5,40-5,80-5,60 (=); 19-22 kg U 5,35-5,70-5,65 (=); R 5,00-5,45-5,25 (=); plus de 22 kg U 4,95-5,40-5,20 (=); R 4,80-5,25-5,10 (=). Brebis de réforme moins de 25 kg U inc.; R inc.; plus de 25 kg U 2,15-2,45-2,30 (+0,10); R 1,75-1,90-1,80 (+0,10); O 1,30-1,45-1,40 (+0,10).

Veaux d'élevage - 02 FÉVRIER

Amenés 17.
La faiblesse des apports entraîne une reconduction des cours pour information.
A la pièce : Veaux Charolais mâles légers 210,00-290,00-255,00 (=); lourds 305,00-380,00-340,00 (=); conformation supérieure 395,00-460,00-420,00 (=); Charolaises femelles légères 195,00-250,00-225,00 (=); lourdes 255,00-340,00-310,00 (=); conformation supérieure 350,00-410,00-385,00 (=); Croisés Charolais Normands mâles légers 210,00-285,00-245,00 (=); lourds 290,00-360,00-330,00 (=); conformation supérieure 375,00-435,00-405,00 (=); Croisées Charolaises Normandes femelles légères 195,00-250,00-225,00 (=); lourdes 255,00-325,00-305,00 (=); conformation supérieure 340,00-395,00-370,00 (=); Croisés Charolais Frisons mâles légers inc.; lourds inc.; conformation supérieure inc.; Croisées Charolaises Frisonnes femelles légères inc.; lourdes inc.; conformation supérieure inc.; Montbéliards mâles légers inc.; lourds inc.

Viande porcine

MARCHÉ DU PORC BRETON - PLERIN - 03 FÉVRIER

Présentés : 60 125
Vendus au classement de 1,186 à 1,216 E.
soit une cotation
Base 56 T.M.P..... 1,206 E (+0,050)
Base 56 TMP + charte qualité T : 1,226 E
504 coches vendues à 0,935 (+0,034)
départ élevage0,931 à 0,946
regroupées de0,932 à 0,947

INDICE PORCELET
Du 31 janvier au 04 février: Prix à 25 kg: 1,730 - Prix kg sup.: 0,65 - Porcelet 8 kg: 29,296
Du 24 au 28 janvier : Prix à 25 kg: 1,808 - Prix kg sup.: 0,59 - Porcelet 8 kg: 30,884

Sancoins -
Le 02 FÉVRIER.

Amenés : non communiqués;
Cours stationnaires.
Au kg net : Porcs charcutiers 1,03-1,42. Coches de réforme 0,53-0,77

Viande bovine

Bovins de boucherie

71 - Saint-Christophe-en-Brionnais - 02 FÉVRIER

Amenés 573 broutards et 388 bovins maigres.
En broutards, apports de mauvaise qualité. Les lots supérieurs se vendent plus facilement. Les cours restent encore trop bas, toutes catégories. En bovins maigres, vente plus active grâce à une bonne demande. Augmentation des prix, toutes catégories confondues.
A la pièce : Broutards mâles moins de 200 kg inc.; 200-250 kg 560,00-730,00; 250-300 kg 600,00-760,00; 300-350 kg 730,00-840,00; 350-400 kg 760,00-900,00; 400-450 kg 700,00-990,00; 450-500 kg 970,00-1010,00; plus de 500 kg inc. Génisses laitonnes moins de 220 kg 360,00-450,00; 220-300 kg 570,00-810,00; plus de 300 kg 620,00-800,00. Taurillons moins de 300 kg inc.; 300-400 kg inc.; 400-450 kg inc.; 450-500 kg U inc.; 500-600 kg inc.; plus de 600 kg inc. Génisses moins de 400 kg 12-24 mois 430,00-780,00; 400-450 kg 12-24 mois 720,00-830,00; plus de 450 kg 12-24 mois 510,00-930,00; 24-36 mois inc.; culardes 30 mois inc.; 2 ans et plus 740,00-1470,00-1107,00. Vaches moins de 5 ans 730,00-1400,00-1077,00; 5-10 ans 730,00-1580,00-1122,00; plus de 10 ans 650,00-1355,00-963,00; suitées 1220,00-1620,00-1443,00. Châtrons inc. Taureaux 1130,00-1770,00-1382,00.
Au kg vif : Broutards mâles moins de 200 kg U inc.; R inc.; 200-250 kg U 2,67-2,94; R 2,52-2,67; 250-300 kg U 2,48-2,73; R 2,28-2,48; 300-350 kg U 2,42-2,52; R 2,31-2,42; 350-400 kg U 2,39-2,46; R 2,17-2,39; 400-450 kg U 2,15-2,24; R 2,09-2,15; 450-500 kg U 2,02-2,13; R inc.; plus de 500 kg U inc.; R inc. Génisses laitonnes moins de 220 kg U 2,25-2,56; R 1,86-2,25; 220-300 kg U 2,15-2,70; R 1,90-2,15; plus de 300 kg U 2,10-2,26; R 1,99-2,10. Taurillons moins de 300 kg U inc.; R inc.; 300-400 kg U inc.; R inc.; 400-450 kg U inc.; R inc.; 450-500 kg U inc.; R inc.; 500-600 kg U inc.; R inc.; plus de 600 kg U inc.; R inc. Génisses 400-450 kg 12-24 mois U 1,87-2,02; R 1,74-1,87; plus de 450 kg 12-24 mois U 1,75-1,94; R 1,68-1,75; 24-36 mois U inc.; culardes 30 mois U inc.; 2 ans et plus U 1,57-2,49; R inc. Vaches moins de 5 ans U 1,39-2,22; R inc.; 5-10 ans U 1,35-2,08; R inc.; plus de 10 ans U 1,22-1,63; R inc.; suitées U inc. Châtrons U inc. Taureaux U 1,20-1,84.
Au kg net : Génisses moins de 400 kg 12-24 mois U 2,03-2,14; R 1,70-2,03.

Sicagemac - marché du 07 FÉVRIER

CORBIGNY

Bovins : 274	Prix moyen par animal	Prix moyen par kilo
Broutards (220-290 kg)	550-750	2,30-2,73
Broutards (330-400 kg)	790-900	2,09-2,41
Broutards (410-525 kg)	860-1 080	1,90-2,25
Laitonnes (150-320 kg)	360-650	1,94-2,37
Laitonnes (330-410 kg)	700-780	1,82-2,12
Génisses 24-36mois (540-785 kg)	1 180-1390	1,61-2,19
Taureaux (790-1240 kg)	1010-1680	1,28-1,36
Vaches légères	790-880	-
Vaches entre deux	900-1050	
Vaches lourdes	1090-1470	

LES TENDANCES

Stabilité des tarifs en **BROUTARDS** lourds face à une demande calme, les légers peu présents àcette époque voient leurs tarifs progresser.
Vente plus rapide ne femelles légères à des tarifs fermes. Cours facilement reconduits en lourdes.
Préentation plus hétérogène en **VACHES** toutefois la demande est bien présente et les cours soutenus.

Divers:
Vaches de viande BBB: 698E/Kg de viande 1 830E soit 2,62E/kg vif

PROCHAIN MARCHÉ : 14 FÉVRIER

Pages réalisées par Terres de Bourgogne, avec le concours des quotidiens. Les marchés et La Dépêche. Toute reproductions et communication interdites

Bovins destinés à l'engraissement

Commission interdépartementale de Dijon

Du 31 JANVIER AU 06 FÉVRIER. Prix indiqués en euro/kg vif, départ exploiatation.

Cat.	Âge.	Poids	Classe	Semaine précédente		Semaine en cours	
				Cot. rég	Diff.	Cotation	Écart
MÂLES	6/12 mois	250	E	inc.		inc.	
			U	inc.		inc.	
			R	inc.		inc.	
		300	E	inc.		inc.	
			U	2,38	0,02	2,38	=
			R	2,30		2,29	-0,01
		350	E	inc.		inc.	
			U	2,30		2,29	-0,01
			R	2,23		2,22	-0,01
		400	E	inc.		inc.	
			U	2,23	0,01	2,22	-0,01
			R	2,16		2,15	-0,01
	12/18 mois	450	E	inc.		inc.	
			U	2,13	0,01	2,10	-0,03
			R	2,09	0,01	2,05	-0,04
		500	E	inc.		inc.	
			U	2,06	0,02	2,03	-0,03
			R	2,02	0,02	2,00	-0,02
FEMELLES	6/12 mois	270	E	inc.		inc.	
			U	2,07		2,06	-0,01
			R	2,02		2,00	-0,02
	12/18 mois	400	E	inc.		inc.	
			U	1,95		1,94	-0,01
			R	1,92		1,92	=

MOULINS-ENGILBERT

Sicafome - marché du 08 FÉVRIER

LES TENDANCES
BOVINS : 1 441

Broutards : Meilleure demande et cours en légère progression en sujets de moins de 350kg. La demande paraît également un peu plus soutenue en sujet de +350kg, mais les cours sont reconduits et ce grâce à des apports de bonne qualité.
Laitonnes/Génisses 2ans : Cours maintenus sans grand changement.
Vaches/Génisses : Transactions rapides à des cours toujours très fermes et avec peu d'invendus.
Taureaux: Cours reconduits.

90% de vendus. Apports de saison

EFFECTIFS
Bovins gras: 07 • Broutards: 748 • Génisses+ 2 ans: 38 • Génisses - 2 ans: 92 • Laitonnes: 270 • Taureaux: 10 • Taurillons: 22 • Vaches : 232 • Vaches suitées : 06 • Culards: 04 •Divers: 06

	E	U	R	O
Broutards 200 à 250kg (590 à 690 €)	-	2,70 à 2,85	-	-
Broutards 250 à 300kg (630 à 810 €)	-	2,65 à 2,81	2,40 à 2,65	-
Broutards 300 à 350kg (740 à 880 €)	-	2,42 à 2,62	2,25 à 2,42	-
Broutards 350 à 400kg (810 à 920 €)	-	2,30 à 2,45	2,20 à 2,30	-
Broutards 400 à 450kg (890 à 1010 €)	-	2,22 à 2,36	2,13 à 2,22	-
Broutards 450 à 500kg (940 à 1080€)	-	2,16 à 2,31	2,05 à 2,16	-
Broutards 500 à 650kg (1040 à 1360 €)	-	2,10 à 2,24	1,95 à 2,10	-
Laitonnes -220kg (380 à 500€)	-	2,30 à 2,40	2,00 à 2,30	-
Laitonnes 220kg à 300 kg (560 à 860 €)	2,50 à 3,17	2,15 à 2,40	1,95 à 2,15	-
Laitonnes +300kg (650 à 830€)	-	2,05 à 2,20	1,90 à 2,05	-
Génisses 12/24 mois -400kg (620 à 840 €)	-	2,00 à 2,15	1,90 à 2,00	-
Génisses 12/24 mois 400 à 450kg (810 à 890 €)	-	1,93 à 2,11	-	-
Génisses 12/24 mois + 450kg (910 à 1280 €)	2,20 à 2,55	1,85 à 2,15	1,75 à 1,85	-
Génisses 24/36 mois (850 à 1630 €)	2,15 à 2,36	1,75 à 2,05	1,60 à 1,75	-
Vaches suitées mâles/femelles (1330 à 1460 €)				
Vaches -5 ans	-	1,65 à 2,05 (890 à 1430€)	1,50 à 1,65 (720 à 1090€)	
Vaches 5 à 10 ans-	-	1,55 à 1,90 (900 à 1510€)	1,40 à 1,55 (810 à 1130€)	1,20 à 1,40 (670 à 850)
Vaches +10 ans	-	1,50 à 1,70 (900 à 1310)	1,30 à 1,50 (780 à 1180)	1,05 à 1,30 (650 à 830€)
Taureaux (1270 à 1660€)	-	1,40 à 1,60	1,20 à 1,40	

Génisse 2 ans formée : 376KG : 1 460E (3,88) - Laitonne culard : 258KG : 1 400E (5,43 -

▶ Des professionnels à votre service



Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ?
03 80 78 90 35

Gros bovins entrée abattoir

Commission interdépartementale de Dijon

Du 31 JANVIER AU 06 FÉVRIER. Prix indiqués en euro/kg.

		Cotation	Écart
Bœufs	E	inc.	
	U	3,42	
	R	3,20	-0,04
	O	2,78	-0,03
Génisses	E	INC	
	U	3,90	=
	R	3,33	+0,01
	O	inc.	
Vaches	E	inc.	
	U	3,50	-0,02
	R	3,16	=
	O	2,67	=
	P	2,41	=
Taureaux	E	inc.	
	U	2,47	+0,02
	R	2,42	+0,02
	O	2,38	
Jeunes Bovins	E	inc.	
	U	3,63	-0,03
	R	3,40	-0,03
	O	3,10	-0,02

Analyse du marché des Grandes Cultures

Blé tendre au plus haut indicateur de prix : blé tendre

Le marché des céréales continue de progresser, raffermi par la demande mondiale notamment. En oléagineux, la tendance est également à la hausse avec un baril de brut qui a bien progressé et un soja toujours très demandé.

Blé tendre : les besoins mondiaux soutiennent toujours les prix

Comme la semaine passée, les prix du blé tendre ont atteint des sommets en approchant des 270 euros la tonne rendue Rouen. La demande mondiale est toujours le principal facteur de fermeté des prix. L'Egypte et l'Irak ont acheté des quantités, mais aucun volume français n'a trouvé de débouché. Toutefois, les opérateurs français attendent le retour aux achats de l'Algérie. Sur le marché intérieur français, l'activité est limitée dans ce contexte haussier. La nutrition animale s'intéressent davantage au maïs et à l'orge, tandis que la meunerie se heurte toujours à des problèmes de visibilité liée aux négociations avec la grande distribution. Les exportations européennes ont été moyennes la semaine passée avec moins de 400 000t de certificats à l'export délivrés par Bruxelles. Aux États-Unis, la météo continue d'inquiéter les opérateurs. La couverture neigeuse n'a pas été suffisante dans toutes les régions de production et les températures sont très froides.

Blé dur : intérêt avec des prix en baisse

Les prix du blé durs ont reculé et ont ainsi fait revenir les acheteurs. L'Italie pourrait revenir aux achats comme les pays tiers. Par ailleurs, selon FranceAgriMer, les surfaces de blé dur pour la récolte 2011 seraient en retrait de 7,6% par rapport à 2010 à 464 310 ha.

Orges fourragères : retour de la nutrition animale

La baisse des cours des orges fourragères, plutôt délaissé depuis les ventes de l'intervention, a fait revenir les industriels de la nutrition animale sur le marché. Des achats sont réalisés. Les prix ont légèrement remonté dans le sillage du blé et sous l'effet de la demande.

Orges de brasserie : atonie

L'absence de demande de la part des brasseurs a fait reculer les cours des orges brassicoles. Dans ce contexte, le volume d'affaires et proche du néant.

Maïs : ferme

Malgré des importations importantes sur le territoire européen, le maïs français a retrouvé des couleurs avec une demande des fabricants d'aliment du bétail et sur la façade Atlantique. Le maïs a également profité de la fermeté du blé.

Colza : sous l'influence du soja et du pétrole

Les cours des graines de colza françaises sont quasiment reconduits d'une semaine sur l'autre. Pour autant, la tendance est partagée entre un baril de pétrole qui a bien monté mais qui présente des signes de détente, et une graine de soja qui fait l'objet d'une très forte demande mondiale comme l'attestent les chiffres de l'export US à 4 Mt la semaine dernière. On notera la fin du mouvement de grève des opérateurs en argentine où les exportations devraient pouvoir reprendre sereinement.

SERVICE ANALYSES ABC/LA DÉPÊCHE

Décisions bruxelloises du 4 février : Tirage hebdomadaire des certificats à l'exportation (tonnes) en 2010/2011 en France (et dans l'UE à 27) : Blé tendre: 162.075 (345.215); Orge: 13.998 (59.314) ; Maïs: 5.217 (14.621) - Tirage hebdomadaire des certificats à l'importation (tonnes) en 2010/2011 en France (et dans l'UE à 27) : Blé tendre: 0 (22.418); Orge: 0 (0) ; Maïs: 0 (220.600).

▶ A noter

Tous vos rendez-vous professionnels sur
AgriBourgogne.fr

Matériel

Tracteur

VENDS : Pièces tracteurs - tracto, Case, JCB, caterp. Pièces pelle Case 888 JCB 130 etc
Tel. 03 80 23 30 22

21 - VENDS dépose roue pour tracteur ou engins industriel diamètre maxi 2 m., largeur de roue maxi 80 cm., il est neuf. (réf. 050E)
✆ **06 86 74 98 28**

26 - Vds RB140 2004 750H 14 9 28 260 80 20 2DE 1SE siège pneu frein hyrdo
✆ **06 08 84 24 08**

26 - Vds Massey Fergusson 374F Verger 4 RM 3500H BE
✆ **06 80 42 35 29**

26 - Vds JD 6300 An93 8200H Clim inv hydro pneu av neuf + Chargeur Q950 An2004 Bon Etat
✆ **06 07 84 75 61**

38 - Tracteur JD 6620P, an. 2006, 6800 h, TLS cabine REU PRIAV : 39000 €. JD 6620P, 2004, 5700 h TL5 cab 5 prix : 38000 €. Massey Fergusson 4335, 4000 H cahrgeur MF893. Kuhn Eurmick 1380 bon état : 17000 €. Epandeur Deguillaume XVX140 vertical 15 T.
✆ **06 67 86 73 56**

38 - Ch. tracteur Fiat 70-90 ou 780, 4 rm.
✆ **06 16 38 81 56**
ou 04 74 54 67 82

38 - Achète John Deere 4x4du 1640 au 2140 cabine PPI avec fourche 4 vérins petit prix.
✆ **06 86 01 69 08**

38 - Vds tracteur agricole Carraro 7000 DT, 4 rm, 3000 heures, pneus bon état avec treuil 3 t + 70 m câble de 10 mm, 1 cardan, prix : 6000 €.
✆ **04 76 55 22 32 HR**

42 - Vds tracteurs IH 1056 XL 4 RM, 105 CV, très bon état, 1990, pneus 520/38, 380/28, usure 30 %
✆ **06 17 27 84 55**

42 - Cse cess. vds Ares 610, R2, an. 11-2001, 3 900 h., clim., quadrisift, bon état, prix à débattre
✆ **04 77 97 92 92**

69 - Vds tracteur Fiat 65 88 4RM an 91 7130 H. Bati chargeur AGRAM pneus AV. neuf AR 50%.
✆ **04 78 44 42 13**

69 - Achète bons Broutards Charolais mâles et femelles non OGM - Règlement assuré.
✆ **06 80 44 67 40**

71 - Vds Steyr 8150, 130 CV, an. 87, bon état, 7.500 H, 10.000 € H.T. ; Steyr 8100, 85 CV, an. 83, 8.000 H, 5.000 € H.T., 4 RM.
✆ **03 85 76 26 10**

84 - Vds nbreux mat. agri. (tracteur quad rampe desh. pulvé. griffon pompes apersion alu. atomiseur transpal etc...)
✆ **06 10 02 12 75**
ou 04 90 82 08 05 HR

Travail sol

01 - Vds distribu engrais Sulky DPAX 1000 € ; cover crop Razol 32 disques auto porté 1200 € ; vibro flex Konskilde 800 € ; matériel bon état
✆ **06 85 30 29 32**

21 - VENDS semoir Vanta-Kuhn AL 401, 6 500 €, - porte semoir Lachaud 4 m., 2 rangs de dents, 4 000 € ou les deux 10 000 € (réf. 050C)
✆ **06 81 16 07 71**

21 - VENDS charrue reversible 4 fers Grégoire-Besson sécurité hydro., ann. 2001, BE, 5 500 € (réf. 0608)
✆ **06 23 12 05 53**

21 - VENDS déchaumeur Lemken Smaragd 3 m., 7 dents, rouleau AR barres, TBE, 3 200 € HT. (réf. 060E)
✆ **06 22 97 30 19**

26 - Vds semoir Khun planter ti 6 rangs disque ouvreur boit kmp412 kmd112 micro
✆ **06 80 40 96 16**

38 - Recherche rotavator, étudie toutes propositions.
✆ **06 82 84 06 95**

38 - Combiné de semis Herse Amazone Alt 3 m roulements rouleau et décrotteurs neufs dents usure 60 % semoir Nodet 19 rangs traceurs herse 1 pneu neuf vente cause passage en semis direct : 950€.
✆ **06 81 60 67 41**

39 - Vds charrue en planche 5 socs Goizin NSH deport hy 2 300 € Gaec Jean Richard
✆ **06 71 47 86 20**
ou 03 84 25 28 60

55 - Vds déchaumeur à dents Howard semi-porté 4,50 m de large 4 rangées de dents.
✆ **06 82 51 55 95**

71 - Vds chisel Razol 5 m repliable, 2 jeux de dents et rouleaux TBE, 5.500 €. Vds cuve à eau 10.000 L, 4 roues, éclairage freinage TBE, 2 500 €.
✆ **06 17 91 33 32**

89 - VENDS semoir Accord 4.80 m., BE, H. arr. microgran, roul. et arbre neuf, 2 500 € à débattre. (réf. 060A)
✆ **06 61 28 66 01**
ou 03 86 33 60 51 HR

Récolte

21 - CHERCHE MD presse Claas Markant 40, 41, 50, 51, 52, 55, 60, 65 Constant Dominant John Deere 332, 342, 346, Fahr Rivière Casalis New Holland Welger Renault et à balles rondes, 120 x 120 (réf. 040A)
✆ **06 29 81 80 05**

21 - CHERCHE mois. batteuse Claas, Consul, Mercator, Dominator 85 et Claas New Holland, John Derre, MF, Fahr, JHC, Case avec coupe 2.70 m., 4.20 m., année fab. 1970, 1990. (réf. 050B)
✆ **06 24 48 24 53**

21 - VENDS Mois. batt. NH TX66, SL, très bon état, 6,10 m. + rallonge colza Perrard 2 554 H batteurs, pneus 800.65.32, 68 000 € (réf. 060F)
✆ **03 80 58 10 90**
ou 06 74 97 83 99

VENDS : JD 1177, année 1988, 4 970 H., pneus 24.5.32 coupe 814, chariot TBE.
Prix **13 000 €HT**
Tel. 03 80 23 30 22

45 - Recherche presse MD Claas Markant 55 ou 65, moiss. batt. Deutz Fahr 1202 ou 1102, tracteur Deutz série 06 et 07 DX3.70 DX3.90 achat dans l'état.
✆ **06 23 88 35 79**

Traitement

07 - Vds pulseur Carraro NPB40 viti 400L porté an 2003 bon état
✆ **04 75 88 18 23 le soir**

26 - Vds Atom 2000 An2003 1800H TBE
✆ **06 86 27 21 85**

Arbo-viti

07 - Cause retraite donne filet brie vent à démonte vent attacheur Pellenc peu servi
✆ **06 60 48 79 88**

Distribution

38 - Vends désileuse Silogrip 1381 Lucas S-G : 800 €.
✆ **04 76 36 41 89**

Irrigation

38 - Vend enrouleur Bancilhon diamètre 70 longueur 250 m + ventilateur électrique 380 séchage tabac noix.
✆ **04 74 54 01 55**

Cave

69 - Vds pressoir Vaslin 32 hl cage fibre basculeur sécurité moteur neuf - 5 cuves Dargaud 70 hl. sorties - 4 cuves Vaslin 45 hl. stockage - 2 émaille 20 hl. - 1 bac vendanges Larippe 30 hl. tôle peinte - 10 m. de passerelle pour cuves - 1 plafond mobile 15 hl. émaille - 1 canon Berthoud Super Air Flo 600 l. TBE - 1 foudre ciment 55 hl. et 1 de 45 hl. epoxy.
✆ **04 74 60 12 53**

69 - Vds cuve polyester à plafond mobile 30 hl.
✆ **06 77 91 21 05**

Station

26 - Vds Calib Abricots TOURANGELLE - Calib Poires à Bandes divergentes - Filmeuse Flow-Pack à mâchoires accompagnantes Remplisseur de palox double Prix à débattre
✆ **04 78 48 30 60**

Agri. divers

01 - Vds barrière de stabulation ; râteliers à bottes rondes ; cornadis vaches et veaux
✆ **06 28 35 29 56**

01 - Vds cse cess tract. IH 5150 ; herse rot. Maschio 3m ; semoir 3m Amazone ; pompe hacheuse GM
✆ **04 74 25 72 07**

01 - Achète presses à foin MD et semoirs à maïs pneumatiques Nodet.
✆ **06 46 04 37 74**

18 - Vds pulvé Nodet, porté, 1.200 l, r. alu 21 m, DPA ; benne Lyonnet, 10 t ; herse Lachaud, terrage forcé, 5,25 m.
✆ **06 30 74 20 31**

18 - Vends 2 tonnes à lisier, 6.000 l et 3.000 l, sans pompe, TBE ; semoir engrais traîné Vicon, 3 t, TBE.
✆ **06 14 40 22 10**

21 - VENDS combiné de semis 4 m. + herse alternative Amazone RED 40 + semoir Nodet GC 4 m., - tondeuse bovin ovin Lister, le tout TBE. (réf. 03VB1)
✆ **06 19 22 14 06**
ou 06 75 85 55 91

21 - ACHETE presse moyenne densité, - semoir Nodet maïs, - tracteur JD, MF, - moissonneuse Dominator, - télescopique. (réf. 030D)
✆ **07 86 46 73 30**

25 - VDS tracteur Fendt 4 RM 309 C 2002 4500 heures 29.000 € t.b.é. et épandeur à fumier Miro Heywang 6T HV.
✆ **06 75 54 33 18**

26 - Vds planteuse Super Prefer 2 rgh type maraîcher disque caoutchouc TBE
✆ **06 87 58 34 63**

26 - Vds Chaudière mazout fonte Idéalstandart An70 brûleur 1997 7 radiateurs fonte 700 €
✆ **06 08 99 85 80**

38 - Cause cessation vds tank à lait marque Japy 2400 l électronique année 2007.
✆ **06 83 57 26 34**

38 - Vds semoir engrais Sulky DPX 802 bec 6 rangs maïs éclateur grains pour 880 Claas.
✆ **06 13 30 70 35**

PETITES ANNONCES — 3, 10 ou 27 départements

Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

La ligne supplémentaire : 3,05 € TTC

❑ **Annonce encadrée : 3,05 €TTC** ❑ **Annonce domiciliée au journal : 4,57 €TTC**

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❑ **RÉGIONALE - 3 départements**
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❑ 1 Parution **10 €**
❑ 2 Parutions **15 €**
❑ Parution supplémentaire **5 €**
(identiques et consécutives)

❑ **GRANDE RÉGION - 27 départements**
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❑ 1 Parution **29 €**
❑ 2 Parutions **43 €**
❑ Parution supplémentaire **15 €**
(identiques et consécutives)

❑ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE - 10 départements**
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❑ 1 parution **17 €** ❑ 2 parutions **26 €** ❑ Parution supplémentaire **10 €** *(identiques et consécutives)*

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

- ❑ Tracteurs
- ❑ Matériels de travail du sol
- ❑ Matériels de récolte
- ❑ Matériels de traitement
- ❑ Matériels arbo-viti
- ❑ Matériels de distribution
- ❑ Matériels d'épandage
- ❑ Matériels d'irrigation
- ❑ Matériels forestiers
- ❑ Matériels travaux publics
- ❑ Matériels de cave
- ❑ Matériels de manutention
- ❑ Matériels de station
- ❑ Matériels de taille
- ❑ Materiels agricoles divers
- ❑ Véhicules utilitaires
- ❑ Véhicules tourisme
- ❑ Ventes/achats de récoltes
- ❑ Cultures sous abris
- ❑ Plants/pépinières/Droits à produire
- ❑ Bâtiments professionnels
- ❑ Propriétés achat/ventes
- ❑ Terrains
- ❑ Locations agricoles
- ❑ Locations autres
- ❑ Offres d'emplois
- ❑ Demandes d'emplois
- ❑ Propositions commerciales
- ❑ Offres de service
- ❑ Mariage-rencontres
- ❑ Divers
- ❑ Animaux divers
- ❑ Bovins
- ❑ Caprins
- ❑ Ovins
- ❑ Porcins
- ❑ Equins
- ❑ Volailles/Lapins
- ❑ Chiens
- ❑ Chasse/gibier

4 JOIGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
❑ Je joins un chèque de €TTC
à l'ordre de Terres de Bourgogne
❑ Je règle par CB la somme de €TTC
carte N° |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|
expire fin |_|_|/ |_|_| signature:
Banque

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4, rue Davout
BP 77409 - 21074 DIJON Cedex
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable

A découper et à conserver
parue le:.....
Nom - Prénom :.....
Adresse :
.....
.....
Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant :.....TTC
(dont TVA 19,6 % soit.....€)

38 - Vds round baller Arobale 1214 sx TBE 6000 bottes, éjecteur, double liage ficelle : 5300 euros HT, pulvérisateur Tecnoma 800 litres rampe 12 m pompe révisée BE 1000 €, herse plate 3,60 m Bourguignon 200 € BE.
✆ **06 60 77 58 11**

38 - Vends fendeur de bûche à vis.
✆ **06 89 87 40 65**

38 - Vends ensileuse à herbe, round baller 120.120 John Deere.
✆ **06 30 48 98 78**

38 - Vds pneus 520/70R38 usure 40 % + râtelier balle ronde circulaire sans toit + élévateur Samas 8 m à 9 m + pigons le tout très bon état.
✆ **04 76 36 41 23 - 06 21 69 68 81**

38 - Vds cause santé MB JD975 équipement maïs tournesol blé 3,60 coupe, ensileuse JD5460 herbe + maïs 4 r le tout en très bon état.
✆ **04 74 58 34 61 ou 06 76 71 34 44**

38 - A vendre scie circulaire élec., pompe avec cardan et aspiration.
✆ **04 74 87 00 91 - 06 08 13 84 82**

38 - Vds scie à ruban diam. 85 cm cornadis chèvre autobloquant 30 pl 2 ans groupe électrogène neuf 220 -380 semoir eng. dpx 1003, 2 pl. TBE.
✆ **04 74 61 81 35 après 20h30**

38 - Vds salle de traite 2x4 décro + désileuse mélangeuse pailleuse Lucas colibri + enrouleur perot 82-280 + ensileuse JF132 + monte bottes Samas 10 m.
✆ **06 80 13 35 57**

38 - A vendre charrue Huard trisocs losange avec roue de controle et un cultivateur Huard 15 dents.
✆ **04 76 25 49 57**

42 - A vendre broyeur herbe, maïs et ronce, balais etc, année 2006, vs pouv. laisser message
✆ **06 15 88 48 98**

42 - Vends dessileuse pailleuse Jeantil DP 3 000 + piquets acacia
✆ **06 21 31 51 04**

42 - AV tunnel occas. pour abris long 28 m avec bache neuve 3500 € ht liv. possible.
✆ **06 59 57 30 82**

43 - Vds cause double emploi BRANBANT 4 corps versoirs plastiques + EPANDEUR engrais 1 200 l Amazone
✆ **06 82 01 11 59**

69 - Vd faucheuse Kuhn 602 2M40 Louve Legrain bon état
✆ **06 07 78 41 57**

69 - Vds déssileuse Euromark 2,5 m3, tonne à eau, faneuse Claas neuve, paille enrubannage, orge, applatisseur...
✆ **06 81 76 33 00**

69 - Vds ensacheuse soudeuse à lait - Semoir Sulky 2,5 m. 19 rgs - tracteur JD3 120 9000 H. TB état.
✆ **06 76 63 79 84**

71 - Vds broyeur de prairie Kuhn 2,80 m, déport manuel, dist. engrais Sulky 1.450 L avec bâche.
✆ **03 85 26 00 67**

71 - Vds broyeur haie Rousseau Méga 45, dist. engrais 1.000 L, cuve résine double plateaux.
✆ **03 85 26 00 67**

71 - Vds, cause cessation, matériel fromagerie, vitrine marché, caisson iso. table inox, bacs, TBE.
✆ **06 10 52 37 84**

73 - Vend Tracteur Dorado 75 an 2006 charg Q30 an 2008 clim multibenne 150 2100hrs 24 000 € HT
✆ **06 70 84 41 98**

74 - Vds régénérateur de prairie (herse dent fixe + racleur de taupinière) avec support pour semoir à petite graine, L=4m, hauswirh B400, 1998, TBE, 1800 €.
✆ **06 25 91 67 62**

74 - Vds souffleur wild distri automa sp54 griffe redrise séchoir mV7 chargeur calvet ch500 épandeur agrim 5,5T herse ébouseuse rpar15 bottin 3,6m + divers
✆ **04 50 68 75 84**

74 - vds aéro-engrangeur AEBI complet, TBE, téléscopique 25m.
✆ **04 50 39 44 60**

74 - Cause cessation, vends tracteur JD 5720, 80ch, toutes options, SDT 2X5 decro, 2 Tanks 1650 l et 650 l, matériels de culture, fenaison et d'élevage.
✆ **06 23 25 79 98**

74 - Vds pompe mach. à traire, tonne à eau 2000, bouille à lait, coupe racine, râpe fruit, remorque 4 roues, ridelle plateau bois 3,3 x 1,8 m.
✆ **06 81 15 05 38**

84 - -Vds vibroculteur 6m, semoirs 2,50- 3-4m, charrues nonstop 2,3,4 socs, covercrops 20-24-28-36 dis., décompateur 6d. Durou, broyeurs 2,25-2,40
✆ **04 66 24 26 11**

84 - Vds cause retraite matériel rotolabour charrue disque tracteur SAME 110ch remorque semoir bineuse
✆ **06 11 80 42 10**

84 - Vds piquets fer 1m, nb : 1700, charrue 1/4 t., 4 pouces monosoc, portail hangar 2 batt. sur rail 5x3.7m
✆ **06 22 02 14 31**

84 - Vds Mégane Classic 06/07 1,5DCI, 105CH, 6CV 6V, gris ttes op. 45500km, TBE, calibreuse Calibrex, motteuse Omag.
✆ **04 90 65 47 41 hr ou 6 64 95 19 12**

Elevage

07 - Vds machine à traire Alfa Laval pour chèvres 6 postes, transfert lavage auto, faire offre
✆ **06 80 88 69 12**

55 - Vends salle de traite 2x4 Westfalia.
✆ **03 29 88 10 57 ou 06 14 46 02 56**

Véhicule

Utilitaire

01 - Vds camion magasin trafic 1995 groupe froid accumulation neuf CT OK 15 000 €
✆ **06 07 42 84 89**

38 - Vds camion chevaux Mercèdes 1722, sellerie, réserve eau store, coffre grains, 6 chx 47 5000 Km, mine OK : 15 000 €.
✆ **06 07 62 85 66**

54 - Vends FIAT Scudo Diesel, an. 2005, 160.000 km, TBE. 5.200 €.
✆ **06 18 08 06 97 après 19h**

69 - Vds trafic essence 105000 km CT OK 2000 €.
✆ **04 78 56 27 92 HR**

Tourisme

38 - vds Opel Omega 2l5, V6, essence, 96000 km année 1996, TBE, controle OK en juillet (mais on l'a repassera si acheteur ok) : 3500 €.
✆ **06 08 51 24 53**

70 - Vends Mercedes 280E, 1976 ; Simca 6, 1949 ; BMW 1602, 1975 ; Side-car Motobécane Unique, 1951 ; 2 Pontiac 3.1 / 3.8 ; 4 motos «collection».
✆ **03 84 30 03 56**

89 - VENDS BMW 525 TDS, 09/1999, 175 000 kms, très bon état, régulateur, sièges cuir, 6 500 € à débattre. (réf. 0601)
✆ **03 86 82 80 03 ou 06 74 14 33 84**

Achat-Vente

Récolte

ACHÈTE
(paiement comptant)
Acacia debout + piquets Brut et Grumes acacia
Tel./fax 03 81 87 79 42 ou 06 07 76 99 29

01 - Vds paille récolte 2010, 120/160
✆ **06 82 33 07 56 hr ou 06 03 61 62 02**

01 - Vds paille BR bon foin BR ; taureau Charolais pour saillie inscrits HB 30 mois
✆ **04 74 51 23 70 hr**

01 - Vds paille de blé BR + 2 silos d'aliments 18m³ bas prix
✆ **06 88 55 38 02**

01 - Vds 20T regain balle rect. prairie nat. 20T foin b. ronde diam 150
✆ **06 08 07 18 46**

26 - Vds paille blé balles rondes filet livraison possible dep 26
✆ **06 88 48 14 29**

26 - Vds paille blé 2010 sous abri bottes rondes 120
✆ **04 75 45 24 80 (HR)**

70 - Agriculteur vend livre paille et foin de qualité
✆ **03 84 32 30 91 ou 06 86 08 38 02**

Fourrage

25 - ACHETE paille et foin - enlèvement camion-remorque - paiement comptant.
✆ **03 81 43 54 43**

39 - Vds féveroles pour alimentation animale aucun fongicide ni insecticide prix à débattre
✆ **06 84 37 58 84**

71 - Vends foin et enrubannage bottes rondes, diamètres 160 et 120, très bonne qualité.
✆ **06 42 11 49 57**

71 - Vends balles rondes enrubannage, récolte 2010, possibilité livraison.
✆ **03 85 24 41 83**

74 - Vends foin, regain, paille, balles rondes. livraison possible.
✆ **06 23 25 79 98**

89 - RECHERCHE paille et foin tous formats, - RECHERCHE paille en andain et herbe sur pied. (réf. 060B)
✆ **06 33 12 16 16**

Bât. Pro.

18 - 59 - Vends hangar, neuf, galvanisé, 75x25x6, toiture bac acier, chéneaux et bardages 3 côtés, 120.000 euros, livraison assurée.
✆ **06 33 97 25 72**



18 - A démonter appenti, fer, 23 x 10 m.
✆ **02 48 79 06 44, h.r.**

70 - Suite à un refus de crédit vend Hangar neuf galvanisé 75 25 6 toiture bac acier chéneaux et bardages 3 côtés 120000 €.
✆ **06 33 97 25 72**

Immobilier

AV région GUEUGNON, domaine d'élevage allaitant occupé comp maison d'habitation et bât agr récent aux normes sur env 36ha libres au 11/11/2013.
Réf : 3914
Prix : 268 000 € C.C.
Cab BRIVET-RAFFIN : 03.85.84.46.45

Propriété

21 - RECHERCHE terres ou prés à louer, pension ou achat herbe dép. 21 - 89 (réf. 0305)
✆ **06 73 27 37 84**

89 - VENDS parcelles 10 ha 80 à Chesley 10210 près de Melisey (89), libre août 2011 (réf. 0415)
✆ **06 70 49 12 11**

Terrain

38 - Vend terrain agricole irrigués superficie 5 ha 50 très bien situé.
✆ **06 27 48 51 99 HR**

Divers

38 - Vends : vaches génisses Montbéliardes, Abondance ; 1 épandeur fumier Deguillaume, 1 presse Claas Markant 40, 1 arracheuse à pomme de terre Kuhn, 2 remorques fourragères.
✆ **06 70 13 58 57**

38 - Vends foin-luzerne BR diam : 160, paille BR diam : 160 ; Recherche laveuse légumes carottes, plateuse à mottes, godets diam. 3,5 cm.
✆ **06 84 85 08 50 ou 04 76 35 30 48**

38 - Vends charrue Kvern. 4 socs + semoir maïs 4+1 Nodet, pulvérisateur 800 l 12 m Audureau, charrue HB1 bisoc.
✆ **04 74 54 28 54 HR**

38 - Multiservices benjamin, déménagement, espaces verts, tous travaux d'intérieurs et d'extérieurs, ,CESU accepté.
✆ **06 63 31 48 59**

42 - Vends chaudière bois buche 50cm 10 ans, vends bois déchiqueté sec, 70 m³
✆ **06 65 30 60 97**

67 - Vends poteaux houblon tt long. + ancr 180x28 + ancr 150x18, herse lourde 3,50 m, broyeur céréale FAO, rampe pulvé hydrau 15 m.
✆ **06 76 33 99 88**

69 - Vds foin balles rondes 120x120 + 1 truie de réforme.
✆ **06 29 51 18 31**

71 - La collection 2010 de tous les numéros de «L'Exploitant Agricole de Saône-et-Loire» est disponible au prix de 30 €, hors frais de port. Vous êtes intéressé, contactez le journal au
✆ **03 85 29 55 29**

88 - Vends mélangeuse Bol AGM 12 m3 - SDT Fullwood Packo 2x6 décro auto - Semoir engrais Lely Centerliner 1800 L 24 m - C15 pour piéces
✆ **06 30 35 61 06**

Location

Agricole

69 - A saisir fermage AOC Beaujolais sect Jarnioux Cep bas 3 Ha poss arrachage pr. restructuration.
✆ **06 98 78 00 94**

71 - 2,28 ha beaujolais-Leynes (rouge) certifiés bio, magnifique exposition, quasi d'un bloc, libre de suite, fermage : 6,76 hl/an, à discuter. Contact : mairie de Leynes : email : leynes.mairiewanadoo.fr
✆ **03 85 35 10 72 ou 06 80 59 52 77**

Offre

Emploi

07 - Ferme caprine cherche H/F motivé(e) traite + soins + trav. fromagerie, débutant accepté
✆ **06 27 05 32 27**

25 - CHERCHE berger(ère) pour alpage vaches laitières et chevaux de mai à octobre.
✆ **0041 78 825 74 81**

38 - Exploitation avicole cherche salarié débutant accepté 35 h, permis B pour suivi élevage et livraison.
✆ **06 81 91 95 40**

69 - Recherche employé viticole en CDI secteur Belleville
✆ **06 73 62 48 20**

70 - Cherche associé pour départ retraite en 2012. Région Vesoul. 140ha production principale lait (65VL). Souhaite personne motivée et compétante pour le suivi du troupeau.
✆ **06 33 02 02 55**

T.P.i. LOCATION
AGENCE DE MONÉTEAU (89)
RECHERCHE
MECANICIEN CHAUFFEUR (H/F)
En vue d'un CDI
Expérience souhaitée dans les secteurs BTP, agricole, PL...
Contacter Virginie
au **03 86 59 81 82**
ou adresser CV
+ Lettre de motivation par courrier à
TPI LOCATION
ZI Des Chamonds
58640 Varennes-Vauzelles
par e-mail à tpi-nevers@wanadoo.fr

73 - Savoie, cherche agent de remplacement bovins et caprins lait. CCD de 4 mois, mars à juin 2011, Tarentaise.
✆ **04 79 24 48 01**

39 - Les Jeunes agriculteurs du JURA recherchent un(une) ANIMATEUR (TRICE)
Missions :
· sera chargé(e) de l'animation,
· suivi et coordination des structures cantonales,
· du relais des informations aux adhérents,
· suivi des dossiers d'actualité agricoles et des actions syndicales départementales,
· organisation d'actions de communication,
· rédaction d'articles et de communiqué de presse,
· suivi des dossiers de financement,
· suivi financier et gestion de la structure (gestion administrative, courriers, classement et enregistrement des factures...)
Profil :
· BAC + 2,
· capacités d'analyse, de synthèse et de rédaction,
· autonomie et esprit d'initiative,
· sens de la rigueur,
· aptitudes relationnelles et au travail en équipe,
· disponibilité,
· maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, Powerpoint)
Conditions proposées :
· CDI – 35 heures hebdo,
· Lieu de travail : Lons le Saunier,
· Salaire selon profil et évolutif,
· Permis VL et véhicule indispensable (frais de déplacement remboursés),
· Poste à pourvoir courant mars 2011
Merci d'adresser CV + lettre de motivation manuscrite avant le 14 février 2011 à : Jeunes Agriculteurs du Jura - Monsieur le président - 455 rue du colonel Casteljau - BP 420 - 39006 LONS LE SAUNIER Cedex

73 - Exploitation lait zone Beaufort recherche salarié 35 h semaine, pour traite et soins animaux, possibilité logement.
✆ **06 83 66 17 20**

Recherche conseillers(ères) en vins pour animation
en grandes surfaces
sur région Bourgogne.
Contact : ATRIUM
au **04 42 70 70 10**
mail : recrutement@atrium-group.com

73 - Recherche ouvrier pépinière agri, permis B oblig et E, CDI, 5 ans exp, dès mars 2011. Secteur Belmont Tramonet (73).
✆ **06 89 44 58 19**

Demande

Emploi

25 - HOMME 50 ans cherche travail chez femme seule, nourri, logé pour travaux de la ferme.
✆ **07 86 66 10 33**

Offre

Service

01 - Prends animaux (bovins) en pension zone montagne du 25/04 au 30/10
✆ **06 42 62 17 50**

21 - RECHERCHE battage MB, coupe 5.50 m., rallonge colza, entraide possible. (réf.: 0504)
✆ **03 80 93 50 53**

74 - Homme expérimenté élevage culture propose aux agriculteurs services à la journée, dpt 73-74-01-39.
✆ **06 79 71 44 19**

Mariage

Rencontre

01 - Pour récréer vie de famille, je souhaite rencontrer compagne 40/50 avec enfants jeunes
✆ **06 03 51 57 06**

Animaux

Divers

73 - Vds chiots type Border Collie nés le 17-12-10 parents travaillant sur troupeau bovin mère 2GMV928.
✆ **04 79 63 12 32 répondeur**

74 - Vds brebis suite agnelles béliers charmoise, chiots Border Collie, mère tat. 250 269 799 023 887.
✆ **04 50 43 50 01**

Bovin

01 - ELEVAGE HBC, Daniel PAUGET 01 Saint Trivier de Courtes, vds reproducteurs au choix
✆ **06 28 32 17 48**

01 - Vds vaches 66 termes 6/03 et 29/03. A partir du 15 mars, vaches au lait 66 et 46. CL. Sanitaire OK
✆ **04 74 51 70 16**

03 - VENDS reproducteurs limousins HBL 17 et 18 mois . Elevage LENA 03360 Urcay. (50VB1)
✆ **06 28 02 04 05**

07 - Vends vaches Salers suite es de veaux Charolais ou Salers HBS IBRA
✆ **06 30 28 16 36**

VENTE aux ENCHÈRES

60 reproducteurs charolais vêlages faciles
Sélectionnés par le HBC
Ferme du Marault, Magny-Cours (58)

JEUDI 17 FÉVRIER

Présentation dès 9h00,
vente aux enchères électroniques à 14h00

POSSIBILITÉ D'ACHAT À DISTANCE

Plus d'infos au **03 86 21 08 60**
ou www.charolais-marault.com

15 - Vds 20 VACHES suitées jeunes avec leur veau Aubrac + Charolaise + 10 BROUTARDS croisés charolais
✆ **06 89 99 88 83**

18 - A vendre génisses de 2 ans, prêtes à saillir ; taureaux, 2 ans ; veaux de l'année, IBR A. EARL Bedu Michel, 18300 Sury en Vaux.
✆ **02 48 79 33 63**

18 - Vends bons reproducteurs charolais, inscrits HBC, IBR A, FCO, bonnes origines, livraison. EARL Demay, Cornusse.
✆ **02 48 76 83 60**

18 - L'élevage charolais Jubert, Massay (18), SCEA du Bourg, vous propose un grand choix de veaux, 1 an et plus et taureaux de 2 ans, lignées Bohème, grande championne nationale Cournon 2010.
✆ **06 07 75 73 13**

18 - Vds choix de TB reproducteurs charolais, HBC, nés en déc. 09 et janvier 10, tous hivernés au pré, avec toutes garanties sanitaires et livraison assurée. J et H. Bonnichon, 18170 Le Châtelet.
✆ **02 48 56 21 49**
ou 06 81 38 47 12

18 - Vends 10 taureaux charolais, HBC, 13 mois, indem IBR. Gayon Serge.
✆ **02 48 74 51 39**
ou 06 86 76 81 23

18 - Vds taureaux limousins, non inscrits, 15 mois, livraison possbile.
✆ **06 14 40 22 10**

21 - VENDS taureaux 2 ans et veaux 1 an, très bonne origine, le tout HBC. EARL BOLATRE. (0203)
✆ **03 80 84 46 52**
ou 06 98 38 19 62

21 - Elevage Herd Book Limousin VEND reproducteurs 16 mois. Levoyet Alain - Pralon. (réf 0308)
✆ **03 80 23 68 04**

21 - VENDS taureau adulte charolais inscrit cause CSG, TGS. GAEC Lechenault Frères (réf. 0310)
✆ **03 80 64 67 88**
ou 06 24 24 69 93

21 - ELEVAGE CHAROLAIS BAUDOT - Pont et Massène (3 kms de Semur en Auxois) PROPOSE à la vente large choix de reproductuers : - taureaux adultes, taureaux de 2 ans, taureaux de 1 an et ce, en apportant toutes garanties. Elevage ayant sélectionné depuis longtemps le vêlage facile. Accueil permanent (réf. 030G)
✆ **03 80 97 23 28**
ou 06 07 75 59 74

21 - VENDS reproducteurs 1 - 2 ans charolais inscrits HBC, issus IA, vêlages faciles, - taureau 6 ans, type élevage. GAEC Henriot - Villebichot (réf. 0505)
✆ **03 80 62 15 52**
ou 06 21 88 22 77

VENTE de reproducteurs charolais.
Station d'Evaluation de Charmoy (89)
MERCREDI 16 ET 23 FÉVRIER
Garanties sanitaires
et de reproductions
UNION CHAROLAIS CROISSANCE
Contact 06 10 11 37 63

21 - VENDS reproducteurs charolais 1 et 2 ans et génisses de 1 et 2 ans repro., TGS, HBC, IBR A. EARL Gabory 21460 Jeux les Bard (réf. 04VB2)
✆ **03 80 96 79 42**
ou 06 87 43 40 33

21 - Cause santé vends cheptel charolais, bonne origine, TGS.
✆ **03 80 21 77 87**
ou 06 87 37 74 81

21 - VENDS vaches charolaises pleines, vêlage mars, prix raisonnable. (réf. 0609)
✆ **06 69 44 14 05**

21 - VENDS reproducteurs charolais HBC IBR A. EARL de Jully (Lobreau) Magnien (réf. 0606)
✆ **03 80 90 08 79**

21 - VENDS taureaux charolais 2 ans et 13 mois, HBC, vêlage facile. Lechenault Fred. (réf. 0604)
✆ **03 80 64 62 63**

21 - VENDS bon taureau 5 ans HBC, type viande, TGS, IBR A. (réf. 0603)
✆ **06 81 88 13 46**

26 - Vds cause cessation 1 vache montb terme 15 février 1 chien berger des pyrénées
✆ **04 75 45 50 67 (HR)**

42 - Vds reproducteurs charolais 18 mois HBC, vêl. facile hiverne au pré, livraison
✆ **04 77 67 45 19**
ou 06 15 06 23 96

42 - Vds taureaux charolais reprod. HBC BO T65, 2 ans et 14 mois, Grouiller JP
✆ **06 71 99 65 43**
ou 04 77 66 64 70

42 - Vds vaches MO au lait
✆ **04 77 27 84 00**

42 - Vends veau f. charolais
✆ **04 77 65 42 89**
après 18 heures

42 - Vds taureaux charolais, d'un à deux ans, inscrits HBC. Denis Jean-François, Vougy
✆ **04 77 65 30 40**
ou 06 82 46 99 41

42 - Vds vaches au lait, génisses à saillir, hosltein, taureaux holst. + montb. issus mère taureaux HD nutrition
✆ **06 89 30 04 69**

55 - Vends taureaux Holstein saillir, trs bonnes origines. Transport assuré. Ferme Picasso.
✆ **06 86 85 54 30**

58 - VENDS taureaux charolais 2 ans inscrits et non inscrits, TGS. Guinot - Sermages (ref 0201)
✆ **03 86 84 33 19**

58 - L'élevage BATHO 58330 Saxi Bourdon vous propose taureaux charolais HBC de 2 ans et veaux d'1 an issus de grandes origines avec développement et conformation supérieure, dispose semence pour vêlage facile sur génisses.
✆ **06 74 69 21 83**
ou 03 86 58 35 52

58 - VENDS taureaux 1 et 2 ans, HBC, IBR A, maigres au pré. GAEC Pellé G. et J. - Jailly (réf. 0506)
✆ **03 86 58 36 54**
ou 06 47 59 78 09

58 - VENDS taureaux 2 ans, - veaux reproducteurs, TGS. Jouvet H. - Lurcy le Bourg (réf. 0505)
✆ **03 86 37 98 70**
06 59 92 52 08

58 - VENDS veaux reproducteurs BO, GS, IND IBR, + 1 taureau 4 ans. Maenhout Francis 58160 Chevenon (réf. 0501)
✆ **06 62 11 09 65**
ou 03 86 38 41 39

58 - VENDS repro. HBC sélectionnés, vêlage facile, mâles 1 an, génisses 1 et 2 ans, vaches pleines, TGS. www.earl-colmont.fr (réf. 050D)
✆ **06 08 78 05 01**

58 - VENDS repro. limousins 1 et 2 ans, type mixte viande hivernés à l'attache, TGS, livraison assurée + laitonnes charolaises cause cessation. (réf. 05VB2)
✆ **03 86 30 11 66**
ou 06 10 34 28 10

58 - VENDS génisses normandes à terme ou vêlées, livraison assurée. (réf. 05VB3)
✆ **06 61 14 25 54**

58 - VENDS taureaux de 18 mois HBC + veaux de l'année à saillir (réf. 06VB1)
✆ **03 86 37 25 20 HR**

58 - VENDS consanguinité bon taureau 4 ans HBC, TB veaux repro. HBC et non 14 mois, - veaux reproducteurs Limousins. TGS. GAEC de Selins (réf. 0605)
✆ **03 86 38 90 36 -**
06 72 26 48 56

58 - VENDS taureaux 2 - 3 et 4 ans nés dans l'élevage + veaux reproducteurs, le tout HBC. EARL Coudret (réf. 0610)
✆ **03 86 69 25 38**

58 - VENDS plusieurs taureaux 2 ans viande et élevage, IBR A. Moussot Yves - Giry (réf. 0607)
✆ **06 71 54 84 06**

58 - VENDS taureau 2 ans type élev. et gros veau viande HBC, TGS. EARL Theuran - Magny Cours (réf. 060C)
✆ **06 20 87 11 85**
ou 03 86 58 11 54

58 - Elevage charolais EARL de Beaumont - Guenot Nicolas - Alligny en Morvan VEND gros taur. 14 mois pouvant saillir comme un 18 mois, Sit pagespersoorange.fr/earldebeaumont. (réf. 060D)
✆ **03 86 76 12 83**
ou 06 70 34 71 84

69 - Vds taureaux repr. charol 1 et 2 ans + Trx adulte + vaches velées + vache gestantes élev. Grange (69).
✆ **06 31 41 82 83**

70 - Elevage Charolais HBC, Julien Demongeot 70 Blondefontaine. Vends Reproducteurs 15-24 moi, Génisses 2 ans. IA Vêlages faciles.
✆ **06 08 58 46 73**

71 - Vente permanente reproducteurs HBC, mâles et femelles jeunes et adultes, choix qualité. GAEC Goulliard (réf. 030A)
✆ **03 85 79 40 98**

71 - Vds taureaux adultes et 2 ans, veaux 14 mois, HBC, TGS, liv. pos. M. Devillard, Dyo.
✆ **06 81 90 94 97**
ou 03 85 70 60 84

71 - Vds T. B. repro. charolais 2 ans, HBC, IBR A, hivernés au pré, TGS.
✆ **06 07 57 55 40**
ou 03 85 24 24 96

71 - Elevage HBC vd pour repro. génisses 2 ans, 1 an ; taureaux 2 ans, 1 an, TGS, IBR A, FCO OK. Gaec Maréchal, Toulon/A.
✆ **03 85 79 55 59 -**
06 03 43 33 10 -
06 88 70 74 21

71 - Elev. charolais HBC vd 20 taureaux 2 ans, veaux 1 an, 20 génisses 2 ans. EARL Pacaut J.M., 71190 Laizy.
✆ **06 84 10 17 27**

71 - Vds taureau adulte, taureaux 18 mois et veaux repro. HBC, TGS. Bernigaud, Vaudebarrier.
✆ **03 85 88 36 81 H R**

71 - Vds, cause cessation, 4 TX ch., IBR A, dont 2 HBC, hivernés au pré, prix raisonnable.
✆ **06 87 33 16 35**

71 - VENDS taureaux 2 et 3 ans, TGS, IBR A, HBC. Perrotin Bernard - Créot 71490 (réf. 0516)
✆ **06 06 67 14 90**
ou 03 85 91 12 41 HR

71 - VENDS vaches charolaises vêlées ou à vêler. (réf. 0602)
✆ **06 86 56 51 82**

71 - Vds, cause cessation, vaches charolaises pleines, terme 15/02 ; 2 taureaux repro., TGS.
✆ **03 85 76 51 92 H R**

71 - Vds taureaux adultes et 2 ans, veaux repro. charol., TGS, liv. poss. Gaec Berland, Viry.
✆ **06 73 34 07 96**
ou 06 85 13 37 68

71 - Vds 12 taureaux 22 mois, HBC, reproducteurs, T. B. qualité et origine. Gaec Bonnot, 71220 La Guiche.
✆ **06 81 89 18 52**

71 - Vds, HBC, vaches pleines, 15 génisses + taureaux 2 ans + génisses 2 ans à saillir + grand choix veaux 15 mois dont 5 vêlages faciles. Devillard Jacques.
✆ **06 18 54 64 88 ou**
03 85 88 35 80

71 - Vds bons taureaux 2 ans, HBC, TGS, liv. poss. Ducert Claude, Martigny-le-Comte.
✆ **06 07 75 81 61**
ou 03 85 24 02 61

71 - Elevage Dufraigne La Tagnière vend pour repro. 12 taureaux et génisses 2 ans, HBC.
✆ **06 83 49 18 19**
ou 03 85 54 56 91

71 - Elevage charolais vend taureaux HBC 15 mois, TGS, développement et viande. Mulot S., Mont.
✆ **03 85 89 32 37**

71 - Cause retraite vends vaches ch. échographiées, IBR A, FCO OK, livraison assurée.
✆ **03 85 47 31 80**
ou 06 84 13 84 01

71 - Vds grosses vaches charolaises vides 07 génisses ch. 8-10 mois, veaux reproducteurs ch. IBR A, liv.
✆ **03 85 50 22 41**

71 - Vds taureaux HBC 18 mois, IBR A, type viande ou élevage. M. Nugues Christian.
✆ **03 85 79 31 60**
ou 06 85 45 39 59

89 - VENDS reproducteurs Prim'Holsteins de 10 à 15 mois, très bonnes origines. (réf. 0605)
✆ **06 14 78 05 06**

Caprin

07 - Cessation - vends chèvres Alpines et Massif Central, mises bas mars, 50 euros
✆ **04 75 88 38 59 le soir**

26 - Vds boucs Saanen écornés nés début janvier 2011 issus d'ia.Elevage au CL
✆ **04 75 60 30 24 (HR)**

58 - VENDS boucs Alpin nés en octobre 2010, CL, 1070 kg (réf. 050A)
✆ **06 88 22 18 90**

69 - Vds chèvres alpines pleines, mise bas mois de mars.
✆ **06 87 58 35 99**
ou 06 37 40 96 67

69 - Vds chevrettes alpines nées et à naître 02/2011 Indem CAEV CL 1130 kg 33 TP gene+.
✆ **04 74 05 83 60 HR**

69 - Vds chèvres pleines, mise bas début février. Bessenay.
✆ **06 89 93 17 33**

71 - Vds 80 chèvres 2008 et 2009, M.B. fin février ; 60 chevrettes, M.B. 20 mars, I.A., indemnes CAEV.
✆ **06 83 37 58 48**

Ovin

84 - Vds 180 brebis préalpes Bio, 6 mois/6 ans : 100 €/tête
✆ **04 90 75 00 16 HR**

Porcin

26 - Vds Porcs Truies réformes pleines Jeune verrat Jeune bélier Foin Luzerne bottes rondes et ptes
✆ **04 75 03 25 19 (HR)**

26 - Vds cochettes repro et porcs 120kgs Livraison possible 26 et 07
✆ **06 73 47 78 29**
ou 04 75 62 80 43

38 - Vends porc fermier 120-130 kg, 2,15 € le Kg.
✆ **06 86 87 05 02 le soir**

Volaille

L'ÉLEVAGE DE LA TUILERIE
• Œufs frais • Volailles démarrées

PROMOTION



DINDES NOIRES
1 achetée = 1 gratuite
OIES GRISES
15 € pièce

58310 BITRY 03 86 39 62 59

Equin

07 - A vendre jument Comtoise 9a pp pleine échographiée
✆ **04 75 34 99 81**
ou 06 81 85 57 02

15 - AV poulains/pouliches de couleur av papier à retenir au sevrage 1000 à 2500 €. Haras du Loup Blanc.
✆ **04 71 78 53 26**

38 - Vends Frisons plein papier année 2001, 2002, 2003, 1997 : 6000,00 €/pièce.
✆ **06 07 62 85 66**

69 - Vends Poulinière Contoise très docile Suzy 5 ans bien placée aux concours cause retraite. Prix intéressant, livraison possible
✆ **06 71 20 11 07**

Chien

38 - 4 Chiots mâles Border Collie né le 05/12, pas tatoué, vacciné + rappel 120 €/pièce, N° Immat mère : 250269801319760.
✆ **04 76 34 40 25**

53 - VDS 6 chiots Drahthaars 5 femelles 1 male inscrit Lof mére 2FCM79.
✆ **02 43 05 17 48**
ou 06 84 20 66 00

58 - VENDS chiots Beauceron, parents extra et visible, nés le 28/12/2010 (réf. 05VB1)
✆ **03 86 30 01 76**
ou 06 60 07 09 90

Chasse-Gibier

07 - Spécialiste lapins Garennes repris parc contrôle sanitaire livraison documentation
✆ **06 82 28 12 19**

42 - Agricult. cherc. territoire chasse, étang, si poss. Loire, Hte-Loire ou 1h30 de Lyon
✆ **04 78 48 99 41 le soir**

Terres de Bourgogne

Les **Petites annonces**
doivent nous parvenir :

✆ par fax ou téléphone avant
le lundi 12h00
(*en payant par carte bancaire*)
✍ par courrier pour **le lundi**
(*avec le règlement*)

Pour tous renseignements
03 80 78 90 40

UN MOYEN SIMPLE ET RAPIDE POUR PUBLIER VOTRE PETITE ANNONCE

Terres de Bourgogne



pa@terres-de-bourgogne.net

RENSEIGNEZ-VOUS AUPRÈS DE MARTINE AU 03 80 78 90 40

CÔTE D'OR

MODIFICATION DE STATUTS

GAEC CHEVALIER SYLVAIN

Société civile
Visignot 21230 Viévy
481 291 573 RCS Dijon

Par une assemblée générale extraordinaire en date du 15/12/2010, la collective extraordinaire des associés a décidé :
- d'autoriser Madame Chevalier Brigitte à cesser son activité au sein du GAEC et à démissionner de ses fonctions de gérante à compter du 31/12/2010
- la transformation du GAEC en EARL, à compter du 01/01/2011, dont les nouvelles caractéristiques sont les suivantes :
Forme : EARL
Dénomination sociale : Earl de l'Haut d'Amont
Siège social : Visignot, 21230 Viévy
Capital social : 185 700 euros
Objet social : Gestion et exploitation d'un domaine agricole
Gérant : Monsieur Chevalier Sylvain, demeurant à Visignot, 21230 Viévy
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de Dijon
Pour avis et mention, la gérance

AL21065345

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 27 décembre 2010, il a été constitué une société.
Dénomination sociale : ZITO & FILS
Forme sociale : SARL
Siège social : 12, rue de la fontaine à Saint Nicolas les Cîteaux, (21700)
Capital : 5 000€
Objet social : le négoce de vins et tous autres produits vinicoles.
Gérance : Madame Jarlaud, épouse Zito demeurant 12 rue la fontaine à Saint Nicolas les Cîteaux, (21700)
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Dijon.

AL21065346

Il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination:
Atlpe
Capital: 200 euros
Siège: 14 place Roger Remond 21800 quetigny
Objet: Communication, publicité
Durée: 99 ans
Gérant: M. Guenot Christian 14 place centrale 21800 Quetigny
Immatriculation au RCS de Dijon

AL21065347

SCP Jean Charles Guilard, Sylvain Convers, Marie-Pierre Péré
Notaires associés à Dijon (Côte d'Or)
7 Boulevard de Brosses

Successeur de Me Pierre Marion

Suivant acte reçu par Maître Jean Charles Guilard, notaire à Dijon, le 26 janvier 2011, enregistré à SIE de Dijon-Nord, le 28 janvier 2011, bordereau n° 2011/156 Case n°2, il a été constitué la Société Civile Immobilière suivante:
Dénomination : AVA
Siège: Dijon, 7 boulevard de Brosses
Durée : 99 ans
Objet : l'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers ; l' emprunt de tous les fonds nécessaires à cet objet et la mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaires; exceptionnellement l'aliénation des immeubles devenus inutiles à la société, notamment au moyen de vente, échange ou apport en société ; et plus généralement toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en faciliter la réalisation, à condition toutefois , d'en respecter le caractère civil.
Capital social : 1 000 euros constitué d'apports en numéraire,
Gérant : M.Rémy José Louis Mabillon, dt à Genève (Suisse), 17 chemin Louis Dunant,
Clause d'agrément : les statuts contiennent une clause d'agrémment des cessions de parts par la collectivité des associés.
Immatriculation au RCS de Dijon.
Pour avis et mention,
Me Guilard.

AL21065349

RECTIFICATIF

Dans l'annonce n° 21035276 parue le 21 janvier 2011, il convenait de lire : **EARL SERAFIN PERE ET FILS, SERAFIN Christian, SERAFIN Karine** et non Earl Séraphin et Fils, Séraphin Christian, Séraphin Karine.

AL21065357

DISSOLUTION LIQUIDATION

GAEC DES PRAIRIES

Société civile en liquidation
Au capital de 94 823,29 €
Siège social
21220 Détain et Bruant
331 108 977 RCS Dijon

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 10 janvier 2011, la collectivité des associés a décidé la dissolution anticipée de la société à compter rétroactivement du 31/12/2010 et sa mise en liquidation amiable.
Elle a nommé en qualité de liquidateurs, Monsieur Lebreuil Jean-Louis et Monsieur Lebreuil Bernard, demeurant tous deux à Détain et Bruant, et leur a conféré les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.
La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés au siège social de la société.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Dijon.
Pour avis, les liquidateurs

AL21065313

SCP Nourissat, Misserey, Striffling, Viard
Notaires associés
23 rue Buffon
21000 Dijon

SOCIÉTÉ DÉNOMÉE «SCI ARCHI APOGEE»

Société civile immobilière
au capital de 1.524, 49 €
Siège social : 12 allée de l'Yonne,
21000 Dijon
N° de Siren 380 137 257
RCS Dijon

Suivant délibération du 19 janvier 2011, la collectivité des associés a décidé la dissolution anticipée de la société avec effet immédiat, et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel en conformité des dispositions statutaires et légales.
Elle a nommé comme liquidateur Madame Geneviève Mathey, veuve Nourissat, dt à Dijon (21000) 12 allée de l'Yonne et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif, acquitter le passif, répartir le solde et réaliser toutes les formalités.
Le siège de la liquidation est fixé à Dijon (21000) 12 allée de l'Yonne. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de commerce de Dijon.

AL21065348

MODIFICATION DE CAPITAL

AQUARIUM SERVICES FRANCE

SARL au capital de 5 000 €
Siège social: Dijon (21000) 18 rue de la Brot
494 464 514 RCS Dijon

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 janvier 2011, le capital social a été augmenté en numéraire de 100 000 € pour être porté de 5 000 € à 105 000 €.
Les articles 7 (Apports) et 9 (Capital social) des statuts ont été modifiés en conséquence.
La gérance

AL21065354

S.A.R.L. SPHÈRE CONSEIL

13 avenue du Général Touzet du Vigier
21000 Dijon
RCS : 522138346 00013

Par A.G.E du 21/01/2011 le capital de 17 500 Euro a été porté à 33 600 Euro modifiant les articles 8 et 9 des statuts.

AL21065355

TRANSFERT DE SIÈGE

GROUPEMENT FORESTIER DU BOIS DE LA DAME

Société Civile au capital de 68500 Euros
14 Route de Moissey,
21130 Auxonne
443473327 R.C.S. Dijon

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 23 janvier 2011 il a été décidé de transférer le siège social de la société au les Teilles, allée des Ormes, 58210 Courcelles à compter du 23 janvier 2011.
Suite à ce transfert, il est rappelé les caractéristiques suivantes :
Objet : Conservation et gestion d'un massif forestier
Durée : 99 ans
Gérance : Anne Bénédicte Robert, 34 rue Marignan 62200 Boulogne sur mer
La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nevers et sera radiée du Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon

AL21065360

NOMINATION

BEAUNE BRIOCHE

SAS au capital de 700 000 €
Les Cerisières - Route de Verdun
21200 Beaune
412 892 697 RCS Dijon

Suivant décision de l'assemblée générale ordinaire du 29 juin 2010, M. Didier Martin exerçant à Rennes (35) 15 rue du Puits Mauger a été désigné en qualité de commissaire aux comptes suppléant en remplacement de M. Jean-Paul Goret.
Pour avis,
Le président

AL21065353

AVIS DE LA SAFER

SAFER de Bourgogne

SAFER DE CÔTE D'OR

Appel à Candidatures
La SAFER de BOURGOGNE (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Cmne de Chambolle-Musigny:
Vigne Passe-tout-grains Bourgogne,AOC Bourgogne
80 a 85 ca - Au pelson: AD-282[57][F1]-282[57][F2]-283[57][F1]-283[57][F2] libre (sans bâtiment)
Cmne de Morey-Saint-Denis:
Vigne AOC Bourgogne et Morey St Denis
4 a 87 ca - Corvee creunille: AD-95[F1]-95[F2] libre (sans bâtiment)
Cmne de Marsannay la Côte:
Vigne OC Marsannay
31 a 18 ca - Bas des longeroies: B-133 vignes vendues occupées (sans bâtiment)
Cmne de Nuits-Saint-Georges:
Vigne AOC Nuits St Georges
22 a 81 ca - Aux herbues: AM-72-73-74 libre (sans bâtiment)
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 28/02/2011 à SAFER de Bourgogne, rue F.Mitterrand 21850 Saint-Apollinaire, Tél. 0380789989 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL21065358

Tél : 03 80 78 90 42
Fax: 03 80 70 08 02
Mail : legales@terres-de-bourgogne.net

NIÈVRE

MODIFICATION DE STATUTS

GRANGE LAFONTAINE
VALENTI ANGOGNA
Société d'Avocats
26 place Bellecour 69002 Lyon

JACOB STRUCTURES BOIS

SA au capital social de 274.096 €
La Vallée Piquet
58400 La Charité sur Loire
RCS Nevers 391 206 745

Aux termes des délibérations de l'assemblée générale ordinaire du 20 janvier 2011, il a été décidé de modifier la dénomination sociale et d'adopter celle de Pobi Charpentes.
L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.
Pour avis
RCS Nevers

AL58065366

GRANGE LAFONTAINE
VALENTI ANGOGNA
Société d'avocats
26 place Bellecour 69002 Lyon

GROUPE JACOB

SA au capital social de 3 101 646 €
La Vallée Piquet
58400 La Charité sur Loire
RCS Nevers 414 839 274

Aux termes des délibérations de l'assemblée générale ordinaire du 20 janvier 2011, il a été décidé de modifier la dénomination sociale et d'adopter celle de Pobi Industrie.
L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.
Pour avis
RCS Nevers

AL58065368

GRANGE LAFONTAINE
VALENTI ANGOGNA
Société d'avocats
26 place Bellecour 69002 Lyon

POBI

SARL au capital social de 110 000 €
La Vallée Piquet
58400 La Charité sur Loire
RCS Nevers 450 625 082

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 20 janvier 2011, il a été décidé de modifier la dénomination sociale et d'adopter celle de Pobi Structures.
L'article 3 des statuts a été modifié en conséquence.
Pour avis
Formalités RCS Nevers

AL58065367

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Notaires

SCP J.P JACOB et C.THEVENY
Notaires Associés
14 rue du Maréchal Leclerc
58200 Cosne Cours sur Loire

Suivant acte reçu par Me Denis Bloin Notaire à Cosne Cours sur Loire le 26 janvier 2011, Monsieur Christian Marc Eléonore Durand, retraité, et Mme Lepetit Liliane Raymonde Christiane, secrétaire de mairie, son épouse, dt à Marzy (Nièvre) 18 route de Corcelles,Mariés sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union, célébrée à la Mairie de Nevers (Nièvre) le 1er juillet 1972,
Ont adopté pour l'avenir, le régime de la Communauté Universelle.
Les oppositions pourront être faite dans un délai de trois mois à compter de la présente insertion et devront être notifiées, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice, à Me Denis Bloin, Notaire au sein de la SCP J.P Jacob et C.Théveny à Cosne Cours sur Loire.
En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal de Grande Instance.
Pour insertion
Me Bloin, Notaire.

AL58065382

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du , 21/12/2010 il a été constitué une société à responsabilité limitée :
Dénomination sociale : SARL Le Rendez-vous des Routiers
Capital : 5000 euros
Siège : RN7 La Croix Malade 58240 Tresnay
Objet : Bar, restaurant, sandwicherie, vente de boissons.
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.
Gérant :Mr Balit Zidane
Demeurant à : RN7 La Croix Malade 58240 Tresnay
La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés tenu par le Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers
Mr Balit Zidane, gérant.

AL58065354

JURI-LAWYERS CONSULTANTS

Jean Louis Ballereau
Avocat à la cour
Conseil en droit des sociétés
Et en droit fiscal
968 avenue du général Leclerc
47000 Agen

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Cosne Cours sur Loire du 21/01/2011, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : TOPAZE
Siège social: RN7, L'Ile de Cosne, 58200 Cosne Cours sur Loire
Objet social : La société a pour objet :
- la prise de participation dans toutes sociétés françaises ou étrangères, cotées ou non cotées, quels que soient leur objet et leur activité ;
- l'acquisition, la gestion, la mise en valeur et l'administration de participations dans toutes sociétés, et plus généralement toutes opérations de quelque nature qu'elles soient, économiques, juridiques ou financières, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet de la société ou à tous objets connexes similaires, communs ou complémentaires et susceptibles d'en faciliter le développement ou la réalisation ;
- la fourniture de toutes prestations au profit des sociétés du groupe et notamment l'accomplissement de fonctions de direction, d'animation, de gestion et de contrôle;
Durée de la société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés
Capital social : 550 000 euros
Gérance : Patricia MASERO, 7 rue de l'hôpital, 18300 Saint Satur
Frédéric Delque,demeurant 11 A rue des Coupances, Clos des reculés, 18230 St Doulchard.
Immatriculation de la société au registre du commerce et des société de Nevers.
Pour avis,
La gérance

AL58065372

CONSTITUTION DU GROUPEMENT AGRICOLE D'EXPLOITATION EN COMMUN TRINQUET

Les Morvands - 58430 Fachin

Par acte sous seing privé, il a été constitué un GAEC sous la dénomination de Groupement Agricole d'Exploitation en Commun TRINQUET dont le siège social est fixé Les Morvands - 58430 Fachin. Le groupement a été reconnu par le Comité d'Agrément des GAEC le 3 septembre 2010. Le GAEC sera immatriculé au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.
Pour avis, les fondateurs

AL58065373

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 02/02/2011 à Marigny sur Yonne, il a été constitué une société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination : TRANSPORT DROUARD TP
Capital :10000 euros
Apports en numéraire : 10000 euros
Siège social : rue du Domaine Sauvigny 58800 Marigny sur Yonne
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation
Objet : transport routier de marchandises avec véhicules de plus de 3,5 tonnes, terrassement, travaux publics
Gérant : Mr Drouard Bruno, rue du Domaine Sauvigny 58800 Marigny sur Yonne

Immatriculation : au registre du commerce et des sociétés de Nevers

AL58065374

les avocats

Alciat Juris Société d'avocats
Siège Social :
Bourges, 4 rue Porte Jaune
Cab. Sec. :
Vierzon, 5 ter rue de la Gaucherie
Nevers, 6 rue Hoche

Avis est donné de la constitution pour une durée de 99 ans de la SARL
EVERESTT, au capital de 3 000 € dt le siège social est à Lormes (58), Télécentre de Lormes, 114 Route d'Avallon, en cours l'immatriculation au RCS de Nevers,
qui a pour objet La location aux ménages et aux entreprises de cycles et motocycles et de tous matériels et équipements à des fins récréatives ; l'organisation d'activités et la réalisation de prestations de services récréatifs; l'organisation de manifestations, spectacles et déplacements à finalités récréative, touristique et événementielle, dt le Gérant est Vincent Bodart, dmt à Dun-les Places (Nièvre) Mézauguichard.
Pour insertion : le gérant

AL58065381

Avis est donné de la constitution d'une SARL dénommée GLC Info, au capital de 1000 €. Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés de la Nièvre. Objet principal : prestation de service informatique. Siège social : Le Bourg 58120 Chaumard. Gérant: Gwladys Paty demeurant Le Bourg 58120 Chaumard nommée pour une durée indéterminée
Pour avis,

AL58065371

➜ DISSOLUTION LIQUIDATION

EURL MANCION

Société à Responsabilité Limitée
à Associé Unique
au Capital de 156 000 €uros
Siège Social : 10 Rue Saint Just
58300 Decize
R.C.S. Nevers 499 220 945

Par décision du 31/12/2010, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31/12/2010 et sa mise en liquidation, a nommé en qualité de liquidateur M. Mancion Jean-François, demeurant 10 Rue Saint Just ,Ài 58300 ,Ài Decize - et fixé le siège de liquidation à l'adresse du siège.
Modification au RCS de Nevers.

AL58065357

SARL M. AYDIN

Société à responsabilité limitée
en liquidation capital : 8 000 €
Siège social : 13 Rue Francis Garnier
58000 Nevers
RCS Nevers 495 239 113 00014

L'A.G.O. du 12 janvier 2010 a approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus de la gestion et déchargé Mr Cafer Kucukyilmaz du mandat de liquidateur et constaté la clôture de la liquidation avec effet rétroactif au 31 décembre 2008.
Comptes du liquidateur déposés au RCS Nevers
Le liquidateur

AL58065379

➜ MODIFICATION DE CAPITAL

SARL LA BUSSIERE

Société commerciale au capital
de 17 480,00 €
Société social : La Bussiére, Rix,
58500 Clamecy
RCS Nevers : 393 762 919

Aux termes d'une délibération en date du 24 décembre 2010, l'assemblée générale extraordinaire :a décidé d'augmenter le capital de 18 240 euros pour le porter à 35 720 euros par création de 120 parts sociales d'une valeur nominale de 152 € chacune.
Elle a constaté la souscription et la libération des parts ainsi que le dépôt des fonds.

AL58065348

➜ GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

SARL GROUPE SOLAI'O

Sarl au capital de 7 500 €
43 rue du 4 septembre
58600 Fourchambault
RCS Nevers 504 911 785

Par décision collective des associés représentant plus de la moitié des parts sociales, et conformément à l'article 20-2 des statuts, Monsieur Damien Cano a été révoqué de ses fonctions de co-gérant de la SARL GROUPE SOLAI'O. Cette révocation a pris effet le 24 juillet 2010.
Depuis cette date, Monsieur Yoan Léger est seul gérant de la SARL GROUPE SOLAI'O.
Pour avis,
Le gérant
Yoan LEGER

AL58065360

FIDAL

Société d'Avocats
41, bl du Pré Plantin
58000 Nevers

LAPAIRE N'CO

SARL au capital de 8 000 €
Siège social : 7, rue des Beuchots
58800 Corbigny
428 116 826 RCS Nevers

Il résulte des délibérations de l'assemblée générale ordinaire du 21 janvier 2011, les mentions ci-après à publier concernant la gérance de la société.
Anciennes mentions
M. Thomas Lapaire, dt «Ancray» 58800 Pazy
Nouvelles mentions
M. Franck Lapaire, dt «Combres» 58800 Chitry les Mines et M. Thomas Lapaire sus-domicilié.
Pour avis, les cogérants.

AL58065369

SCEA LA FONTAINE

Société Civile au Capital de 369.600 €
Thard - 58370 Onlay
RCS Nevers - 522.350.065

Par acte sous seing privé en date du 29 décembre 2010, il a été procédé au retrait du gérant, M. Sarrazin René - Thard - 58370 Onlay
Pour avis, la gérance

AL58065375

➜ CESSION

Notaires

Maître
Martine Thomas
Crolet, notaire associée
à Chagny (Saône et Loire)
25, Rue de la Ferté

Acte en date du 28 janvier 2011, enregistré à Chalon sur Saône le 4 février 2011, bord. 189, case 1, Ext. 506
Cédant
Giselle Georges (21230 Arnay le Duc, 6 Rue Félix Carré); Cédric Georges (71800 Baudemont Rue Jean Aulas); Karine Janicot (33820 Saint Palais Les Gourbeuils); Jessica Georges (71510 Saint Léger sur Dheune, 33 Rue Lieutenant Chauveau)
Cessionnaire:
Laurent Nivot et Aurélie Nivot (21550 Ladoix Serrigny 7 A, Rue des Cras)
Fonds de commerce: boulangerie-pâtisserie exploité à Cercy la Tour (58340) Rue des Clairs Logis, pour lequel le cédant est immatriculé au RCS de Nevers sous le numéro 348293630
Propriété - Jouissance au jour de l'acte authentique
Prix: 120 000,00 € s'appliquant:
- éléments incorporels: 70 000,00 €
- matériel: 50 000,00 €
Les oppositions s'il y a lieu seront reçues en la forme légales dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'Etude de Maître Larivé Bruandet, notaire à Châtillon en Bazois (58110) 3, Rue St Goar, où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion,
Le notaire

AL58065380

Tél : **03 80 78 90 42** - Fax: **03 80 70 08 02**
Mail : **legales@terres-de-bourgogne.net**

YONNE

➜ MODIFICATION DE STATUTS

Société Clotilde Tatat, Emmanuel Arnaud et Christophe Dugrossy, notaires, associés d'une SCP titulaire d'un office notarial

Siège social :
28 avenue Georges Pompidou, 89100 Sens.
Immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Sens, sous le numéro 307.278.200

Suivant délibération des associés en date du 26 Novembre 2010, il a été constaté :
- le changement de dénomination de la société, au profit de celle suivante : «Clotilde TATAT, Emmanuel ARNAUD et Christophe DUGROSSY, notaire associés d'une société civile professionnelle titulaire d'un office notarial» ;
- la démission de fiat de ses fonctions de co-gérant de Monsieur Eric Gachod, époux de Madame Florence Marie Jeanne Marcelle Levastois, demeurant à Sens (Yonne), 66 rue Victor Guichard. Né à Besançon (25000), le 15 mai 1969.
- et la nomination, en remplacement, en qualité de co-gérant, de Monsieur Christophe Raymond Henri Dugrossy, notaire , époux de Madame Stéphanie Jeanine Anne-Marie Olivier, demeurant à demeurant à Sens (Yonne), 1 rue Claude Dechambre. Né à Vitry-sur-Seine (94400), le 1er août 1967.

AL89065357

SERGIO

Société à responsabilité limitée
au capital de 7 800 euros
Siège social : 4 allée des Acacias
89380 Appoigny
488 464 496 RCS Auxerre

Aux termes d'une décision en date du 2 février 2011, l'associé unique a décidé à compter de ce jour:
-de transférer le siège social d'Appoigny (89) 4 allée des Acacias à Auxerre (89) 66 rue Guynemer;
-de nommer Monsieur Rémi Gouabault demeurant à Monéteau (89) 22 rue de Bretagne en qualité de gérant en remplacement de Monsieur Serge Bazin, gérant démissionnaire.
Pour avis,
la gérance.

AL89065361

➜ AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 12/01/2011, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes.
Dénomination :S.G.P.R.
Objet social :Tous travaux du bâtiment
Siège social :30 Avenue Vauban, 89100 Sens
Capital : 10000 €
Durée : 99 ans
Gérance : M. Naimi Benyounes, demeurant 40 Allée Des Bergeries - 91210 Draveil
Immatriculation au RCS de Sens

AL89065356

Il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination: ROMARYO
Capital: 2000 euros
Siège: 10 rue Marie et Pierre Curie 89100 Sens
Objet: Achat, location, gestion de biens immobiliers
Durée: 99 ans
Gérants: Mlle Leroux Stephanie 10 rue Marie et Pierre Curie 89100 Sens et Mme Biaudet Sylvie 17 rue Jules Ferry 89100 Soucy
Immatriculation au RCS de Sens

AL89065359

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : SOCAREL
Forme : Société Anonyme Simplifiée
Capital : 4000,00 euros
Siège Social : 34B, boulevard du 11 novembre, 89000 Auxerre
Objet Social :vente de câblages et réalisations électroniques
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés
Président : Muneret Karine demeurant à Etivey (89310) 3, rue des Murailles
Immatriculation : registre du commerce et des sociétés d'Auxerre

AL89065363

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société civile immobilière
Dénomination : SCI FMC IMMO
Siège social : 1 place de l'Eglise 89400 Chichery
Objet :
- L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, et notamment d'un immeuble, 9 place du Marché, 89380 Appoigny.
- Toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil.
Durée : 99 années
Capital : 200 euros
Apports en numéraire : 200 euros
Gérance : Monsieur Michel Nuttinck, 1 place de l'Eglise, 89400 Chichery
Cession de parts :
1 - La cession des parts sociales est effectuée par acte authentique ou sous seing privé. Toute cession doit, conformément à l'article 1690 du Code civil, être signifiée à la Société ou acceptée par elle dans un acte authentique. La cession n'est opposable aux tiers qu'après accomplissement de ces formalités et dépôt au Registre du Commerce et des Sociétés de deux copies de l'acte authentique ou de deux originaux de l'acte sous seing privé de cession.
2 - Les parts sociales sont librement cessibles entre associés et au profit du conjoint, des ascendants ou descendants du cédant.
3 - Elles ne peuvent être cédées à d'autres personnes qu'avec l'autorisation préalable de l'assemblée générale extraordinaire des associés.
Immatriculation : au RCS de Sens

AL89065365

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : SNC TRIO
Forme : Société en nom collectif
Siège social : 1 place de l'église, 89400 Chichery
Objet : L'exploitation d'un fond de commerce de bar, vente de tabac, articles de fumeurs, dépôt de presse, bimbeloterie, confiserie, photos, P.M.U, toutes activités de LOTO et loterie proposé par la française des jeux, auquel est annexée la gérance d'un débit de tabacs exploité dans le même local,
Durée :99 ans
Capital : 1 000 euros
Gérance : Monsieur Cédric Nuttinck, demeurant 1 rue du puits d'hiver, 89400 Chichery
Immatriculation : au RCS de sens

AL89065366

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 06/01/2011, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes:
Dénomination sociale: EDH 89
Forme: Société à responsabilité limitée
Capital: 20 000 euros
Siège social: 22, Rue des Grahuches - ZI des Vauguillettes - 89100 Sens
Objet social: Traitement de charpentes - traitement de tuiles - isolation thermique - traitement et assèchement des murs - travaux de toitures - traitement de façades
La participation de la société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.
Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.
Durée: 99 ans
Gérance: Monsieur William Dravert, né le 18/06/1980 à Chambray les Tours (37), de nationalité française, célibataire, demeurant et domicilié: 2 rue du Bas de Saint Bond - 89100 Paron.
Immatriculation: La société sera immatriculée à la Chambre des Métiers de Sens.

AL89065367

Par acte SSP du 21/01/2011, il a été constitué une EURL ayant les caractéristiques suivantes.
Dénomination : Société J.R.L
Objet social : Agent commercial immobilier
Siège social :1 la petite brosse, 89150 Montacher Villegardin
Capital : 1000 €
Durée : 99 ans
Gérance : Mme Coneuf Roberte épouse Lachèvre demeurant, 1 la petite Brosse 89150 Montacher Villegardin
Immatriculation au RCS de Sens

AL89065368

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Saint Martin sur le Pré du 7 Février 2011, il a été constitué la Société par actions simplifiée HOLDING SAINT DENIS, au capital de 21.906.000 €, Lieudit Pré Aubert, 89100 Saint Denis Les Sens, ayant pour objet l'acquisition, la détention, la gestion, la cession de toutes participations dans la société DENIDIS, pour une durée de 99 années à compter de son immatriculation au RCS de Sens.
Conditions d'admission aux assemblées et d'exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Chaque associé dispose d'un nombre de voix proportionnel à sa participation dans le capital. Chaque action donne droit à une voix sauf exception des articles 18.4.2 et 18.4.3.
Agrément : Tout associé peut céder librement tout ou partie de ses actions à un autre associé et toute personne adhérent de l'acdlec ou toute personne morale exploitant en centre E.Leclerc à la condition que le total des actions ne dépasse pas 5% du nombre total des actions du capital de la société au cours d'un même exercice social. En cas de décès d'un associé, la Société continue entre les associés survivants et les héritiers directs, le conjoint survivant, sans agrément. Dans les autres cas, l'agrément est donné par l'assemblée générale.
Président : M Franck Chaufournais, 41 rue du Général Allix, 89100 Sens
Co-Cac titulaire : VDB & ASSOCIES, SA au capital de 250.000 € - 15 Avenue Paul Claudel, Dury (80), RCS Amiens 581 720 729
Co-Cac titulaire : SECI, SA au capital de 40.000 € - 22 Rue Le Nôtre, Amiens (80) , RCS Amiens 308 127 927
Co-cac suppléant : GVA EXPERTISE, JFD AUDIT, SARL au capital de 50.000 € - 15 Avenue Paul Claudel Dury(80), RCS Amiens 334 298 072
Co-cac suppléant : Mr Philippe Fauchille , 140 Rue du Maréchal de Lattre de Tassigny Amiens (80)

AL89065369

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : DIAMEO
Forme : Société Anonyme Simplifiée Unipersonnelle
Capital : 2500,00 euros
Siège Social : 2, rue du Commerce, 89300 Joigny
Objet Social : Diagnostics immobiliers
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés
Président : Bulut Huseyin demeurant à Joigny (89300) , rue du Commerce
Immatriculation : registre du commerce et des sociétés de Sens

AL89065371

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 01 février 2011, enregistré le 1er février 2011 au Service des Impôts d'Auxerre sous le numéro 2011/111 case n°19, il a été constitué une Société Civile Immobilière dont la dénomination sociale est «SCI L'ESCARGOT», au capital de 1 000,00 euros, divisée en 100 parts sociales de 10 euros chacune, entièrement souscrites et libérées.
Les associés n'ont effectué que des apports en numéraire. Leur montant s'élève à 1 000,00 euros.
Le siège social de la Société est fixé 1 Place du Palais de Justice - 89000 Auxerre.
L'objet social est le suivant :
La propriété, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis dont elle peut devenir propriétaire par voie d'acquisition, de construction, d'échange, d'apport ou autrement
Durée de la Société : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.
Monsieur Christian Vignet, demeurant 4 rue des Remparts, 89000 Auxerre, est désigné en qualité de gérant statutaire pour une durée illimitée.
La Société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Auxerre.
L'article 12 des statuts prévoir un agrément des cessionnaires de parts. L'organe social habilité à statuer sur les demandes d'agrément étant la collectivité des associés.
Pour avis.

AL89065372

Il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination:
VOTRE AGENCE GESTION
Capital: 6700 euros
Siège: 12 rue de l'agriculture cedex 105A, 89150 Brannay
Objet: Gestion location
Durée: 99 ans
Gérant: Mme Lacombe Chrystele 12rue de l'agriculture 89150 Brannay
Immatriculation au RCS de Sens

AL89065375

Aux termes d'un ASSP établi à Rogny les sept écluses en date du 03/02/2011, il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : MILOT 89
Sigle : P.E.C
Siège social : 9 rue Hugues Cosnier - 89720 Rogny les sept écluses
Objet : Prestation de services aux particuliers et entreprises en matière de rénovations, installations et créations en : plom-

berie, chauffage, sanitaires, électricité, ramonage, aménagements intérieurs et connexes
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés
Capital : 1000 euros
Gérance : Monsieur Dominique Milot, demeurant 9 rue Hugues Cosnier, 89720 Rogny les sept écluses
La société sera immatriculée au RCS de Auxerre.
Pour avis,
La gérance.

AL89065376

CONVOCATION

Convocations aux Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire

Les associés de l'Union Charolais Croissance - U.C.C. - sont convoqués le mercredi 23 février 2011 à 9 h 45, 7 rue Jules Rimet 89400 Migennes avec l'ordre du jour suivant :
Ordre du jour Assemblée Générale Ordinaire
1 - Rapport d'activité de l'exercice 2009-2010
2 - Présentation du bilan et des comptes de résultat de l'exercice 2009/2010
3 - Lecture des rapports des commissaires aux comptes
4 - Lecture du rapport du Conseil d'Administration
5 - Renouvellement des administrateurs sortants
6 - Vote des résolutions
Ordre du jour Assemblée Générale Extraordinaire
1 - Mise en conformité des statuts
2 - Prolongation de la durée de vie
3 - Vote des résolutions
Le conseil d'administration

AL89065355

DISSOLUTION LIQUIDATION

Maître Olivier XIBERRAS
Notaire
7, rue Philippe Verger
89130 Toucy

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 13 novembre 2009, enregistrée à Sens le 30 juin 2010 bord 2010/543 case 4 ext 1746, il a été décidé la dissolution de la Société dénommée GAEC DES CHAILLOTS au capital de 60.979,61 eur, dont le siège est à St Denis sur Ouanne(89120), les Chaillots identifiée au siren sous le numéro 352199053 et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Sens avec effet à compter du 31 décembre 2009. Mademoiselle Sylvie Marie Evelyne Savalle, exploitante agricole, demeurant à Saint Denis sur Ouanne (89120) Champs de Saint Denis a été nommé liquidateur de ladite société et pour la correspondance, le siège social de la liquidation est fixé à St Denis sur Ouanne (89120) Les Chaillots.
Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Sens.
Pour avis, la gérance.

AL89065344

L.B. COLLECTIONS

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
Au capital de 7 622,45 euros
Siège : 17 Rue de la République,
89100 Sens
413 893 629 RCS Sens

L'AG du 30/09/2010 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Jean-Claude Bobeuf de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Sens, en annexe au RCS.

AL89065354

LA MOTO AUXERROISE

SARL en liquidation au capital de 20 000 euros
Siège : 1 Grande Rue, 89190 Foissy sur Vanne
487 544 413 RCS Sens

L'AGE du 31/12/2010 a décidé la dissolution anticipée de la Société et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Gilles Pommier, demeurant 10 Grande Rue 89190 Chigy, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'autorisée à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 1 Grande Rue 89190 Foissy sur Vanne. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Sens, en annexe au RCS.

AL89065374

NON DISSOLUTION

CABINET DENIS MOUGEOLLE

SARL au capital de 7 500 euros
Siège : 105 Rue des Mignottes
89000 Auxerre
510 454 788 RCS Auxerre

Aux termes d'une décision en date du 29/10/2010, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

AL89065362

TRANSFERT DE SIÈGE

SCM MEIOLOGIE

Société Civile au capital de 11435 €
Siège social :
3 avenue du 8 mai 1945, 89100 Sens
399 337 526 RCS Sens

L'AGE du 22/12/2010 a décidé de transférer le siège social de la société au 23 boulevard de Verdun, 89100 Sens, à compter du 01/01/2011
Mention au RCS de Sens

AL89065358

DÉLIBÉRATION

MAIRIE DE PIERRE PERTHUIS

La commune de Pierre Perthuis suite à l'enquête par délibération en date du 19/11/2010 décide d'approuver le plan de zonage d'assainissement suivant : assainissement non collectif pour la totalité de la commune de Pierre Perthuis.

AL89065377

SUCCESSION

AVIS
Par décisions du Tribunal de Grande Instance d' AUXERRE, la Directrice Régionale des Finances publiques de Bourgogne et du Département de la Côte d'Or, Administratrice Générale ,ÄiFrance Domaine 4, rue Léon Mauris 21074 Dijon cedex, a été nommée curateur des successions de :
- en date du 24/01/2011 M. Pierre François FOURNIER célibataire, décédé le 28/01/2007 à Avallon. Référence 11-3729
- en date du 26/01/2011 Mme Monique Suzanne BOUTTIER veuve DABET, décédée le 18/06/2008 à Sauvigny le Bois. Référence 11-3736
- en date du 28/01/2011 M. Antoine RENNER célibataire, décédé le 01/05/2009 à Auxerre. Référence 11-3737
Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

AL89065360

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

ART'VERT

SARL au capital de 8 500 euros
Siège social : 2 Le Coquemard 89320 Vaumort
443 964 598 RCS Sens

Aux termes d'une délibération du 1er Janvier 2011, la collectivité des associés a pris acte de la démission d'Arnaud Weiss de ses fonctions de co-gérant et a décidé de ne pas pourvoir à son remplacement.

AL89065373

► A noter
Tous vos rendez-vous professionnels sur
AgroBourgogne.fr

Abonnement Terres de Bourgogne

Chaque vendredi dans votre boîte à lettre





☐ Je m'abonne pour 1 an
à Terres de Bourgogne et son supplément Direct Affaire 95 €
◯ 1 revue RÉUSSIR de mon choix* 30 €
Total

☐ Je m'abonne pour 2 ans
à Terres de Bourgogne et son supplément Direct Affaire 185 €
◯ 1 revue RÉUSSIR de mon choix* 60 €
Total

☐ Melle ☐ Mme ☐ M. Nom:Prénom:
Raison sociale:
Adresse:
.....
Lieu-dit:CP: Ville:
Tél:.....
Fax:.....
Mobile:
Email:@

Signature

* Cocher la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants:
☐ Bovins viande ☐ Grandes cultures ☐ Lait élevage
☐ Porcs ☐ Vigne ☐ Aviculture
☐ Fruits&légumes ☐ Pâtre ☐ Chèvre

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à Terres de Bourgogne
Les jardins d'Octobre, 4 rue Davout
BP 77409 - 21 074 Dijon cedex

ABO2010-1052

☐ Je règle.....€ par chèque à l'ordre de Sep de Bourgogne
☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail

Tél. 03 80 78 90 40 - mail: abonnement@terres-de-bourgogne.net

Produits de contrefaçons

Internet de plus en plus concerné

Une Rolex à prix fou, un tailleur Chanel avec une étiquette faiblarde, des cigarettes hors-taxes, on peut trouver de bonnes affaires… Ou se faire avoir.

Aujourd'hui, la contrefaçon est plus diversifiée et utilise les nouveaux médias, comme Internet.
Comme le commerce en ligne, la fraude sur Internet évolue rapidement. Il existe des sites dédiés au faux et il faut se méfier de certains articles proposés sur les sites de ventes aux enchères. En 2009, PriceMinister, site de ventes entre particuliers, a procédé au blocage de 2 661 comptes pour contrefaçon ou atteinte à des réseaux de distribution sélective sur 242 marques. 63 % des contrefaçons détectées concernaient le secteur de la mode, les parfums et cosmétiques ou le high-tech. Il est intéressant de noter que 84 % des vendeurs indiquaient s'être approvisionnés via un site Internet.
Internet est devenu canal très important de distribution de la contrefaçon. La douane a donc intensifié ses contrôles sur ce vecteur avec la création en mars 2009 d'une cellule opérationnelle dédiée « Cyberdouane », de sorte que les constatations douanières sont en hausse constante pour atteindre le nombre de 8 338 en 2009. Cette tendance correspond à 51,2 % de l'ensemble des contrôles effectués par les douaniers en matière de contrefaçons, et à une progression de 52,3 % par rapport à 2008 (5 475 constatations). Ces constatations des services douaniers, principalement effectuées en zones aéroportuaires, sont en augmentation : en 2009, le cap du million d'articles a été franchi, avec 1 281 794 articles interceptés sur le fret express et postal (soit 18,3 % de la totalité des saisies).

Les choses à vérifier

Les douanes donnent des pistes à vérifier avant d'acheter pour être sûr de ne pas acheter de contrefaçons. En premier lieu, il faut éviter les lieux de ventes n'ayant pas pignon sur rue, à l'étranger, mieux vaut miser sur les commerces officiels.
Autre indice qui peut mettre la puce à l'oreille : la qualité du produit. Si c'est un vêtement, il faut regarder attentivement les coutures et les finitions, par exemple.
Le réflexe le plus évident est aussi de regarder le prix. S'il est disproportionné par rapport au produit supposé, c'est louche. Il faut toujours demander une facture, et s'assurer que le vendeur accepte toutes les modalités de paiement, et pas seulement les espèces. L'étiquette a son importance : une mauvaise qualité d'impression ou une erreur d'orthographe révèlent généralement une contrefaçon. Même chose pour les attestant du respect des normes européennes (type CE) et/ou nationales (type NF).
Enfin, l'emballage : il doit correspondre à la valeur du produit. Un sac Vuitton dans un sac en plastique de supermarché ne vient sans doute par de la maison-mère.


Photo: Myriam Tricoci

Sur les marchés, la majeure partie des commerçants vend des produits tout à fait légaux… Mais entre les stands ayant pignon sur rue, des vendeurs indélicats peuvent proposer de la contrefaçon.

Les certificats d'authenticité, les conditions de garantie et le service après-vente proposés constituent, par ailleurs, des indicateurs importants à examiner.
Quand on part en vacances, il faut savoir que les zones traditionnelles de la contrefaçon sont l'Asie du Sud-Est (Chine, Corée), le bassin méditerranéen (Turquie, Maroc, Tunisie), les pays du sud de l'Europe (Italie, Espagne, Portugal). Mais elle se développe aussi dans les pays d'Europe Centrale, les pays de l'Est et les États-Unis.

Attention aux effets secondaires

Quand on pense à la contrefaçon, on pense en premier lieu aux vêtements et aux bijoux. Mais la contrefaçon concerne également les pièces automobiles, les cigarettes, les jouets et même les médicaments. 37 % des marchandises interceptées en douane en 2009 était potentiellement dangereuses (jouets, pièces détachées, médicaments, cosmétiques).
De quoi regarder d'un autre œil le nouveau médicament miracle proposé au tiers du prix de vente chez le pharmacien, la batterie auto deux fois moins chère que chez Feu Vert ou le nounours à la mode à prix imbattable.

MYRIAM TRICOCI

▶ Repères

Quels sont les risques ?

Les fabricants et revendeurs de contrefaçons risquent jusqu'à 500 000 euros d'amende, 5 ans d'emprisonnement, plus la fermeture de l'établissement et des dommages et intérêts à verser à l'entreprise contrefaite. Les douanes rappellent que « détenir, importer, exporter un produit de contrefaçon de marque constitue un délit passible de lourdes sanctions douanières et pénales (confiscation immédiate de la marchandise, amende douanière, peines d'emprisonnement).

L'équarrissage dans la filière porcine française l'efficacité du collectif



La filière porcine française s'est organisée au sein d'INAPORC depuis juillet 2009 pour gérer le financement de l'équarrissage dans le secteur porcin. Son objectif : maîtriser et mutualiser les coûts et les partager entre les différents acteurs de la filière. L'association ATM Porcs a été créée pour cela. Au bout de 18 mois, c'est l'heure d'un premier bilan.

Les coûts de l'équarrissage : plus de 20 millions d'Euros

Le volume de cadavres de porcs (ou d'Animaux Trouvés Morts (ATM)) issus des élevages français est de 82 000 tonnes pour l'année 2010. Le coût moyen de traitement d'une tonne est de 250 € HT.
Soit un coût total de l'équarrissage égal à 20 568 000 € HT.

Le financement par ATM Porc : 21% éleveurs, 79% distribution

Pour faire face à cette charge, l'association ATM porc dispose de deux sources de financement décidées par INAPORC :

- **une contribution volontaire des éleveurs pour l'équarrissage (CVEE)** : 0,18 Euros HT par porc, soit une collecte de 4 410 000 € HT,
- **une contribution volontaire spécifique équarrissage (CSE)** versée par la distribution (GMS, bouchers, charcutiers) et la restauration collective : 20 euros HT par tonne de viande de porc ou de produits de charcuterie, soit une collecte de 16 200 000 € HT.

Bilan pour un élevage de porcs naisseur engraisseur

	Par truie
Coût réel de l'équarrissage	24,00 €
Contribution de l'éleveur (CVEE)	4,32 €
Prise en charge par ATM (CSE)	19,68 €

▶ La minute informatique

Le processeur, cerveau de l'ordinateur

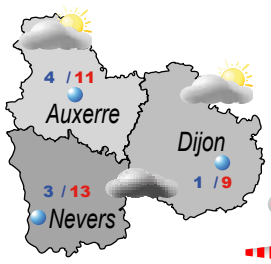
Le processeur est en charge de réaliser l'ensemble des calculs nécessaires au fonctionnement de l'ordinateur et des logiciels.
Sans savoir précisément ce qui se cache dans le boîtier de son ordinateur, beaucoup on sans doute déjà entendu parler du processeur. Et pour cause. Le processeur (ou microprocesseur) est le véritable cerveau de l'ordinateur. C'est en effet ce supercalculateur qui est en charge de réaliser tous les calculs nécessaires au fonctionnement de l'ordinateur, et à la réalisation des tâches que vous lui demandez. Circuit imprimé miniature (nous sommes là dans le domaine des nanotechnologies) situé physiquement sur la carte mère, le processeur va donc recevoir ses ordres de cette dernière, via la mémoire vive*. Il réalise les calculs et en fournir les résultats à nouveau à la carte mère, qui sera, elle, en charge de les redistribuer aux différents autres composants de l'ordinateur. Le processeur est capable de réaliser des millions de calculs par seconde. Sa vitesse de fonctionnement est calculée en Giga Hertz (GHz). En quelques années, la puissance des processeurs a augmenté d'une manière phénoménale, permettant ainsi de répondre à des sollicitations de plus en plus importantes et complexes. Le premier processeur a été inventé en 1971 et avait une puissance de 108 kHz. Aujourd'hui, les processeurs ont une puissance de plus de 2,5 GHz soit 2 millions de fois supérieure ! Même, les constructeurs développent désormais des produits intégrant deux processeurs dans le même ordinateur, afin de multiplier la puissance de calcul.
A noter, que la température des processeurs peut monter rapidement à 60 voire 80°C. C'est la raison pour laquelle ils disposent de leur ventilateur attitré.

B.D.



▶Prévisions **météo** du 11 au 17 février

Vendredi 11 Février



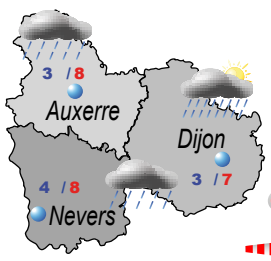
Variable
Cette journée sera partagée entre passages nuageux et timides apparitions du soleil. Les vents souffleront modérés.

T° mini : 0 à 2 °C
T° maxi : 12 à 14 °C

Vents : Sud-Sud-Ouest 20 km/h

ND de Lourdes
Soleil : 08:11 - 18:26
Lune : 11:30 - 02:13

Samedi 12 Février



Perturbé
Un ciel couvert s'annonce, avec de nombreuses précipitations. Les températures seront en baisse l'après-midi.

T° mini : 2 à 4 °C
T° maxi : 7 à 9 °C

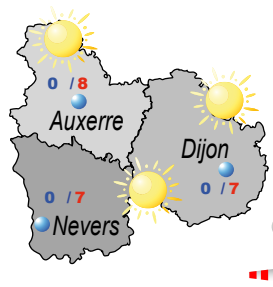
Vents : Ouest 20 km/h

St Félix
Soleil : 08:10 - 18:28
Lune : 12:12 - 03:15

Météo de la Bourgogne

AGATE FRANCE — AIDE À LA GESTION ADAPTÉE AU TEMPS ET À L'ENVIRONNEMENT
Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36
0,34 € ttc/min.
www.agate-france.com

Dimanche 13 Février



Ensoleillé
Un temps très agréable s'annonce, avec un soleil généreux. Les températures seront en baisse en matinée et les vents seront modérés.

T° mini : -1 à 1 °C
T° maxi : 7 à 9 °C

Vents : Est 20 km/h

Ste Béatrice
Soleil : 08:08 - 18:29
Lune : 13:04 - 04:14

Prévisions à 7 jours

Lundi 14 au Mercredi 16 Février :
Un ciel clair pour ce lundi et quelques nuages pour ce mardi. Des averses sont attendues pour ce mercredi.
Vents : Sud à 20 km/h
T° mini. : 0 à 5 °C T° maxi. : 7 à 9 °C

Jeudi 17 au Dimanche 20 Février :
Averses et éclaircies se partageront le ciel tout au long de cette période.
Vents : Ouest-Sud-Ouest à 10 km/h
T° mini. : 1 à 5 °C T° maxi. : 7 à 9 °C

Terres de Bourgogne

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante : Mauricette Besançon • Directeur de publication : Jean-Luc Berthomé •

Les Jardins d'Octobre
4 rue Davout - BP 77 409
21 074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02 - mail : contact@terres-de-bourgogne.net

Rédaction
• Responsable de la rédaction : Jean-Luc Berthomé mail: jl.berthome@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein mail: am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos mail: f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresne - Tél. 01 49 84 03 30

• Commission paritaire des journaux et publication • • 0511 T 88045 - ISSN : 1969-8232 • Dépôt légal : mois de parution •
• Tirage moyen par numéro : 8 100 ex. • Prix au numéro : 2,00 € • Imprimeries: IPS - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy
Un supplément Direct Affaires destiné aux abonnés est encarté avec le journal une semaine sur deux.

▶Sudoku

7			4					
		9	2				1	
			9			3	7	2
1		6		9		5	2	
9		5				6		8
	7	3		6		1		9
2	1	8			9			
	5				1	9		
					3			1

Solution Sudoku

7	3	2	4	1	6	8	9	5
5	8	9	2	3	7	4	1	6
4	6	1	9	8	5	3	7	2
1	4	6	3	9	8	5	2	7
9	2	5	1	7	4	6	3	8
8	7	3	5	6	2	1	4	9
2	1	8	6	4	9	7	5	3
3	5	7	8	2	1	9	6	4
6	9	4	7	5	3	2	8	1

▶**Télévision** Sélection du 05 au 11 février

Samedi 12

TF1
20.45 Danse avec les stars. Divertissement avec J.-M. Bigard, Sofia Essaïdi, David Ginola, A. Karembeu, A. Manoukian, Marthe Mercadier, R. de Palma et M. Pokora.
23.20 New York section criminelle. Série avec Vincent D'Onofrio ⓭.

FRANCE 2
20.35 N'oubliez pas les paroles !, avec I. Mergault, Pierre Palmade, Claire Keim, Antoine Dulery, Élodie Frégé et Arnaud Gidoin.
22.50 On n'est pas couché.

FRANCE 3
20.35 Le sang de la vigne «Les larmes de Pasquin» ★★. Téléfilm avec Pierre Arditi. (voir Sélection)
22.10 Disparitions «Retour aux sources» (2/12) ★★. Téléfilm avec Jérôme Bertin. *Prenant.*

ARTE
20.40 L'aventure humaine «Stonehenge ou les mystères révélés du néolithique». Documentaire
21.30 L'aventure humaine «Otzi, autopsie d'un meurtre» ★★. *Palpitant.*
22.25 Ensemble pour l'éternité (1/2) ★★. Téléfilm avec Heino Ferch, Fritz Karl (1h30). *Pas mal.*

M6
20.45 NCIS. Série ⓭.
23.10 Numb3rs. Série.

CANAL +
20.50 Chloe ★★. Drame (2009) de Atom Egoyan, avec Julianne Moore (1h33) ⓭. *Brillant, mais malsain.*

Dimanche 13

TF1
20.45 Shooter, tireur d'élite ★. Aventures (2007) de A. Fuqua, avec Mark Wahlberg (2h04) ⓭. *Invraisemblable et très violent.*
23.05 Les experts. Série ⓬.

FRANCE 2
20.35 Le premier jour du reste de ta vie ★★. Drame (2007) de Rémi Bezançon, avec Jacques Gamblin, Zabou Breitman (1h49). *Une jolie chronique familiale.*
22.25 Faites entrer l'accusé «Robert Greinez, le pompier criminel» ★★. Magazine. *Très prenant.*

FRANCE 3
20.35 Inspecteur Barnaby «Mort par KO» ★★. Série avec John Nettles. *Prenant.*
22.50 Bêtes de pouvoir. Documentaire.
23.45 Histoire des voyages présidentiels. Documentaire.

ARTE
Audrey Hepburn en pleine lumière
20.40 La rumeur ★. Drame (1961) de W. Wyler, avec Audrey Hepburn, Shirley MacLaine (1h44). *Décevant.*
22.25 Audrey Hepburn ★★★. *Magnifique.*

M6
20.45 Zone interdite «Des travaux chez soi : Quand le rêve devient galère».
22.45 Enquête exclusive «Les secrets des Chinois de Paris».

CANAL +
20.55 Football «Lille/Toulouse».

Lundi 14

TF1
20.45 Un fantôme au Paradis. Téléfilm avec Laurent Ournac, Smaïn. *Bêta.*
22.25 New York, unité spéciale. Série avec Christopher Meloni ⓬.
01.00 Au Field de la nuit, avec Yannick Haenel, Pierric Bailly, Aya Cissoko, Marc Augé, Tomer Sisley.

FRANCE 2
20.35 Cold case : «Libertyville», «Talents fraternels». Série avec Kathryn Morris, Danny Pino.
22.10 Complément d'enquête «Nos amis les dictateurs». Magazine présenté par Benoît Duquesne.

FRANCE 3
20.35 Les 18es Victoires de la musique classique. Soirée présentée par Marie Drucker et F. Lodéon.
23.45 La maison. Comédie dramatique (2007) de Manuel Poirier, avec Sergi Lopez (1h35).

ARTE
20.40 Aimée & Jaguar ★. Drame (1998) de M. Färberböck, avec Maria Schrader (1h59). *Une histoire ennuyeuse de passion entre femmes.*
22.45 La tour. Théâtre d'après Uwe Tellkamp, avec Holger Hübner.

M6
20.45 Top chef. Divertissement.
23.40 Yannick Alléno.

CANAL +
20.50 Les Tudors (3 et 4/8) ★★★ ⓬. *Fascinant, mais illustré d'images complaisantes.*

Mardi 15

TF1
20.45 Les experts, Manhattan. Série avec Gary Sinise ⓭.
23.15 Près de chez vous : «Drogue et jeunes : Comment sortir de l'enfer ?», «J'adopte mon enfant».

FRANCE 2
20.35 Prise directe «Animaux : Pourquoi nous fascinent-ils ?». Magazine de Béatrice Schönberg.
22.50 L'œil en coulisse : «Dubaï : Un palace sur la mer», «Coupe du monde de ski : Un slalom pour gagner». Magazine.
01.15 Le voile bleu ★★. Comédie dramatique en NB (1942) de Jean Stelli, avec Gaby Morlay, Elvire Popesco (1h39). *Un beau mélo.*

FRANCE 3
20.35 Quand l'amour s'emmêle ★★. Téléfilm avec Emmanuelle Devos, J.-P. Lorit. (voir Sélection)
22.40 Peur sur la ville ★★. Policier (1975) de H. Verneuil, avec Jean-Paul Belmondo (2h) ⓭. *Efficace.*

ARTE
Prêt à jeter
20.40 Prêt à jeter ★★★. (voir Sélection)
21.55 Débat.
22.30 Les invincibles (5 et 6/8) ★★. Série. *Pas mal.*

M6
20.45 D & Co. Magazine.

CANAL +
20.45 Champions League «Milan AC/Tottenham».

Mercredi 16

TF1
20.45 Grey's anatomy : «Repousser les limites», «L'art et la manière», «Laisser partir ⓭». Série.
23.10 Les experts, Miami ⓭.

FRANCE 2
20.35 La femme qui pleure au chapeau rouge ★★. Téléfilm avec Amira Casar, Thierry Frémont (1h45) ⓭. *Brillant, mais ennuyeux. L'interprétation est sensationnelle.*
22.15 Face aux Français… «Axel Kahn/Claude Allègre». Magazine.

FRANCE 3
20.35 Des racines et des ailes «Trésors du Mexique» ★★★. Magazine. (voir Sélection)
22.55 Manger peut-il nuire à la santé ? Documentaire.

ARTE
20.40 Les mercredis de l'histoire «Le réseau Gladio» ★. *Peu étayé.*
22.05 Le dessous des cartes.
Arte soutient Jafar Panahi
22.20 Le cercle ★. Drame (2000) de Jafar Panahi (1h25). *Moyen.*
23.45 Interview de Jafar Panahi.

M6
20.45 Capital Terre : «J'achète, je jette : Comment consommer sans piller la planète ?», «Sept milliards sur la Terre : Comment tous se nourrir sans détruire la planète ?». Magazine de Guy Lagache.

CANAL +
20.45 Champions League «Arsenal/Barcelone».

Jeudi 17

TF1
20.45 Ripoux anonymes «Une paire d'as» ★★. Téléfilm avec Laurent Gamelon, Cédric Ben Abdallah, P. Légitimus. *Amusant, mais gros.*
22.25 Esprits criminels. Série ⓬.

FRANCE 2
20.35 Envoyé spécial : «Les nouveaux escrocs du web», «Bébés business». Magazine.
22.45 Infrarouge «Et Allah dans tout ça ?». Documentaire.
23.45 Les Victoires de la musique «Jeunes talents». Soirée.

FRANCE 3
20.35 Le dernier gang ★★. Policier (2007) de A. Zeitoun, avec Vincent Elbaz (1h58) ⓭. *Bien fait.*
23.05 Le candidat ★★. Comédie dramatique (2007) de et avec Niels Arestrup (1h31). *Pas mal.*

ARTE
20.40 Reinas. Comédie (2005) de M. Gomez Pereira (1h41).
22.25 A. C. Stephen «Le roi de la sexploitation». Documentaire.

M6
20.45 The good wife : «Une affaire peu orthodoxe», «Témoins gênants», «Le troisième élément». Série.
23.10 Alerte évasion «Michel Vaujour se fait la belle par les airs».

CANAL +
20.50 Detroit 1-8-7 (7 et 8/13). Série avec Michael Imperioli ⓭.
22.15 Damages (7 et 8/13) ★★★. Série avec G. Close ⓭. *Très brillant.*

Vendredi 18

TF1
20.45 Les enfants de la télé. Divertissement avec Tomer Sisley, P. Palmade, I. Mergault, Éric et Ramzy, F. Dubosc, Richard Berry, Mélanie Laurent, Karin Viard, G. Lellouche.
23.15 Opération Tambacounda «Destination Gabon».

FRANCE 2
20.35 Boulevard du Palais «Notre enfant» ★★. Téléfilm avec Anne Richard ⓭. *Prenant, mais affreux.*
22.05 Avocats et associés «Contestations» ★. *Décevant.*
23.05 Semaine critique !

FRANCE 3
20.35 Thalassa. Magazine.
22.55 Vie privée, vie publique «Spéciale télévision», avec J.-P. Foucault et Cyril Hanouna, Michel Cymes et M. Carrère d'Encausse.

ARTE
20.45 Les enquêtes de l'inspecteur Wallander «La cinquième femme» ★★. Téléfilm avec Kenneth Branagh (1h30). *Bien ficelé.*
22.10 Voyage en eau trouble.
23.05 Grand format «Le sang et l'honneur». Documentaire.

M6
20.45 NCIS. Série avec M. Harmon.
23.10 Nip/Tuck. Série ⓲.

CANAL +
20.50 La rafle ★★★. Drame (2009) de Rose Bosch, avec Mélanie Laurent, Jean Reno, Gad Elmaleh (2h) ⓭. (voir Sélection)

SÉLECTION


DR

La rafle - Malgré les rigueurs de l'Occupation et le port de l'étoile jaune, la famille Weismann, originaire de Pologne, se sent bien à Paris. Il ne subsiste pas d'images de la rafle du Vel' d'Hiv', au cours de laquelle 13 000 juifs furent entassés dans des conditions indignes, avant d'être déportés. C'est le mérite de ce beau film que de raconter ce qui s'est réellement passé. À partir des témoignages des rares survivants et de celui de l'infirmière («Juste parmi les Nation»), Rose Bosch a écrit son scénario en se concentrant sur des enfants. Cette histoire poignante souligne bien qu'ils furent nombreux, ces Français qui aidèrent les juifs. Du policier, prévenant de l'imminence de la rafle, à la concierge, en passant par la voisine et les pompiers, ils furent nombreux à aider, chacun à sa manière, les victimes de cette horreur. L'interprétation, sobre et digne, apporte de l'émotion à cette histoire tragique. ***Vendredi 18, sur Canal +, à 20h50.***

Le sang de la vigne - Un crime rituel ayant été commis, Benjamin Lebel, un œnologue, est contacté par la police pour identifier le vin laissé près de la victime. Mêler l'art du vin à une intrigue policière est l'originalité de ce téléfilm, magistralement interprété par Pierre Arditi très à son affaire avec cette histoire. Malgré des longueurs, on suit avec intérêt cette intrigue, certes complexe, mais prenante. Est-ce le pilote d'une nouvelle série ? ***Samedi 12, sur France 3, à 20h35.***

Quand l'amour s'emmêle - Sophie est divorcée et vit avec sa fille. Veuf, Gérard élève seule son fils. Lorsqu'ils se rencontrent, un tendre sentiment les unit. Mais ils ignorent que leurs jeunes enfants éprouvent leurs premiers émois l'un avec l'autre. Sans être très originale, cette comédie sympathique ne manque pas de charme. C'est souvent amusant, avec des dialogues cocasses. Mais ces enfants qui boivent de l'alcool font peine à voir. ***Mardi 15, sur France 3, à 20h35.***

Prêt à jeter - Les objets durent de moins en moins longtemps. C'est en suivant les démêlés d'un homme qui veut réparer son imprimante que la réalisatrice de ce remarquable documentaire développe le thème de «l'obsolescence programmée», inventée par les industriels dès 1920 ! Ou comment obliger les consommateurs à renouveler le plus souvent possible leurs achats. Dans le même temps, le Ghana est envahi par nos déchets informatiques ! ***Mardi 15, sur Arte, à 20h45.***

Des racines et des ailes «Trésors du Mexique» - Pour célébrer l'année du Mexique en France, Louis Laforge nous emmène à la découverte des trésors des Mayas, des Aztèques, des Olmèques ou des Tarasques, sans oublier ceux des conquistadors. Des temples de Chichen Itza à la maison de Cortes envahie par les arbres, ce sont les merveilles architecturales de ce beau pays qui sont montrées. ***Mercredi 16, sur France 3, à 20h35.***

La notoriété de l'huile d'argan est aujourd'hui européenne, voire internationale. Pour développer ce joyau, le Maroc a décidé de protéger l'écrin vert que constituent les plantations d'arganier.

Le Maroc protège son argan

Essaouira, « la bien dessinée », ville fortifiée du sud du Maroc. En flanant devant les boutiques de la Medina, vous ne pouvez passer à côté. L'or vert du Maroc est là : l'huile d'argan, ressource agricole marocaine, est devenue aujourd'hui quasiment un produit de luxe, connu tant pour ses vertus nutritives que cosmétiques ou médicinales.

UN PRODUIT RARE

Le secret de ce succès commercial ? En premier lieu, la qualité et la rareté du produit. Le précieux fruit est issu d'un arbre, l'arganier, qui ne se rencontre pratiquement qu'au Maroc. Il est présent aussi dans la région de Tindouf en Algérie et est signalé au Mexique, mais rien de comparable à l'arganeraie marocaine qui s'étend sur environ 800 000 hectares, dans les zones arides très propices à cette culture, entre Haut et Moyen Atlas.
La récolte du fruit a lieu en juillet. L'extraction de l'huile est réalisée après un stockage de plusieurs mois.

L'ARGAN PROTEGE PAR UNE IGP

Ce développement du marché de l'argan est aussi dû à une organisation de la filière. L'Amigha (Association marocaine de l'indication géographique d'huile d'argan), représente les principaux acteurs de la filière. Le travail de cette interprofession a permis l'obtention, en janvier 2010, d'une IGP (Indication géographique protégée) pour la production d'huile d'argan. Cette reconnaissance du Ministère de l'agriculture marocain s'accompagne d'un cahier des charges encadrant désormais la production. Un contrat a également été signé avec Amabio pour le développement d'une filière argan bio pour le marché intérieur et pour l'export.


M.-A. CARRE
Arganeraie au nord d'Essaouira : les arganiers couvrent plus de 800 000 hectares au sud du Maroc.

UNE AFFAIRE DE FEMMES

L'organisation de la filière est dominée par le système coopératif qui a permis ces dernières années d'aider la population rurale féminine. Quarante coopératives agréées par l'Etat emploient une main d'œuvre féminine en bénéficiant pour cela de microcrédits aidés par l'Etat. « *La plupart,* affirme Loubra Jaouad de la coopérative Akous, *sont veuves ou divorcées. Cela leur permet de scolariser les enfants* ». Cette coopérative proche d'Essaouira compte une cinquantaine de femmes adhérentes. Certaines travaillent sur place. D'autres travaillent chez elles et déposent la matière première à la coopérative. 60 % des recettes sont redistribuées aux adhérentes. Mais le chiffre d'affaires est très variable en fonction des mois. Le salaire mensuel pourra ainsi passer de 1 500 DH* un très bon mois à 300 DH si les ventes sont faibles.
La filière se structure mais reste encore fragile « *Il faut contrôler la production* » assure Loubra Jaouad, pour éviter de « *mal exploiter* ». Comme toute culture pérenne, il faudra raisonner en terme de production durable. Car l'urbanisation et le pâturage par les chèvres et dromadaires, consécutif à la sécheresse, font perdre actuellement plusieurs centaines d'hectares de culture d'arganier par an. La filière voudrait également diminuer la part d'exportations en vrac (de l'ordre de 70 %) pour augmenter la valeur ajoutée captée au Maroc. Restera ensuite à bien les répartir, conformément aux objectifs ambitieux du Plan Maroc Vert, mis en place actuellement par les instances agricoles marocaines. Les prix des produits s'envolent, et certaines boutiques n'attirent déjà plus que les touristes. « *On considère vos achats comme la promotion de la femme rurale* », lance Loubra Jaouad. On veut croire à la totale sincérité de ce discours marketing.

MARIE-ANNICK CARRE

Extraction artisanale


M.-A. CARRE
Le fruit est d'abord dépulpé entre deux pierres, puis la noix est concassée à l'aide d'un marteau pour en extraire l'amende. Ces amendes sont ensuite broyées dans un moulin traditionnel en pierre pour en extraire l'huile.

L'ARGANERAIE MAROCAINE EN QUELQUES CHIFFRES

- Surface : 800 000 ha - 820 000 ha d'arganiers.
- 21 millions d'arbres avec une densité très variable d'une région à une autre (de 10 à 60 arbres par hectare)
- Environ 600 hectares perdus par an.
- Production annuelle : 2 500 à 4 000 tonnes d'huile d'argan.
- 38 kg de fruit donnent 2,6 kg d'amende qui permet d'extraire 1 l d'huile alimentaire. Pour l'usage cosmétologique,


M.-A. CARRE
3,5 kg d'amende sont nécesaires pour produire 1 l d'huile.

SANTE, BIEN-ETRE

Nombreuses vertus et vaste gamme de produits

L'huile végétale marocaine séduit par ses bienfaits naturels. Riche en acides gras insaturés, jouant un rôle essentiel dans la prévention des maladies cardiovasculaires, l'huile d'argan est un aliment santé.
Elle contribue également à stabiliser l'hypercholestérolémie.
En cosmétologie, ses propriétés nutritives et adoucissantes sont utilisées pour la protection de la peau et des cheveux. Elle soigne les irritations, gerçures, eczémas ou acné et aide à la cicatrisation des boutons de varicelle.
Utilisée en massage, elle réchauffe les articulations, et soulage notamment les rhumatismes.
La boutique de la coopérative Afous propose une vaste gamme de produits, à prix européens. En voici quelques exemples.

• Usages alimentaires

Huile : 100 DH* les 250 ml.


M.-A. CARRE
Pâte à tartiner à l'huile d'argan, aux amandes et au miel : 100 DH le pot de 125 ml.

• Usages cosmétiques

Huile d'argan pure : 150 DH les 100 ml :
Huile d'argan pure parfumée aux huiles essentielles : 100 DH les 75 ml.
Afous Argan à Essaouira :
afousargan@yahoo.fr
Tél. : (00212) 6 67 17 36 48.

** 1 dirham marocain (DH) = 0,089 €. Pour faciliter le calcul mental : 10 DH marocains correspondent à peu près à 1 €.*